

OIBT

Pérenniser les forêts tropicales

Repport annuel 2009



ORGANISATION INTERNATIONALE DES BOIS TROPICAUX

OIBT: Pérenniser les forêts tropicales

Rapport annuel 2009



ORGANISATION INTERNATIONALE DES BOIS TROPICAUX

Rapport annuel OIBT 2009

L'OIBT est une organisation intergouvernementale qui favorise le développement durable par la gestion, l'exploitation et la conservation durables des forêts tropicales. Ses 60 membres représentent environ 80 pour cent des forêts tropicales du monde et 90 pour cent du commerce mondial des bois tropicaux. L'OIBT élabore une série de textes de politiques convenus au plan international pour la réalisation de la gestion forestière durable et la conservation des forêts, et elle aide ses pays tropicaux membres à les adapter aux réalités locales et à les appliquer sur le terrain par le moyen de projets. Par ailleurs, l'OIBT recueille, analyse et diffuse des données sur la production et le commerce des bois tropicaux et finance une gamme de projets visant à développer la valorisation industrielle des produits à l'échelon des collectivités locales et à celui des industries. Tous ses projets sont financés par des contributions volontaires, la plupart provenant de pays membres consommateurs. Depuis son entrée en fonctionnement en 1987, l'OIBT a financé quelque 940 projets, avant-projets et activités dont la valeur s'établit à 340 millions de dollars E.-U. Les principaux bailleurs de fonds sont les gouvernements du Japon, de la Suisse, des États-Unis, de la Norvège et des Pays-Bas.

© OIBT 2010

Cet ouvrage est protégé par des droits de reproduction. À l'exception du monogramme OIBT/ITTO, les informations graphiques et textuelles de cette publication peuvent être reproduites en totalité ou en partie à condition qu'elles ne soient ni vendues ni exploitées à des fins commerciales, et que leur source soit citée.

ISBN 4- 902045-71-0

Photo de couverture gracieusement offerte par la FAO. Photographe : Eko Bambang Subiyantoro. référence Photo : FO-6887

Sommaire

Message du Directeur exécutif	vi
Sigles et abréviations	viii
L'OIBT en bref	1
Le Conseil international des bois tropicaux et les comités associés	2
Quarante-cinquième Session du Conseil International des Bois Tropicaux et Sessions Associées des Comités	2
Bureaux du Conseil international des bois tropicaux et de ses comités en 2009	5
Travaux de politique	7
Actualités de la CCNUCC concernant les forêts et leurs implications potentielles pour les forêts tropicales et l'économie mondiale des bois tropicaux	7
Renforcement de la coopération entre l'OIBT et la CITES	8
Renforcer les politiques et les possibilités d'investissements forestiers	10
Étude sur les normes techniques et environnementales des produits ligneux tropicaux commercialisés sur les marchés internationaux	11
Accompagner les partenariats entre la société civile et le secteur privé dans l'intérêt de la gestion durable des forêts et de la certification forestière	12
Promouvoir le commerce des bois tropicaux et produits dérivés provenant de sources en gestion durable et d'abattages licites	13
Encourager la participation des intervenants non-gouvernementaux dans les activités de l'OIBT	14
Maintien de la participation active de l'OIBT dans la coopération et la collaboration internationales	14
Examen du marché britannique du bois	15
Suivi de l'évolution des principes encadrant les marchés publics du bois	16
Examen des perspectives à long terme pour les bois tropicaux	16

Suivi de la compétitivité des produits dérivés des bois tropicaux par rapport aux autres matériaux	17
Lignes directrices révisées OIBT-UICN de la conservation de la biodiversité dans les forêts productrices de bois tropicaux	17
Contribution aux efforts nationaux et internationaux dans le domaine de la prévention et de la maîtrise des incendies dans les forêts productrices de bois tropicaux	18
Application des Lignes directrices pour la gestion des forêts tropicales secondaires, la restauration des forêts tropicales dégradées et la réhabilitation des terres forestières dégradées	19
Suivi de l'avancement dans l'application des critères et indicateurs de la gestion durable des forêts	19
Manifestations parrainées par l'OIBT en 2009	21
Conférence d'éducation environnementale de la jeunesse sur les forêts tropicales	21
Conférence internationale sur la promotion du commerce intra-africain du bois et des produits ligneux	22
Tenure forestière, gouvernance et entreprise: nouvelles perspectives de moyens de subsistance et de richesse en Afrique de l'Ouest et centrale	24
Forum régional Amérique latine et Caraïbes sur la promotion de la bioénergie par valorisation des résidus et déchets ligneux	26
Colloque international sur la conservation des ressources génétiques forestières et leur utilisation durable en vue de contribuer à l'atténuation des changements climatiques et à l'adaptation à leurs effets	27
Ateliers OIBT de renforcement des capacités à formuler des projets	28
Veiller à ce que le commerce international du bois dont les essences figurent sur les listes CITES soit compatible avec leur gestion durable et leur conservation – Rencontre OIBT en marge du Congrès forestier mondial	29
Promouvoir la gestion durable des forêts dans le monde tropical – Rencontre OIBT en marge du Congrès forestier mondial	29

Forêts, moyens d'existence et changement climatique – Rencontre OIBT en marge de la CdP 15 de la CCNUCC	30
CCNUCC CdP 15 – 3ème Journée de la Forêt - Sous-plénière sur la dégradation des forêts	30
Financements de projets, avant-projets et activités	33
Financement des programmes thématiques OIBT	37
Bourses d'études et de recherche	41
Missions de diagnostic OIBT	45
Mission de diagnostic au Cameroun	45
Groupes consultatifs représentant la profession du bois et la société civile	47
Discussion annuelle OIBT 2009 sur le marché	48
Examen annuel et évaluation de la situation mondiale des bois 2009	51
Bilan financier	54
Appendice 1 États membres et voix au 31 décembre 2009	57
Appendice 2 Publications OIBT 2009	59
Appendice 3 Résumé des projets financés dans le cadre du cycle régulier des projets en 2009	61
Résumé des projets financés par les programmes thématiques en 2009	74

Message du Directeur exécutif



Emmanuel Ze Meka

En 2009, les forêts tropicales ont continué de retenir l'attention et leur thème a dominé le débat international sur les forêts. L'OIBT, seule organisation intergouvernementale fonctionnant sur un accord juridiquement contraignant visant la promotion de la conservation et la gestion durable, l'exploitation et le commerce des ressources forestières tropicales, n'a pas manqué de prendre part à ces débats. En effet, l'Organisation a participé activement à de nombreux forums internationaux et a poursuivi sa coopération avec un certain nombre d'institutions internationales, en particulier les membres du Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF). Sa collaboration avec la FAO et le FNUF a été particulièrement active. En mars 2009, l'OIBT est activement intervenue au sein du Comité FAO des forêts (COFO). Cette

réunion du Comité des forêts a eu pour thème central le changement climatique. Au nom des membres du PCF, l'OIBT a présenté le premier élément du Cadre stratégique concernant les forêts et le changement climatique : la gestion durable des forêts comme cadre efficace pour l'atténuation l'adaptation à partir de forêts. La réunion du Comité des forêts a également fourni à l'OIBT une excellente occasion d'informer la communauté internationale du lancement récent des Programmes thématiques OIBT dans le cadre d'une manifestation parallèle. Lors de la réunion du Comité des forêts, l'OIBT, en collaboration avec l'UICN et avec la participation de la CDB, a officiellement lancé les Lignes directrices de OIBT-UICN pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité dans les forêts tropicales de production.

Le FNUF 8 a eu lieu au milieu du choc de la crise économique mondiale. L'OIBT a été invitée à s'adresser à la huitième réunion du FNUF sur la question de «La crise financière et la gestion durable des forêts : menace et possibilité ». La crise économique mondiale, qui s'est déclenchée au deuxième trimestre de 2008, a gravement affecté l'économie des bois tropicaux. Dans les pays tropicaux, le recul de la demande de bois et produits dérivés dans les grands marchés comme les USA et l'Europe se combinant à la contraction du crédit bancaire sous l'effet de réglementations rendues plus stricte, a conduit de nombreuses entreprises à réduire considérablement leurs effectifs et à reporter leurs projets investissements si ce à y renoncer tout à fait. Beaucoup d'entreprises ont fermé, en particulier en Afrique où, dans certains pays, plus de 50 % d'entre elles ont dû mettre la clé sous la porte.

En 2009, la coopération avec la CITES s'est élargie avec la pleine participation de toutes les états cibles (Cameroun, Congo, République démocratique du Congo, Indonésie, Malaisie, Bolivie, Brésil et Pérou) en vue de renforcer dans les États des aires naturelles concernées, les capacités appliquer les les mesures découlant de l'inscription d'essences à bois d'œuvre à la CITES.

Le Congrès forestier mondial a été une autre manifestation majeure à laquelle a activement participé l'OIBT en 2009. L'OIBT, en tant que membre actif du Comité directeur du Congrès forestier mondial, a apporté ses idées et les intrants nécessaires à son organisation. L'OIBT a également été invitée à s'adresser au Congrès sur le thème « Gestion durable des forêts dans le monde tropical: un chemin vers

le développement ». Le Congrès a également fourni l'occasion à l'OIBT, dans le cadre d'un événement parallèle, de discuter et d'exposer ses réalisations en matière de gestion durable des forêts, d'industrie forestière et de commerce international du bois dans ses pays membres et de s'adresser aux participants sur la question de la certification forestière et du commerce du bois et des produits forestiers. Lors de ce Congrès l'OIBT pour lancer sa série d'études techniques traitant des plantations forestières sous les tropiques, qui offrent de multiples perspectives aux populations rurales.

En 2009, à l'invitation du Gouvernement du Cameroun, une conférence internationale importante dont le thème était «tenure forestière, la gouvernance et l'entreprise: nouvelles opportunités pour l'Afrique de l'Ouest et Centrale» a été organisée par l'OIBT, à Yaoundé, du 25 au 29 mai 2009. La conférence a attiré plus de 250 participants en provenance d'Afrique et d'autres régions du monde afin d'y mettre en exergue, une fois de plus, l'importance des droits fonciers et droits d'usufruit forestier pour la gestion durable des forêts, en soulignant le fait que l'Afrique est toujours à la traîne des autres régions tropicales dans ce domaine. La conférence a également reconnu l'importance de la tenure forestière et des droits des populations dans les stratégies de lutte contre le changement climatique et elle a pris acte de la forte implication des femmes dans ce débat, ce qui a donné lieu à une déclaration par laquelle des femmes africaines ont exprimé avec force leurs préoccupations visant les régimes fonciers et la gouvernance et le fait qu'elles ne sont pas suffisamment associées aux décisions relatives à la gestion des forêts, y compris dans les décisions ayant trait au développement des entreprises des collectivités.

Un des plus grands défis de 2010 doit être l'entrée en vigueur de l'AIBT de 2006 et la mise en œuvre des programmes thématiques qui font l'une des particularités de l'AIBT de 2006. Avec l'adoption des décisions 9 (XLIV) et 10 (XLIV) en novembre 2008 qui prévoient la mise en œuvre, à titre pilote, de programmes thématiques dans les domaines suivants : Application des législations forestières, gouvernance et échanges commerciaux; Réduction de la déforestation et de la dégradation des forêts valorisation des services environnementaux dans les forêts tropicales; Gestion des forêts de collectivités et leurs entreprises ; Transparence du commerce et des marchés ; Développement et efficacité de l'industrie, un regain d'optimisme est apparu chez les pays membres. Cet optimisme a été amplifié en novembre 2009 lorsque des fonds supplémentaires ont été promis pour la mise en œuvre de ces programmes thématiques. Les programmes thématiques offrent la possibilité d'augmenter considérablement la base de financement Organisation et d'accélérer l'obtention de résultats concrets dans la gestion des forêts tropicales.

Les défis sont nombreux, les attentes sont fortes, et l'ambition de l'OIBT est de continuer à soutenir ses pays membres par des travaux d'orientation et des activités de terrain en faveur de la conservation et de la gestion durable, de l'exploitation et du commerce des ressources forestières tropicales. L'OIBT est consciente de ce qu'elle doit aux nombreuses organisations et institutions internationales, nationales et régionales qui ont poursuivi leur collaboration avec nous en 2009 et nous souhaitons voir cette collaboration se continuer à l'avenir. L'Organisation est également très reconnaissante aux nombreux donateurs du soutien qu'ils ont apporté à ses travaux en 2009.

Emmanuel Ze Meka

Sigles et abréviations

ACICAFOC	Association de coordination de l'agro-foresterie autochtone et collective en Amérique centrale
AIBT	Accord international sur les bois tropicaux
AIT	Institut asiatique de technologie
ANCON	Association Nationale de conservation de la nature
APAFRI	Association des établissements de recherche forestière en Asie-Pacifique
APV	Accord de partenariat volontaire
AR-CDM	Volet boisement et reboisement du Mécanisme du développement propre du Protocole de Kyoto
ASEAN	Association des Nations d'Asie du Sud-Est
ATIBT	Association Technique Internationale des Bois Tropicaux
BTP	Bâtiment et travaux publics
C&I	Critères et indicateurs de la gestion durable des forêts
CBD	Convention sur la diversité biologique
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique
CEEAC	Communauté économique des états d'Afrique centrale
CIBT	Conseil international des bois tropicaux
CIFOR	Centre de recherche internationale en foresterie
CITES	Convention internationale sur le commerce des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction
CLI	<i>Country-Led Initiative</i> (initiative nationale)
CNEARC	Centre national d'études agronomiques des régions chaudes
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
COFO	Comité des forêts de la FAO
COMIFAC	Commission forestière d'Afrique centrale
COP	Conférence des Parties
CRIWI	Institut de recherche sur la filière bois, Académie chinoise de foresterie
ECOWAS	Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest
EFC	Entreprise forestière de collectivité
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FCPF	Fonds de partenariat pour le carbone forestier
FPCD	<i>Foundation for People and Community Development Inc</i> (PNG)
FPRDI-DOST	Institut de recherche-développement sur les produits forestiers – Département des sciences et technologies
FNUF	Forum des Nations Unies sur les forêts
FRIM	Institut malaisien de recherche forestière
FSC	<i>Forest Stewardship Council</i>
GCSC	Groupe consultatif de la société civile

GFMC	Centre mondial de surveillance des incendies
GLOMIS	Système mondial d'information sur la mangrove
GTZ	Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit
GDF	Gestion durable des forêts
HORT	Techniques de reboisement axées sur les foyers
IFFM	Lutte intégrée contre les incendies de forêts
IISD	Institut international du développement durable
INRENA	Institut national péruvien des ressources naturelles (<i>Instituto Nacional de Recursos Naturales</i>)
IUFRO	Union Internationale des organisations de recherche forestière
IUCN	Union internationale pour la conservation de la nature - Alliance mondiale pour la nature
LULUCF	Utilisation des terres, changement d'utilisation des terres et foresterie
MBNP	Parc national Meru Betiri
MDP	Mécanisme du développement propre du Protocole de Kyoto
MINEEF	Ministère de l'environnement, des eaux et des forêts de Côte d'Ivoire
NTFP	Produits forestiers non ligneux
OAB	Organisation africaine du bois
OIBT	Organisation internationale des bois tropicaux
ODM	Objectifs de développement du millénaire
ONG	Organisation non gouvernementale
PCF	Partenariat de collaboration sur les forêts
PTB	Programme de travail biennal
RECOFTC	Centre régional de formation à la foresterie communautaire
REDD	Réduire les émissions dues au déboisement et à la dégradation des forêts
REDDES	Réduire le déboisement et la dégradation des forêts et valoriser les services environnementaux des forêts tropicales
RFID	Identification par fréquences radio
RGF	Ressources génétiques des forêts
SADC	Communauté de développement d'Afrique australe
SODEFOR	Société de Développement des Forêts de Côte d'Ivoire
SPC	Secrétariat de la Communauté du Pacifique
TAG	Groupe consultatif sur le commerce
TICAD	Conférence internationale de Tokyo sur le développement africain
TFLET	Application des lois sur les forêts tropicales et commerce
UN-ISDR	Stratégie internationale de l'ONU pour la prévention des catastrophes
UPLBCFNR	Université des Philippines à Los Baños – Faculté de foresterie et des ressources naturelles
WCMC	Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature
WFC	Congrès forestier mondial
WFW	Semaine forestière mondiale



La société Congolaise Industrielle du Bois procède à un inventaire forestier dans une de ses concessions forestières
Crédit Photo : Congolaise Industrielle du Bois

Projet OIBT d'un système mondial de base de données et d'information sur la mangrove
Crédit Photo: ISME



L'OIBT EN BREF

Mission

L'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) est une organisation intergouvernementale dont l'objectif est de promouvoir la conservation et la gestion, l'utilisation et le commerce des ressources de la forêt tropicale. Ses membres représentent environ 80% des forêts tropicales du monde et 90% du commerce mondial des bois tropicaux.

Bref historique

L'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) a été créée sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies en 1986 dans un contexte marqué par la préoccupation croissante suscitée par le sort des forêts tropicales dans l'ensemble du monde. Alors que l'inquiétude face au rythme de la déforestation se produisant dans de nombreux pays tropicaux était largement partagée dans la communauté mondiale, il fut également convenu que le commerce des bois tropicaux constituait l'une des clés du développement économique dans ces mêmes pays. Le rapprochement de ces deux phénomènes en apparence disparates sous-tend l'histoire de l'OIBT.

Les origines de l'OIBT remontent à 1976 lorsque la longue série de négociations qui devait aboutir à la conclusion du premier Accord international sur les bois tropicaux (AIBT) débuta dans le cadre de la quatrième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) dans le cadre de ce Programme des produits de base de cette Organisation.

Alors qu'au début des années 1980, se négociait le premier AIBT, l'inquiétude sur le sort des forêts tropicales ne faisait que croître et la communauté internationale fut appelée à prendre des mesures. À cette époque, la conservation des forêts était devenue un thème de négociation non moins pris en compte que

le commerce. On trouve ainsi son importance inscrite au préambule de l'accord, dans lequel il figure à part égale avec le commerce. Les concepteurs de l'accord estimaient en effet qu'une profession des bois tropicaux commercialement florissante, dès lors que sa prospérité repose sur une bonne gestion des ressources forestières, a un rôle déterminant à jouer dans l'instauration du développement durable grâce d'une part à son apport de précieuses devises étrangères et aux créations d'emplois qu'elle permet, et d'autre part à la protection qu'elle assure aux forêts naturelles contre la destruction, la dégradation et l'excision. Le résultat final de ces négociations fut l'AIBT de 1983, qui n'était pas un accord de produit de base au sens classique du terme. Il s'agissait en réalité d'un accord portant autant sur la conservation et la mise en valeur des forêts que sur le commerce. En effet, cet accord précédait dans le temps les préoccupations émises dans le rapport Brundtland de 1987 et au Sommet de la Terre de 1992 et ses composantes sur le commerce en étaient tout autant des instruments au service de la conservation des forêts tropicales que des fins en elles-mêmes. L'AIBT de 1983 régit le travail de l'Organisation jusqu'au 31 décembre 1996, date à laquelle il a été remplacé par l'AIBT de 1994. Les négociations devant conduire à l'instauration d'un accord appelé à succéder à celui de 1983 se sont conclues en 2006, à nouveau sous les auspices de la CNUCED. L'AIBT de 2006 devrait entrer en vigueur dans un proche avenir.

L'AIBT de 2006 est édifié sur les mêmes bases que les accords précédents, en se concentrant sur la filière forêt-bois dans le monde tropical et la gestion durable du capital forestier tout en encourageant le commerce du bois et un meilleur aménagement des forêts. Il comporte en outre des dispositions relatives à l'échange d'information, notamment celles de données sur le commerce de bois non tropicaux, et permet l'examen de questions extérieures ayant une incidence sur les bois tropicaux.

Siège

Le siège de l'OIBT est situé à Yokohama, au Japon. Il y a deux (2) bureaux régionaux, l'un à Libreville (Gabon) pour la région Afrique et à Brasília (Brésil) pour l'Amérique latine et Caraïbes.

LE CONSEIL INTERNATIONAL DES BOIS TROPICAUX ET LES COMITÉS ASSOCIÉS

QUARANTE-CINQUIÈME SESSION DU CONSEIL INTERNATIONAL DES BOIS TROPICAUX ET SESSIONS ASSOCIÉES DES COMITÉS, 9-14 NOVEMBRE 2009, YOKOHAMA (JAPON).

La quarante-cinquième session du Conseil et les sessions associées des comités ont eu lieu à Yokohama (Japon) du 9 au 14 novembre 2009. La session a réuni des délégués de quarante et un (41) pays membres de l'OIBT et de la Communauté européenne. Étaient également présents trente et un (31) observateurs des futurs États membres potentiels, d'organismes et institutions spécialisées des Nations Unies, d'organisations intergouvernementales, gouvernementales, d'organisations non gouvernementales et du secteur privé. La session a été ouverte par le Président du Conseil, SE l'Ambassadeur Michael Maue (Papouasie-Nouvelle-Guinée) et a été honoré par la présence de SE Mme Chinami Nishimura, vice-ministre parlementaire des Affaires étrangères du Japon, SE Madame Fumiko Hayashi, maire de la Ville de Yokohama, SE Alhaji Dauda Collins, ministre des Terres et des Ressources naturelles du Ghana, SE Martin Mabala, ministre des Eaux et Forêts, de l'Environnement et du Développement durable du Gabon, Mme Jan McAlpine, directrice du Forum des Nations Unies sur les forêts, et le professeur Don Lee Koo, président de l'Union internationale des instituts de recherches forestières (IUFRO).



Le Président du Conseil, l'Ambassadeur Michael Maue, a déclaré que l'OIBT se trouvait à un tournant et que la manière dont le Conseil négocierait ce passage serait déterminante pour l'avenir des forêts tropicales et celui de millions de personnes qui en sont tributaires. Il a rappelé au Conseil le rythme alarmant auquel les forêts tropicales disparaissent et a averti que si cette tendance persistait, les forêts ombrophiles du monde pourraient disparaître complètement avant la fin du siècle. Il a toutefois noté que l'Organisation avait accompli des progrès importants pendant les deux dernières décennies qui ont suivi sa création tout en invitant les représentants à se garder de toute autosatisfaction, et ce plus particulièrement au moment où les forêts tropicales retiennent l'attention du monde entier pour leurs potentialités dans l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ses effets.

Dans le cadre de cette session, le Conseil s'est penché sur la mise en œuvre du programme de travail biennal pour 2008-2009 et les activités à inscrire au Programme de travail biennal 2010-2011; l'état de mise en œuvre des programmes thématiques de l'OIBT, notamment celui portant sur la réduction de la déforestation et de la dégradation des forêts et la valorisation des services environnementaux dans les forêts tropicales (REDDES) et celui relatif à l'application des réglementations applicables aux forêts tropicales, à la gouvernance et au commerce (TFLET). Le Conseil a également fait le point sur l'état du dépôt des instruments de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion à l'Accord international de 2006 sur les bois tropicaux, et a débattu de la périodicité et du lieu d'accueil des futures sessions du Conseil.



Dans son allocution au Conseil, **Madame Chinami Nishimura**, vice-ministre parlementaire des Affaires étrangères du Japon, a adressé à toutes les délégations sa chaleureuse bienvenue au Japon. Elle a reconnu l'importance des bois tropicaux et des forêts tropicales dans les moyens d'existence de nombreuses populations, la protection de la biodiversité, le piégeage du gaz carbonique et la protection des bassins versants. Elle a souligné l'importance et le caractère indispensable des forêts tropicales et a regretté que celles-ci soient soumises à des destructions dans toutes les régions du monde où elles se trouvent présentes et a exprimé sa vive préoccupation face à ce phénomène. Mme Nishimura s'est également déclarée préoccupée par la lenteur avec laquelle progresse la ratification de l'AIBT de 2006 et a instamment prié tous les pays n'ayant pas encore ratifié l'Accord de reconnaître l'importance des forêts tropicales et d'accélérer leurs démarches et processus internes conduisant à la ratification de cet accord.



Dans son allocution de bienvenue, **Madame Fumiko Hayashi**, maire de la ville de Yokohama, a rappelé la création de l'OIBT à Yokohama il y a vingt-trois ans et les changements qui sont intervenus depuis dans la sphère environnementale. Elle a dit qu'il était remarquable que dès le tout début de son existence, l'Organisation avait été non seulement une organisation de produits de base mais qu'elle avait également privilégié la conservation des forêts tropicales et la protection de l'environnement.

Elle a indiqué que malgré ces efforts, l'état des forêts dans le monde ne faisait qu'empirer. Madame Hayashi a souligné l'importance des forêts tropicales qui procurent des ressources indispensables à la vie de nombreux citoyens de pays tropicaux, en plus de jouer un rôle vital pour l'environnement mondial dans la prévention du réchauffement climatique, le maintien de la biodiversité mondiale et le maintien des ressources hydriques. Elle a déclaré que la mission de la génération actuelle doit être d'entretenir l'environnement et de s'efforcer de le léguer à la génération suivante en meilleur état qu'elle ne l'a trouvé, en ajoutant que le rôle de l'OIBT dans la recherche et la mise en œuvre de solutions aux difficiles problèmes de la gestion durable des forêts et de leur aménagement, et dans l'application de politiques globales, était appelé à s'accroître dans l'avenir.



SE Alhaji Dauda Collins, ministre des Terres et des Ressources naturelles du Ghana, a informé le Conseil que le Ghana et l'Union européenne avaient conclu un accord de partenariat volontaire (APV) devant être signé à Bruxelles le 20 novembre 2009. Un élément clé de cet APV est la mise en place d'un système de traçabilité du bois destiné à s'assurer que le bois et ses produits dérivés en provenance du Ghana soient issus d'exploitations licites. Il a déclaré que le pilotage du système de surveillance avait commencé et que sa mise en œuvre devrait permettre au Ghana de délivrer des licences FLEGT dès 2010.

Le ministre a fait observer que la plupart des ruraux pauvres comptaient sur l'apport que constituent les produits forestiers pour se constituer des revenus de subsistance et que ces catégories se voient aujourd'hui confrontées à de sombres perspectives économiques du fait de cette évolution. Dans ces conditions, un plan-cadre de mesures a été arrêté par le gouvernement, qui vise à une expansion du capital forestier sur les fronts pionniers par l'aménagement de plantations dans les zones dégradées hors-réserve, en vue d'accroître le couvert forestier et de créer des emplois dans la population rurale.

La quarante-troisième session du Comité de l'information économique et information sur le marché, du Comité du reboisement et de la gestion forestière et du Comité de l'industrie forestière ont été organisées en collaboration avec la quarante-cinquième session du Conseil. Les comités se sont penchés sur les projets et avant-projets en cours d'exécution et ont examiné les rapports d'évaluation ex-post de certains projets réalisés ; ils ont également effectué certains travaux d'orientation qui relèvent de leurs compétences.



SE Martin Mabala, ministre gabonais des Eaux et Forêts, de l'Environnement et du Développement a réaffirmé la volonté du nouveau gouvernement du Gabon de poursuivre la mise en œuvre des trois axes majeurs de sa politique forestière formulés en 2001, à savoir la gestion durable, la conservation de la biodiversité et la participation des nationaux au processus de gestion durable des écosystèmes forestiers. SEM Mabala a également réaffirmé l'engagement solennel du Gabon au bon accomplissement de la mission et des objectifs de l'OIBT. Le ministre a souligné le potentiel de bois sur pied de son pays, État du bassin du Congo et membre fondateur de la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC), et le réseau des parcs nationaux et les aires protégées qu'il entretient sur son territoire. Il a souligné deux caractéristiques des forêts du Gabon: d'abord que celles-ci ne sont soumises à aucune menace sérieuse, en raison principalement de la faible démographie du pays ; la seconde caractéristique notable étant que, dans la seule année 2008, deux sociétés d'exploitation forestière opérant dans le pays se sont vues attribuer la certification FSC, et ce pour des superficies forestières totalisant 2 millions d'hectares.



Mme Jan McAlpine, directrice du Forum des Nations Unies sur les forêts, a présenté au Conseil l'actualité du dialogue politique international sur les forêts dans l'enceinte du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF), ainsi que quelques-unes des nouvelles initiatives lancées par le Secrétariat du FNUF. Elle a mis en perspective les effets de la crise financière mondiale et ses répercussions sur le financement de la foresterie et de la conservation des forêts, en faisant état du recul de la consommation et du commerce des produits forestiers ainsi que de la baisse du niveau des investissements dans le secteur forestier et la réduction générale des flux de l'aide publique au développement.



Un total de 9,3 millions de dollars en nouveaux financements a été annoncé lors de la session, dont 2 millions de dollars destinés à des programmes thématiques relatifs à la gestion des forêts des collectivités et à leurs entreprises d'une part, et à la transparence du commerce et du marché d'autre part.

Le Conseil a également adopté trois décisions dont l'une portant sur l'entrée en vigueur de l'AIBT de 2006; une autre sur les activités inscrites au Plan de travail biennal 2010-2011; et une troisième sur l'approbation et le financement des projets, avant-projets et activités.



Le vice-président du CIBT Daniel Birchmeier, de Suisse (à gauche), a accepté sa nomination aux fonctions de président pour 2010 en remerciant le président sortant M. Michael Maue, de Papouasie-Nouvelle-Guinée (à droite) de l'accomplissement de son mandat de président en 2009.

BUREAUX DU CONSEIL INTERNATIONAL DES BOIS TROPICAUX ET DE SES COMITÉS EN 2009

Conseil

Président	H. E. Ambassador. Michael Maue (Papouasie-Nouvelle-Guinée)
Vice-président	M. Daniel Birchmeier (Suisse)

Information économique et veille sur le marché

Président	Mme. Siti Syaliza Mustapha (Malaisie)
Vice-président	Mme. Carla Boonstra (Pays-Bas)

Reboisement et gestion forestière

Président	M. Hideaki Takai (Japon)
Vice-président	M. Tabi Agyarko (Ghana)

Industrie forestière

Président	M. James Nirmal Singh (Guyana)
Vice-président	M. Im Eun Ho (République de Corée)

Finance et administration

Président	M. Ondoua Ekotto Schadrack (Cameroun)
Vice-président	M. David Brooks (États-Unis)

Porte-parole

Producteurs	M. Martial Me Kouame (Côte d'Ivoire)
Consommateurs	M. James Gasana (Suisse)



Le Projet OIBT PD 057/99 Rev.2(F) encourage l'adoption de bonnes pratiques d'aménagement forestier de la part des entreprises de la filière bois en Amazonie brésilienne.
Crédit Photo : Projet OIBT PD057/99 Rev.2(F)

Pêche au filet dans une rivière au Guyana
Crédit Photo : Fotonatura



Travaux de politique



Actualités de la CCNUCC concernant les forêts et leurs implications potentielles pour les forêts tropicales et l'économie mondiale des bois tropicaux

En 2009, le Conseil a continué de suivre les faits nouveaux intervenus dans la CCNUCC concernant les forêts et leurs implications potentielles pour les forêts tropicales et l'économie mondiale des bois tropicaux.

À sa quarante-cinquième session à Yokohama (Japon), **M. Jürgen Blaser (Suisse)** a présenté un rapport sur les discussions de la CCNUCC sur la réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts et les implications pour les forêts tropicales et les producteurs de bois tropicaux.

Le rapport couvre les domaines suivants:

- Le mandat de l'OIBT et ses liens avec les programmes relatifs au changement climatique;
- Un tour d'horizon des mesures d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation intéressant les forêts tropicales;

- Les progrès des négociations de la CCNUCC sur l'UTCATF, avec une attention particulière consacrée aux activités REDD Plus;
- Choix d'activités REDD pilote ;
- L'avancement des activités de l'OIBT, dont notamment le lancement du programme thématique REDDES.

Selon ce rapport, sachant que le processus de négociation de la CCNUCC pour un régime post-2012 sur le changement climatique n'a amené aucune conclusion des délibérations portant sur l'intégration des forêts dans les pays non inscrits à l'annexe 1, il est difficile de produire une recommandation définitive sur la manière dont l'OIBT devrait s'arrimer au futur programme d'atténuation et d'adaptation relatif aux forêts qui doit s'élaborer sous l'égide de la CCNUCC. Le rapport fait cependant état de la compréhension qui domine à l'échelon mondial de la nécessité d'un effort combiné de faire face aux changements climatiques en intégrant le secteur forestier de manière plus globale.



La représentante du Brésil, **Mme Caroline Costellini**, a réitéré les préoccupations de son pays au sujet de certaines activités relatives aux changements climatiques développées par l'OIBT. Le Brésil a déclaré estimer que le rôle de l'OIBT dans la lutte contre le changement climatique devrait se limiter à suivre négociations de la CCNUCC et à en rendre compte, ce qui revient à considérer que l'OIBT ne peut ni ne doit adopter une approche normative, cela afin d'éviter le doublonnage des efforts et l'adoption d'une position qui pourrait ne pas refléter nécessairement la position commune de tous les pays membres sachant que de nombreux aspects des discussions sur le changement climatique ne font pas l'objet d'un consensus.



La représentante de la Suisse, **Mme Chantal Oltramare**, a souligné l'importance de la participation active de l'OIBT dans les négociations sur le changement climatique dans le cadre de la CCNUCC ainsi que dans les initiatives connexes relatives aux forêts dont le Fonds de partenariat du carbone forestier (FCPF). Elle a mentionné en outre que le rôle futur des forêts dans le programme sur le changement climatique conditionnerait l'importance du rôle futur de l'OIBT et elle a préconisé que l'OIBT demeure en permanence impliquée dans le futur processus visant les forêts et le changement climatique, au travers notamment d'une collaboration avec le FCPF et l'ONU-REDD et en participant activement aux prochaines réunions techniques en 2010 et 2011, lesquelles sont appelées à faire une meilleure place aux forêts tropicales dans le nouveau contexte REDD-Plus. Elle a appelé l'OIBT à privilégier le rôle des forêts tropicales de production et celui de la gestion durable des forêts comme voie d'atténuation du changement climatique et de promouvoir davantage le second «D» de la REDD, démontrant en cela l'importance de la restauration des forêts comme une mesure efficace dans la REDD-Plus.

Renforcement de la coopération entre l'OIBT et la CITES

En 2009, l'OIBT a poursuivi l'exécution de son vaste programme, lui-même élément de son Programme de travail biennal 2008/09, consistant à renforcer les capacités de ses membres à répondre aux exigences de la CITES s'agissant de l'inscription d'essences tropicales à bois d'oeuvre aux annexes de cette convention. Ce programme de renforcement de capacité, exécuté dans plusieurs pays producteurs d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine en collaboration avec le Secrétariat de la CITES et majoritairement financé par une subvention de la Communauté européenne, prévoit de nombreuses activités consistant à améliorer la gestion et le contrôle de trois essences tropicales à bois d'oeuvre (*Pericopsis elata*, *Gonystylus spp.* et *Swietenia macrophylla*) inscrites à l'Annexe II. Des ateliers régionaux destinés à élaborer une gestion commune et des stratégies de contrôle pour l'Afrique et l'Amérique latine et les pays d'Amérique centrale qui appliquent les dispositions relatives à l'inscription dans les listes de la CITES de *P. elata* et *S. macrophylla* ont eu lieu à Kribi au Cameroun et à Cancun au Mexique en 2008. Un autre atelier régional sur l'utilisation des



Le représentant des États-Unis, **M. David Brooks**, a déclaré que le Programme OIBT-CITES illustre la valeur de l'approche programmatique et témoignait de la capacité de cette approche à attirer des sources de financement nouvelles pour les activités de l'Organisation. Il a félicité le Secrétariat de la mise en œuvre de ce programme.

facteurs de conversion dans le contrôle des exportations d'acajou et de cèdre s'est tenu au Pérou en avril 2009. Un atelier régional sur le ramin a aussi été organisé en Indonésie en juin 2009. Un suivi indépendant de cette activité a été assuré par la Commission européenne en septembre 2009.



Le représentant de la Communauté européenne, **M. Flip Van Helden**, a déclaré que la Communauté européenne était très satisfaite de la mise en œuvre du programme et qu'elle attendait avec intérêt la poursuite des travaux devant apporter un plus ample renforcement du programme OIBT-CITES. Il a félicité le Secrétariat pour la façon dont le programme se déroulait en suscitant un intérêt croissant de la part d'un éventail de pays producteurs.



La représentante de la Malaisie, **Mme Norini Haron**, a informé le Conseil que la Malaisie avait signé un accord avec l'OIBT en Octobre 2008 pour la mise en œuvre des cinq activités dans le cadre du Programme OIBT-CITES. La représentante de la Malaisie, **Mme Norini Haron**, a informé le Conseil que la Malaisie avait signé un accord avec l'OIBT en Octobre 2008 pour la mise en œuvre des cinq activités dans le cadre du Programme OIBT-CITES. Elle a mis en exergue les activités suivantes: avis de commerce non préjudiciable sur *Gonystylus bancanus* - une évaluation qualitative de *G. bancanus* dans deux forêts permanentes de Sarawak; la qualification de *Gonystylus* spp. (Ramin) spp *Aquilaria*. (Bois d'agar) et *Intsia* spp. (Merbau) sur des terres sèches et humides intérieures en Malaisie péninsulaire; la production de cartes de répartition spatiale de *bancanus Gonystylus* (ramin) en recourant à la technologie hyperspectrale et à la détermination du niveau soutenable de récolte de ramin dans les forêts de production de Malaisie péninsulaire; la mise au point d'un système de surveillance du bois de *Gonystylus* spp. (Ramin) utilisant l'identification par radiofréquence (RFID) en Malaisie péninsulaire et l'élaboration d'une base de données ADN pour *Gonystylus bancanus* au Sarawak. Mme Norini Haron a signalé que les activités menées jusqu'à présent attestaient la volonté de la Malaisie de mieux gérer *bancanus Gonystylus* sur l'ensemble du territoire malaisien.



Les participants à l'Atelier régional de l'OIBT sur le Ramin à Jakarta (Indonésie)

Renforcer les politiques et les possibilités d'investissements forestiers

Depuis 2006, l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) facilite la promotion des investissements dans les forêts tropicales grâce à l'organisation de forums internationaux, nationaux et des instances régionales. Ces forums ont identifié des possibilités d'investissement dans les forêts tropicales, et ont proposé des moyens de surmonter les obstacles et les risques inhérents à ces possibilités d'investissement viables.

En 2008-2009, quatre forums nationaux ont été organisés en Bolivie, au Congo, aux Philippines et en Équateur réunissant 388 participants de différents secteurs (investisseurs privés, banques commerciales, marchés boursiers, banques de développement, industries forestières, collectivités forestières et concessionnaires forestiers, négociants en bois, gouvernements et ONG).

Ces forums ont permis de constater que les potentialités économiques, sociales et environnementales de l'exploitation forestière n'ont pas encore été pleinement réalisées, et que des efforts à cette fin méritent d'être fournis au regard de l'importance du rôle des forêts tropicales dans l'atténuation des effets du

changement climatique, mais aussi de par la source de revenus et le gisement d'emplois qu'elles constituent dans les économies nationales, où elles répondent aux besoins vivriers d'une partie des populations qui vivent dans les massifs forestiers.

Les forums nationaux ont identifié plusieurs obstacles structurels dans les pays producteurs tels que des lois et règlements contradictoires, des modes d'imposition complexes et inéquitables, l'application de lois inadéquates et un défaut de transparence, des droits de jouissance foncière et des droits d'usufruit non garantis et le manque d'accès aux lignes de crédit pour les PME et entreprises de foresterie sociale.

Les principales recommandations des forums ont été les suivantes :

- Créer un environnement propice à l'investissement par :
 - La sécurisation foncière et celle des droits d'usufruit,
 - le renforcement de la gouvernance forestière,
 - l'élaboration d'une fiscalité moins complexe et plus équitable,
 - l'allègement des formalités administratives,
 - l'ajustement des incitations financières à la GDF dans les forêts naturelles par rapport aux



Forum d'investissement dans les forêts tropicales à Manille (Philippines)

- autres utilisations des terres,
- l'élaboration de politiques appropriées de passation des marchés publics pour le bois,
- la promotion de lignes de crédit accessibles pour les petites et moyennes entreprises forestières.
- L'exploitation forestière doit être liée aux marchés de capitaux par :
 - une gestion des forêts à finalités multiples, dans les limites imposées par l'écologie,
 - l'élaboration de modèles d'entreprise pour les PFNL et les services environnementaux,
 - des investissements dans les technologies, infrastructures, l'innovation et les gains de productivité,
 - l'instauration d'un équilibre entre les petites et grandes entreprises grâce à l'intégration verticale,
 - le renforcement des capacités permettant d'acquérir des compétences managériales dans le secteur forestier qui facilitent l'accès

- au marché,
- une meilleure commercialisation des produits forestiers certifiés,
- l'intégration de principes de responsabilité sociale,
- l'élaboration de mécanismes d'assurance des risques.

Étude sur les normes techniques et environnementales des produits ligneux tropicaux commercialisés sur les marchés internationaux

En 2009, l'OIBT a mené en collaboration avec la FAO une étude sur les techniques et les normes environnementales des bois tropicaux produits dans les marchés internationaux. Les objectifs de cette étude étaient les suivants:

- (i) Surveiller et prendre la mesure des principales évolutions des normes techniques et



Valoriser les produits ligneux destinés aux marchés internationaux - Visite d'une entreprise forestière dans le Kalimantan oriental en Indonésie

environnementales en procédant notamment à un examen exhaustif des marchés mondiaux et des exigences réglementaires s'appliquant aux produits ligneux tropicaux dans un certain nombre de grands marchés internationaux;

- (ii) Faciliter l'échange d'informations sur les normes techniques et environnementales applicables aux produits ligneux tropicaux;
- (iii) Émettre des recommandations sur toutes actions futures qui susceptibles d'aider les pays tropicaux producteurs à mieux comprendre et à se conformer aux normes techniques et environnementales requises pour les principaux produits ligneux tropicaux sur les marchés internationaux;

L'étude a conclu que de nombreux pays en développement ne disposaient d'aucun corps de normes nationales, la raison en étant que ces pays ne réunissaient pas les conditions qui eussent permis leur élaboration. En général, les normes ne se voient pas attribuer un rang de priorité suffisant dans les programmes des

pays en développement, ce qui rend prédominantes chez eux les normes ISO et autres normes internationales ou régionales.

Accompagner les partenariats entre la société civile et le secteur privé dans l'intérêt de la gestion durable des forêts et de la certification forestière

Dans ses efforts continus pour promouvoir de nouveaux progrès vers la gestion durable des forêts, la légalité et la certification vérifiables dans le monde tropical, l'OIBT a accordé un financement à trois partenariats unissant la société civile et le secteur privé visant à renforcer la capacité des petites et moyennes entreprises à produire et à commercialiser du bois de production pérenne et de provenance légale :

- *Tropical Forest Foundation et PT Suka Jaya Makmur* – Indonésie
- *The Forest Trust et Manejo Florestal e Prestação de Servicos Ltda* – Brésil



Partenariat entre The Forest Trust et Manejo Florestal e Prestação de Servicos Ltda-Brésil



Partenariat entre *Tropical Forest Foundation* et PT Suka Jaya Makmur – Indonésie

- *The Foundation for People and Community - Innovation* (PNG) Ltd – Papouasie-Nouvelle-Guinée

La mise en œuvre de ces partenariats devrait aboutir à la certification de 150 000 hectares de forêts tropicales gérées de façon durable et à la production et l'exportation de quelque 75 000 mètres cubes de bois certifié et d'origine vérifiée.

Promouvoir le commerce des bois tropicaux et produits dérivés provenant de sources en gestion durable et d'abattages licites

Parallèlement, en vue de promouvoir le commerce des bois tropicaux et des produits dérivés provenant de forêts en gestion durable et exploitées dans la légalité, l'OIBT a fourni une aide financière à trois sociétés d'exploitation forestière des pays membres producteurs l'OIBT leur permettant d'instaurer des systèmes de traçabilité du bois entièrement électroniques utilisant un matériel et des logiciels disponibles dans le commerce :

- Green Gold Forestry Ltd. – Pérou
- P.T. Seng Fong Moulding Perkasa – Indonésie
- Industrias Forestiere de Batalima – République centrafricaine

Grâce à l'élaboration et la mise en œuvre de ces systèmes, les entreprises devraient contribuer directement à l'augmentation des volumes produits et commercialisés de bois tropicaux et de produits dérivés provenant de sources durables et légales, et de participer par ailleurs à la création d'un site Internet rendant compte des volumes de bois suivis dans le cadre de ces systèmes de traçabilité. Le *Tropical Forest Trust*, organisation non gouvernementale internationale, a été engagée par l'OIBT pour concevoir, développer et mettre en œuvre un système d'information webmatique au service du développement d'un commerce durable des bois tropicaux.

Encourager la participation des intervenants non-gouvernementaux dans les activités de l'OIBT

Un consultant a été engagé par l'OIBT pour aider les populations riveraines et autochtones pauvres à formuler des propositions de projet en matière de gestion durable des forêts et de production de bois pour soumission à l'OIBT. Parmi les trois propositions formulées, un avant-projet a été approuvé et financé en Thaïlande dans le cadre du Programme thématique relatif à l'application des réglementations forestières, à la gouvernance et au commerce (TFLET).

Maintien de la participation active de l'OIBT dans la coopération et la collaboration internationales

En tant que membre fondateur du Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF), l'OIBT a poursuivi sa participation active aux travaux de cette institution en prenant part à ses réunions et en collaborant à un certain nombre d'initiatives du PCF, notamment le Cadre stratégique du PCF relatif aux forêts et au changement climatique, la Groupe consultatif de PCF

sur les finances (AGF), le Recueil d'informations sur le financement de la gestion durable des forêts du Partenariat de collaboration sur les forêts, le Groupe de Travail du PCF sur la rationalisation des rapports forestier, le Processus d'harmonisation des définitions relatives aux forêts et le Service mondial d'information sur les forêts (GFIS), qui a également été lancé sous l'égide du protocole OIBT-IUFRO signé en 2007.

Dans le contexte du maintien et du renforcement de la coopération avec le Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF), l'OIBT a participé activement à la huitième session du FNUF qui s'est tenue au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York du 19 avril au 1er mai 2009, le Directeur exécutif ayant participé en tant que panéliste dans le Groupe d'étude sur la crise financière et la gestion durable des forêts et ayant été commentateur sur les moyens de mise en œuvre. Pour faire en sorte que l'optique des forêts tropicales et de leur bois soit correctement présentée au sein du FNUF, l'OIBT a détaché un haut fonctionnaire, M. Alhassan Attah, au secrétariat du FNUF avec prise d'effet au 1er Octobre 2009. L'OIBT a été la co-organisatrice et s'est également faite l'hôte de la Réunion de réflexion du FNUF sur la promotion de la



FNUF réunion de réflexion sur la promotion de Nord-Sud, Sud-Sud et la coopération triangulaire pour la gestion forestière durable (GFD), 19 - 20 Décembre 2009, Yokohama, Japon

coopération Nord-Sud, Sud-Sud et triangulaire pour la gestion durable des forêts (GDF), qui s'est déroulée à Yokohama 19 au 20 décembre 2009 en vue de contribuer à l'élaboration de stratégies adaptées de renforcement de la coopération à l'appui de la GDF, lesquelles devant être examinées à la neuvième session du FNUF en 2011.

L'étroite collaboration qu'entretient l'OIBT avec l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a notamment permis de faire bénéficier cette dernière de la participation de l'OIBT à la 19e session du Comité des forêts (COFO) et à la semaine mondiale des forêts (WFW) qui se sont déroulées à Rome du 16 au 20 mars 2009. Cette manifestation a fourni l'occasion de lancer les Directives UICN-OIBT ayant trait à la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité dans les forêts tropicales de production du bois et la mise en oeuvre pilote par les soins de l'OIBT des programmes thématiques REDDES et TFLET.

L'OIBT a également participé activement au treizième Congrès forestier mondial qui s'est tenu à Buenos Aires (Argentine) du 17 au 23 octobre 2009, l'Organisation ayant notamment produit une allocution liminaire sur le domaine thématique 2: Produire pour le développement, et a dirigé deux manifestations parallèles aux assises de ce Congrès.

Examen du marché britannique du bois

Un rapport sur l'examen du marché du bois au Royaume-Uni a été présenté par M. Michael Adams (consultant) au Comité de l'information économique et information sur le marché au cours de sa quarante-troisième session à Yokohama, au Japon. L'étude a été réalisée au moment où le secteur du bois au Royaume-Uni se trouvait confronté à la pire crise économique qu'il ait connue depuis le choc pétrolier des années 1970 et où les importations de produits ligneux opérées par l'UE et le Royaume-Uni étaient à leur plus



Bois de meranti malaisien certifié au titre du *Malaysian Timber Certification Scheme*

niveau le plus bas jamais atteint. En dépit de cette dépression, le Royaume-Uni était appelé à rester un grand importateur de bois, notamment de bois tropicaux et produits dérivés, en particulier dans les sciages. Toutefois, l'avenir des bois tropicaux et des produits dérivés sur le marché britannique dépendra dans le court terme d'une offre de provenance vérifiée légale et pérenne et, à plus long terme, cet avenir passera par la fourniture de bois certifié, notamment pour les marchés publics et les achats des principaux importateurs. La valeur écologique du bois et ses propriétés calorifiques par rapport à ses concurrents sont mises en avant et le code britannique de l'habitat écologique (« Sustainable Homes ») devrait aider à redonner au bois ses qualités de noblesse et sa place dans la construction de logements. On escompte que lorsque la reprise économique aura lieu au Royaume-Uni, les exportateurs de produits transformés trouvent à remplir les créneaux de marché qui auront été perdus par la production nationale.

Suivi de l'évolution des principes encadrant les marchés publics du bois

Un rapport sur l'évolution des principes encadrant les marchés publics ayant des fournitures de bois pour objet a été présenté par M. Markku Simula (consultant) pour le Comité de l'information économique et information sur le marché lors de sa quarante-troisième session tenue à Yokohama, au Japon. Il a souligné les facteurs sous-jacents à ces principes ; les questions connexes allant de la prolifération des exigences à l'application de critères sociaux, en passant par les différences dans la reconnaissance des systèmes de certification forestière, les implications que cela comporte pour les réglementations commerciales dans l'UE et aux États-Unis, les initiatives en matière de construction écologique et les politiques du secteur privé ; la capacité des producteurs de bois tropicaux à démontrer la légalité et la pérennité de leurs opérations et les handicaps qui sont les leurs dans cette voie; les moyens mis à la disposition des producteurs de bois tropicaux dans le cadre de dispositifs d'obédience publique ou privée et enfin tous les autres effets positifs, négatifs et mixtes des principes encadrant les marchés publics du bois.

L'étude a conclu que le parasitisme de l'exploitation forestière illégale et du trafic de bois ne pouvait pas continuer; les principes encadrant les marchés publics représentent un compromis entre les pressions du marché et ce qui pourrait être réalisé en pratique ; il est nécessaire d'améliorer les définitions, des critères appliqués aux marchés publics, les calendriers et les modalités de mise en œuvre; les pays producteurs doivent renforcer la gouvernance, les systèmes d'assurance de la légalité, les systèmes d'information et de gestion, et opérer la modernisation de l'appareil industriel, les impacts pourraient être majeurs et leur atténuation nécessiter un accompagnement extérieur, et les forêts des collectivités et les PME constituent à cet égard le secteur informel particulièrement vulnérable et nécessitant une attention particulière.

Les travaux complémentaires préconisés à l'OIBT dans ce dossier portent notamment sur une surveillance de la demande de l'offre et de la commercialisation des bois dont l'origine légale a été certifiée et vérifiée; l'émergence des traits communs et de la convergence des politiques publiques d'achat concernant le bois et tous instruments connexes; explorer la faisabilité de normes et lignes directrices communes concernant la légalité et sa vérification ; l'aide à l'évaluation des options stratégiques et des impacts dans les pays producteurs de bois tropicaux ; accompagner le renforcement des capacités en particulier pour la foresterie villageoise et sociale et les PME ; et le développement d'outils d'évaluation des risques.

Examen des perspectives à long terme pour les bois tropicaux

Le Comité de l'information économique et information sur le marché a examiné le rapport d'étude des perspectives à long terme pour les bois tropicaux en vue d'identifier les tendances de long terme et les facteurs de changement ainsi que leurs incidences sur les marchés concernés et sur les forêts tropicales. Le rapport a été présenté par M. James Turner (consultant). Quatre scénarios ont été élaborés dans lesquels la filière forêts-bois tropicale pourrait évoluer à l'horizon 2020. Deux scénarios, à savoir « Les bois tropicaux, symbole des moyens d'existence en forêt tropicale » et « Les forêts tropicales, atout dans la lutte contre le

changement climatique », offrent des résultats similaires fondés sur une forte reprise à l'issue de la crise économique mondiale. Cependant, ceux-ci diffèrent dans leurs éléments moteurs principaux : le premier découlant de la reconnaissance du rôle des bois tropicaux dans la protection des forêts et des moyens d'existence des populations et s'articulant sur le rôle des forêts tropicales dans l'atténuation du changement climatique. Le troisième et le quatrième scénarios, à savoir la crise Nord-Sud qui suppose l'alignement des pays BRIC et des économies en développement pour constituer un nouveau bloc et « les bois tropicaux, symbole de la destruction des forêts tropicales » reposant sur la faible acceptation mondiale des bois tropicaux sous l'effet d'un renforcement du protectionnisme et des thèmes écologistes, constituent des variantes d'une contraction du marché des bois tropicaux précipitée par la faiblesse de la reprise au sortir de la crise économique mondiale.

Des prévisions quantitatives des ressources forestières et de la consommation, de la production, du commerce et des prix des produits ligneux à l'horizon 2020 ont été produites dans le cadre de ces différents scénarios. Les produits bois de transformation secondaire et les éléments propres aux différents pays seraient intégrés aux prévisions de ces scénarios et les conclusions stratégiques pouvant en être tirées pour le commerce des bois tropicaux seraient produites dans le rapport final.

Suivi de la compétitivité des produits dérivés des bois tropicaux par rapport aux autres matériaux

Lors de la quarante-troisième session des Comités, a été présenté par M. Rupert Oliver (consultant) au Comité de l'information économique et information sur le marché et au Comité de l'Industrie forestière, un rapport d'étude sur le suivi de la compétitivité des bois tropicaux visant à évaluer la position concurrentielle des produits en bois tropicaux par rapport aux autres produits et matériaux dans un certain nombre de marchés choisis, en fournissant des informations pour aider à l'élaboration de stratégies efficaces de développement des marchés.

L'étude a révélé que le pronostic global pour les

feuillus tropicaux n'avait rien de positif, ces produits étant gravement concurrencés dans les créneaux de marché par un large éventail de produits innovants, ce qui laissait entrevoir des baisses de prix, une baisse de la qualité des matières premières, un problème d'image et une importante contraction du marché résultant d'arbitrages dans le choix des matériaux. Les innovations qui exercent une incidence sur la compétitivité des bois tropicaux sont les produits en bois reconstitué, les traitements thermiques, l'acétylation, l'imprégnation, les technologies des surfaces et les matériaux composites bois-plastique.

Ont été notamment recommandés pour mesures complémentaires à cette étude, des campagnes génériques en faveur des bois de feuillus tropicaux embrassant l'ensemble de la filière, d'effectuer des études plus approfondies du positionnement global et de la compétitivité des filières nationales des produits ligneux en vue de développer des stratégies de long terme réalistes, en faisant en sorte que les produits ligneux tropicaux puissent être comparés à égalité avec d'autres produits ligneux et leurs matériaux concurrents, et développer des créneaux de marché pour des produits valorisés.

Lignes directrices révisées OIBT-UICN de la conservation de la biodiversité dans les forêts productrices de bois tropicaux

Le développement et la mise à l'essai des Directives OIBT révisées de conservation de la biodiversité dans les forêts productrices de bois tropicaux se sont achevés avec l'adoption du document final par la quarante-quatrième session du CIBT aux termes de sa décision 6/XLIV et la publication du document au début de 2009. Les lignes directrices révisées ont été lancées à Rome en Mars 2009, lors d'une cérémonie organisée conjointement par l'OIBT et l'UICN à l'occasion de la Semaine mondiale des forêts / COFO. Au cours de la cérémonie de lancement, les représentants du Secrétariat de la CDB et le FEM ont manifesté leur soutien aux lignes directrices en faisant part de leur souhait de les appliquer dans leurs projets. Le document final constitue le numéro 17 de la série Développement de politiques de l'OIBT.

La CDB a intégré une présentation des nouvelles Lignes directrices OIBT-UICN dans une publication lancée par son secrétariat en 2009, intitulée «Gestion durable des forêts, la biodiversité et les moyens de subsistance - Un guide de bonnes pratiques». Est incluse dans cette publication la version électronique des lignes directrices OIBT-UICN.

Certains concessionnaires forestiers ont également fait connaître leur souhait d'appliquer ces directives dans les unités forestières d'aménagement. Les résultats de la mise en œuvre des lignes directrices sur le terrain doivent être diffusés dans le cadre d'une manifestation collatérale à la Conférence des Parties de la Convention sur la diversité biologique (COP 10) à Nagoya, au Japon, en octobre 2010.

Contribution aux efforts nationaux et internationaux dans le domaine de la prévention et de la maîtrise des incendies dans les forêts productrices de bois tropicaux

La Décision 6 (XXXIII) du CIBT prévoit l'élaboration d'une stratégie globale de maîtrise du feu axée sur le renforcement des capacités au niveau local et national à assurer la maîtrise des incendies dans les forêts tropicales. L'OIBT a dispensé une assistance au Népal en 2009, et des consultations ont été engagées avec les gouvernements du Honduras et du Togo en vue de fournir une aide éventuelle à ces pays.

Depuis octobre 2008, l'OIBT est devenue un élément central de la Stratégie internationale des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (SIPC), Groupe consultatif sur les incendies de forêt / Réseau mondial des feux de forêt (GWFN) mis en place par l'Observatoire mondial des incendies (GFMC). Un représentant de l'Observatoire mondial des incendies (GFMC) a fait une communication lors de la quarante-troisième



Photo: FAO (Photographe: Roberto Faidutti, CFU000205)
Pasteurs peuls incendiant une forêt pour créer des pâturages en République centrafricaine

session du Comité du reboisement et de la gestion forestière sur la coopération passée entre l'OIBT et le GFMC en présentant les visions et les perspectives de futures activités conjointes au sein du Réseau mondial sur les feux de forêt de l'ONU-SIPC ainsi que sur les résultats de l'assistance fournie au Gouvernement du Népal dans son élaboration d'une stratégie concernant les incendies de forêt dans ce pays. Le Comité a préconisé l'organisation d'un échange d'expériences et, éventuellement, d'une présentation conjointe par des pays membres de l'OIBT de réalisations en matière de prévention et de maîtrise des incendies de forêts tropicales à la 5e Conférence internationale sur les feux de forêt qui se tiendra en Afrique du Sud en 2011.

Application des Lignes directrices pour la gestion des forêts tropicales secondaires, la restauration des forêts tropicales dégradées et la réhabilitation des terres forestières dégradées

En collaboration avec le Partenariat mondial sur la restauration des paysages forêts (GPFLR www.ideas-transformlandscapes.org), l'UICN et des partenaires locaux, l'OIBT a élaboré et publié deux corps nationaux de lignes directrices et un corps régional de lignes directrices sur la restauration des paysages forestiers au Ghana, en Indonésie et dans la région des Grands Lacs africains (y compris en République démocratique du Congo). Cela a été le résultat d'un processus de concertation déployé par le biais de trois ateliers où les Directives de l'OIBT pour la gestion des forêts tropicales secondaires, la restauration des forêts tropicales dégradées et la réhabilitation des terres forestières dégradées ont été débattues et adaptées aux réalités



Visite de terrain effectuée par les participants lors de l'atelier de Bali

locales. Les ateliers se sont déroulés à Acre (Brésil), à Bali (Indonésie) et à Kigali (Rwanda) (pour la région des Grands Lacs africains).

La coordonnatrice du Partenariat mondial sur la restauration des paysages forestiers, Mme Carole Saint-Laurent, a produit un exposé au Comité sur les activités mises en œuvre et les résultats obtenus dans le cadre de ce partenariat, et elle a présenté la proposition consistant à créer un réseau mondial de stations écoles pour la restauration des paysages forestiers, invitant l'OIBT à y participer activement et à apporter sa contribution à ce réseau.

Suivi de l'avancement dans l'application des critères et indicateurs de la gestion durable des forêts

Des ateliers nationaux de formation sur les critères et indicateurs (C & I) ont été organisés dans 25 pays membres producteurs depuis 2002 recueillant la participation de plus de 1 200 intervenants de l'aménagement forestier (cessionnaires, administrations forestières, ONG, représentants des collectivités, etc.) qui ont ainsi pu bénéficier de cette formation. Le dernier atelier a été organisé en Thaïlande à la mi-2009 et des ateliers supplémentaires sont prévus pour 2010. Ces ateliers se sont avérés particulièrement productifs sachant que les pays membres avaient été invités à fournir des informations actualisées sur les progrès accomplis vers la gestion forestière durable en utilisant les C & I de l'OIBT dans leur élaboration des rapports. Ces rapports devraient servir à dresser l'état de l'aménagement des forêts tropicales en 2010 (AFD TROPICAL - 2010) qui sera publié en 2010.



Atelier de formation aux C & I en Thaïlande



Visite de terrain effectuée dans le cadre d'un atelier de formation OIBT sur les statistiques forestières et du commerce du bois à Iquitos (Pérou).

Une grand-mère et ses petits-enfants fiers de montrer un arbre planté il y a deux ans
Crédit photo: ITTO Project PD 14/98 Rev.1 (F)



MANIFESTATIONS PARRAINÉES PAR L'OIBT EN 2009

Conférence d'éducation environnementale de la jeunesse sur les forêts tropicales (CEEP), 10 juillet 2009, Yokohama (Japon)

L'OIBT a lancé un nouveau programme d'éducation environnementale destiné à davantage sensibiliser la jeunesse du monde à l'importance des forêts dans le maintien d'un environnement planétaire sain. La

Conférence d'éducation environnementale de la jeunesse qui s'est tenue le 10 juillet 2009 à Yokohama a été suivie par environ 900 personnes, et a été honorée de la présence de leurs Altesses Impériales, le prince héritier et la princesse du Japon, du maire de la ville de Yokohama et de nombreux hauts dignitaires. La conférence s'est tenue en conjonction avec les célébrations marquant le 150e anniversaire de l'ouverture du port de Yokohama. Étaient également présents des étudiants d'environ 40 pays différents, du programme CEEP de l'OIBT, qui a commencé ses activités portant sur les aspects suivants : (1) matériels pédagogiques supplémentaires; (2) forêts-écoles; (3) familiarisation avec la forêt; (4) réseau d'apprentissage; (5) camp d'enseignement de la forêt (6); envoi de conférenciers; et (7) conférences d'éducation environnementale en 2009-10.



Le Prince et la Princesse du Japon arrivant à la Conférence sur l'éducation de la jeunesse à l'environnement



Panel d'enfants d'âge scolaire à la Conférence de l'éducation environnementale de la jeunesse à Yokohama, au Japon



Spectacle donné par des enfants à la conférence de Yokohama au Japon

Conférence internationale sur la promotion du commerce intra-africain du bois et des produits ligneux, 30 juin - 2 juillet 2009, Accra (Ghana)

Une conférence internationale sur la promotion du commerce intra-africain du bois et des produits ligneux a eu lieu à Accra (Ghana), du 30 juin au 2 juillet 2009. La conférence a réuni plus d'une centaine d'intervenants, dont plusieurs ministres en charge de la foresterie, des représentants de gouvernements de l'ensemble des dix pays membres de l'OIBT en Afrique, des dirigeants de grandes entreprises de produits forestiers, des représentants d'établissements financiers publics et privés, d'organismes de développement du marché des produits forestiers, d'autorités douanières, de chambres de commerce et d'organismes à vocation forestière du monde entier, pour échanger des idées sur l'expansion du commerce des bois régionaux en Afrique. La conférence a été ouverte par le vice-président du Ghana, John Dramani Mahama et a abouti à un nouveau plan d'action pour la promotion du commerce intra-africain du bois et des produits dérivés.

Le Plan d'action d'Accra mentionne que les importations de bois et produits dérivés des pays africains étaient évaluées à 4,4 milliards de dollars E.-U., total dans lequel 10% à peine provient de la région elle-même, ce qui représente une énorme opportunité pour le développement du commerce intra-africain, en particulier celui des producteurs des pays membres de l'OIBT. Les perspectives du marché à moyen et à long termes sont positives et entraînées par la croissance économique et démographique de la région. Toutefois, les producteurs africains auraient besoin d'améliorer la compétitivité pour accroître leurs parts de marché.

Les principales contraintes rencontrées par les fournisseurs africains dans les marchés régionaux ont été identifiées à la fois dans le cadre juridique et politique et la capacité du secteur privé. Parmi les contraintes identifiées sont à mentionner d'abord des barrières tarifaires élevées pour les produits transformés, les formalités douanières et administratives de contrôle, la concussion, la fiscalité abusive et des incitations inadéquates, le manque d'harmonisation sous-régionale

des cadres réglementaires nationaux, la concurrence qu'exerce l'exploitation forestière illégale et le trafic de bois, la déficience des données statistiques sur la production et le commerce, le manque d'information sur le marché, de faibles capacités de commercialisation, le coût élevé des transactions opérées dans la légalité et la concurrence exercée par les opérations illégales, la multiplicité des formulaires à remplir et à soumettre dans les pays exportateurs et importateurs, l'ouverture limitée du crédit; des capacités limitées à assurer les transformations secondaires, les faibles qualité et compétitivité des produits transformés et une concurrence intense émanant des autres régions.

Recommandations

Le Plan d'action d'Accra comporte un certain nombre de recommandations visant la promotion du commerce intra-africain de bois et produits dérivés, dont les suivantes :

Secteur privé

1. En partenariat avec des organismes gouvernementaux, organiser des missions de promotion du marché, des tables rondes d'affaires et la participation à des salons et expositions à établir des contacts directs avec des acheteurs potentiels dans certains marchés clés (Afrique du Nord et Afrique australe, Nigeria, etc.); cette activité devrait être précédée de la production de matériel promotionnel et d'échantillons des produits nécessaires et de formations à la participation effective à des foires commerciales.
2. Des associations professionnelles de la filière devraient mettre en place un réseau sous-régional ou régional d'échange d'informations et de promotion des intérêts communs dans la facilitation et le développement du commerce ainsi que dans les dossiers de politique internationale.

Gouvernements

1. Réduire les droits de douane qui touchent les importations de bois et produits dérivés à des



Le vice-président du Ghana, SEM John Dramani Mahama, arrivant à la conférence

niveaux à convenir en visant à leur élimination à long terme, afin de promouvoir la libre circulation de ces produits en Afrique.

2. Renforcer le suivi du commerce transfrontalier entre pays voisins en vue d'améliorer la conformité aux lois et d'éliminer les pratiques condamnables que sont les doubles connaissements pour l'exportation et l'importation de bois et produits dérivés.

L'OIBT, la FAO et d'autres organisations internationales

1. Co-parrainer les salons professionnels et promotionnels, les tables rondes de l'interprofessionnelle dans la région devant être organisés par les organisations du secteur privé dans les pays membres producteurs de l'OIBT.
2. Améliorer la transparence des marchés des bois tropicaux et produits dérivés du bois dans la région africaine par (i) des études approfondies sur les perspectives du marché dans les grands pays consommateurs d'Afrique (par exemple, la République d'Afrique du Sud, le Nigeria, l'Égypte, l'Algérie, le Maroc, etc.), (ii) l'inclusion des principaux marchés d'importation africains dans le bulletin bimensuel de l'OIBT du service d'information sur le marché, et (iii) l'amélioration de l'information statistique sur le commerce et les flux commerciaux en Afrique.

Organisations régionales

1. Dans leurs stratégies, la CEDEAO, la CEEAC (avec la COMIFAC), la SADC et le Maghreb, en coopération avec l'OIBT et de l'OMD, devraient prévoir l'organisation d'ateliers et la mise en œuvre des processus de suivi visant à améliorer les procédures et la coopération douanières entre les bureaux des douanes nationales dans le souci de faciliter les échanges et de renforcer les compétences du personnel en matière de bois et de produits liés, lesquelles supposent des connaissances spécialisées de ces produits (identification des espèces, utilisation des unités de mesure, etc.)
2. Les organisations économiques des sous-régions devraient: (i) apporter leur appui aux études détaillées sur le commerce des bois tropicaux (en particulier en Afrique occidentale et centrale) pour identifier les créneaux commerciaux et les mesures propres à faciliter le commerce entre leurs pays membres en vue d'améliorer la gouvernance et la

légalité des systèmes d'approvisionnement de bois et produits dérivés, et (ii) organiser la validation technique des recommandations avec les partenaires concernés, y compris le secteur privé, les organismes gouvernementaux et les organisations internationales telles que l'OIBT et la FAO.

Tenure forestière, gouvernance et entreprise: nouvelles perspectives de moyens de subsistance et de richesse en Afrique de l'Ouest et centrale 25-29 mai 2009, Yaoundé (Cameroun)

L'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT), *Rights and Resources Initiative* (RRI), l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) et le ministère camerounais des Forêts et de la Faune ont organisé la conférence internationale sur la tenure forestière, la gouvernance et l'entreprise pour l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Ouest du 25 au 29 mai 2009 à Yaoundé (Cameroun). Avec la pression croissante sur les forêts et les terres agricoles dans l'ensemble du continent africain, plus de 250 représentants du gouvernement, d'organismes de recherche et d'organisations de la société civile d'Amérique latine, d'Asie et d'Afrique ont participé aux cinq journées de réunion destinées à trouver des moyens d'accélérer les réformes de fond relatives aux droits à la forêt, à la gestion durable des forêts et au développement socio-économique de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale.

La conférence du Cameroun a permis de constater que l'État conserve sa mainmise sur les forêts dans le monde tropical, ce qui entrave toute action visant à stopper la déforestation et à faire reculer la pauvreté parmi les populations rurales les plus pauvres. Malgré certains progrès notables au Cameroun et dans certains autres pays dont le Mozambique et la Tanzanie, l'Afrique montre des progrès beaucoup plus lents que les autres régions dans la réforme des régimes forestiers. L'étude commandée par l'OIBT et présentée à la conférence a conclu que moins de 2 pour cent des forêts tropicales d'Afrique étaient détenus par des collectivités ou affectés à la jouissance des collectivités riveraines ou des populations autochtones, alors qu'elle en constitue près d'un tiers pour les forêts tropicales d'Amérique latine, d'Asie et du Pacifique.



M. Emmanuel Ze Meka, Directeur exécutif de l'OIBT s'adressant à la Conférence sur les questions foncières, à Yaoundé (Cameroun)



Une partie des participants à la conférence sur les questions foncières à Yaoundé (Cameroun)

« Des signes existent que certains gouvernements ont entrepris de corriger ce déséquilibre et des exemples encourageants apparaissent dans toute la région. Il est désormais urgent d'apprendre de l'expérience des autres régions et d'intensifier ces efforts », a déclaré l'auteur principal de cette étude, M. Jeffrey Hatcher. Plusieurs pays africains dont l'Angola, le Cameroun, la République démocratique du Congo, la Gambie, le Mali, le Mozambique, le Niger, le Soudan et la Tanzanie ont promulgué de nouvelles lois ou modifié les lois existantes en vue de renforcer les droits fonciers des collectivités locales. Le Cameroun, pays hôte de la conférence, a commencé d'élaborer une nouvelle législation forestière qui fournira l'occasion de préciser et d'asseoir les droits de propriété au plan local.

Malgré ces évolutions positives, il reste à savoir si cette évolution, qui s'opère avec lenteur, est susceptible d'avoir un effet suffisant sur la génération actuelle des populations rurales d'Afrique. Est également jugé préoccupant le fait que la gestion communautaire des forêts gagne du terrain surtout dans les forêts dont ne veulent ni les sociétés transnationales ni les organismes de protection.

Forum régional Amérique latine et Caraïbes sur la promotion de la bioénergie par valorisation des résidus et déchets ligneux, 13-16 juillet 2009

Un forum régional sur la promotion de la bioénergie par valorisation des résidus et déchets ligneux s'est déroulé à Manaus (Amazonas), au Brésil du 13 au 16 juillet 2009. Le forum était coparrainé par l'OIBT, la FAO et le Gouvernement du Brésil, et avait pour hôte le Service brésilien des forêts.

Le forum a réuni des représentants du Brésil, de Colombie, d'Équateur, du Guatemala, du Guyana, du Honduras, du Mexique, du Panama, du Pérou, du Suriname et du Venezuela. Les participants ont discuté des problèmes et de la stratégie en vue de dégager une solution pour le développement de la bioénergie dérivée du bois dans la région, en particulier sur l'utilisation de résidus de bois et des déchets, et une feuille de route « pour développer l'exploitation durable du bois et des résidus de bois dans la production de bioénergie ». Des éléments spécifiques d'une feuille de route ont été examinés en vue de développer le bois dans la production bioénergétique en



Les participants dans une usine de cogénération d'énergie exploitant les résidus les résidus et déchets de bois à Manaus, Amazonas (Brésil)

couvrant trois aspects principaux : l'évaluation des ressources et des potentialités, les technologies et les marchés et les stratégies et politiques à adopter.

Colloque international sur la conservation des ressources génétiques forestières et leur utilisation durable en vue de contribuer à l'atténuation des changements climatiques et à l'adaptation à leurs effets, 5-8 octobre 2009, Kuala Lumpur (Malaisie)

Ce colloque international sur les ressources génétiques forestières (FGR) s'est déroulé à Kuala Lumpur, en Malaisie, du 5 au 8 octobre 2009. Son objectif principal était de faire le point sur les efforts nationaux en matière de conservation, gestion et utilisation durable de la diversité génétique des forêts dans la région Asie-Pacifique. Il a également servi de plate-forme aux chercheurs et administrateurs de la forêt pour leurs débats et échanges d'informations sur la conservation et l'exploitation durable des ressources.

Le colloque a regroupé quelque 63 participants de 19 pays d'Asie tropicale. Les participants venaient de toute la région, y compris de Chine, du Japon, d'îles du Pacifique et d'Australie. Au total, 39 exposés ont été présentés, y compris des présentations effectuées par l'OIBT, la FAO et Bioversity International.

Le colloque était organisé conjointement par l'Institut

de recherche forestière de Malaisie (FRIM), l'Association des institutions de recherche forestière de la région Asie-Pacifique (APAFRI), et Bioversity International. Les autres institutions collaboratrices étaient l'OIBT, la FAO, l'IUFRO, le Forest Tree Breeding Centre (Centre d'amélioration des arbres forestiers) de l'institut japonais des forêts et des produits forestiers et le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (SCP).

Reconnaissant le rôle important joué par les ressources génétiques forestières, et les contributions importantes du projet de l'OIBT, le colloque a formulé plusieurs recommandations dont les suivantes:

- Développement des stratégies nationales globales et de plans d'action en matière de ressources génétiques forestières,
- Définition des essences prioritaires en vue de leur conservation et gestion efficaces,
- Évaluation, caractérisation, documentation et échanges d'informations sur les ressources génétiques forestières,
- Conservation in situ et ex situ,
- Échange de matériel génétique,
- Renforcement des programmes nationaux sur les ressources génétiques forestières, et renforcement des liens entre conservation des ressources génétiques forestières et programmes forestiers nationaux,
- Participation des populations locales et rôle des moyens de subsistance dans la conservation et l'exploitation durable des ressources génétiques



Participants au colloque international sur les ressources génétiques forestières à Kuala Lumpur (Malaisie)

forestières,

- Évaluation des impacts du changement climatique sur la vulnérabilité des ressources génétiques forestières, et gestion de ces ressources en vue de faciliter l'adaptation,
- Évaluation de l'impact sur les moyens de subsistance des populations locales et de leur vulnérabilité au changement climatique, et implications sur la conservation et la gestion durable des ressources génétiques forestières,
- Élaboration d'un programme régional d'accompagnement des activités nationales de conservation des ressources génétiques forestières en vue de leur utilisation durable, dans les scénarios évolutifs du changement climatique.
- Mise au point de mécanismes régionaux et des moyens de coordination en vue du partage et de l'analyse des informations sur la conservation et l'utilisation des ressources génétiques forestières, et contribution aux travaux menés à l'échelle mondiale dont le rapport sur l'état des ressources génétiques forestières du monde.

Ateliers OIBT de renforcement des capacités à formuler des projets

Comme prévu aux termes de la décision 5(XLIV) du CIBT du 8 novembre 2008, quatre (4) ateliers de formation et de développement des moyens d'utiliser la version révisée du manuel de formulation des projets (troisième édition, 2008) ont été organisés à Chiang Mai (Thaïlande, 20-25 avril 2009) et à Ibadan (Nigeria, 11-15 mai 2009), Libreville (Gabon, 27 avril-1er mai 2009) pour les pays de langue française, et Guatemala City (Guatemala, 12-16 mai 2009) pour les pays de langue espagnole.

Les ateliers ont permis de renforcer la compréhension des méthodes d'identification et de formulation des projets et ont encouragé les initiatives nationales. Les objectifs spécifiques de ces ateliers étaient les suivants:

- renforcer les connaissances des participants en matière de formulation des projets selon la troisième édition du Manuel OIBT de formulation des projets;
- renforcer la capacité des promoteurs de projets dans la collecte des données et informations



Participants à l'atelier OIBT de renforcement des capacités à Ibadan (Nigeria)

nécessaires à la préparation de projets et avant-projets OIBT;

- familiariser les participants aux manuels de procédures normalisées relatifs aux projets OIBT et
- faciliter l'échange d'expériences dans la définition, la formulation et la mise en œuvre des projets à leurs stades successifs, de leur conception à l'achèvement de leur exécution.

Un total de 90 personnes ont été formées lors de ces quatre ateliers.



Participants à l'atelier OIBT de renforcement des capacités en Thaïlande

Veiller à ce que le commerce international du bois dont les essences figurent sur les listes CITES soit compatible avec leur gestion durable et leur conservation – Rencontre OIBT en marge du Congrès forestier mondial de Buenos Aires, 19 octobre 2009

Cette rencontre a été organisée en collaboration avec le XIIIe Congrès forestier mondial organisé à Buenos Aires, en Argentine en octobre 2009. Elle était présidée par l'ancien Directeur exécutif de l'OIBT (M. Manoel Sobral Filho) et comportait des communications de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique latine présentant les efforts appuyés par l'OIBT qui tendent à promouvoir le commerce durable des trois principales espèces de bois tropicaux inscrites à l'Annexe II (*Pericopsis elata*, *Gonystylus spp.* et *Swietenia macrophylla*). Cette manifestation a rassemblé près de 100 personnes.

Promouvoir la gestion durable des forêts dans le monde tropical – Rencontre OIBT en marge du Congrès forestier mondial Buenos Aires (Argentine), 21 octobre 2009

Cette rencontre était la deuxième à être organisée en collaboration avec le XIIIe Congrès forestier mondial à Buenos Aires (Argentine) en octobre 2009. Elle était présidée par le sous-directeur de l'OIBT, M. Amha bin Buang et comportait des communications émanant de projets de l'OIBT devant promouvoir la GDF dans le monde tropical, à savoir :

- (a) Mise en œuvre du Programme de gestion durable des forêts du Centre international d'Iwokrama (Guyana)
- (b) Réhabilitation des forêts dégradées grâce à la collaboration avec les populations riveraines (Ghana)
- (c) Conservation de la diversité biologique par la gestion durable des forêts (Malaisie)

Cette rencontre a également donné lieu à une présentation du rôle des nouveaux programmes thématiques de l'OIBT dans la promotion de la GDF et au lancement d'un livre : *Encourager les plantations forestières industrielles sous les tropiques* - TS-33.



M. Manoel Sobral Filho, ancien directeur exécutif de l'OIBT, (deuxième à gauche) préside la rencontre

Forêts, moyens d'existence et changement climatique – Rencontre OIBT en marge de la CdP 15 de la CCNUCC, 11 décembre 2009, Copenhague (Danemark)

Cette manifestation collatérale, organisée conjointement avec l'IUFRO et Intercooperation, s'est tenue le 11 décembre 2009 en liaison avec la CdP 15 de la CCNUCC à Copenhague (Danemark). Les auteurs des communications en étaient: M. Emmanuel Ze Meka (Directeur exécutif de l'OIBT), le professeur Noriyuki Kobayashi (Nihon University Law School, Japon), Mme Nur Masripatin (Directeur de FORDA, ministère indonésien des Forêts), Mme Julia Randimbisoa (point focal « Changement climatique » à Madagascar), M. Peter Mayer (Directeur exécutif de l'IUFRO) et M. David Stephy Makungwa (président du groupe thématique «Forêts et changement climatique» du Réseau de recherche forestière pour l'Afrique subsaharienne). Cette rencontre a mis en exergue les dernières activités engagées en matière de promotion des bienfaits sociaux, économiques et environnementaux des forêts dont notamment leur contribution aux moyens d'existence pérennes dans le cadre de l'atténuation du changement climatique, de l'adaptation à celui-ci et de la restauration des écosystèmes.

CCNUCC CdP 15 – 3^{ème} journée de la forêt - Sous-plénière sur la dégradation des forêts, 13 décembre 2009, Copenhague (Danemark)

Au cours de la 3^{ème} journée de la Forêt, qui a été organisée par le CIFOR le 13 décembre 2009, parallèlement à la CdP 15 de la CCNUCC à Copenhague, l'OIBT a organisé une séance sous-plénière sur la dégradation des forêts. L'objectif principal de cette séance était de faire le point sur l'étendue et l'ampleur de la dégradation des forêts et les possibilités de leur restauration à l'échelle mondiale avec la participation des collectivités locales et le secteur privé dans le contexte de l'atténuation des changements climatiques. Cette séance sous-plénière a réuni les participants suivants : M. Markku Simula (Université de Helsinki, Finlande), Mme Sandra Brown (Winrock International, États-Unis), M. Estebancio Castro Diaz (Alliance internationale des peuples autochtones et tribaux des forêts tropicales),

M. Peter Gardner (Mondi, Afrique du Sud), M. Jorge Rodriguez (ministre de l'Environnement, de l'énergie et des télécommunications, Costa Rica) et Mme Wangari Maathai (lauréate du Prix Nobel de la Paix 2004 et ambassadrice itinérante des « Forêts du Bassin du Congo »). Les messages clés de la séance sous-plénière relatifs à la dégradation des forêts ont été les suivants :

- L'amélioration de la gouvernance forestière est une condition préalable à l'inversion de la dégradation. Cela suppose que l'exploitation des forêts soit rendue légale et pérenne (y compris grâce à la certification), la reconnaissance des droits des peuples autochtones et la réforme des régimes fonciers, une plus grande participation des parties prenantes par des processus plus démocratiques, des mécanismes permettant d'assurer la coordination intersectorielle, et un suivi destiné à assurer la transparence et à améliorer les mesures correctrices.
- Quatre-vingt-dix pour cent des participants interrogés ont soutenu l'admissibilité potentielle de la gestion durable des forêts (y compris la production de bois) aux financements par la REDD +; une minorité a cependant estimé que seuls devraient y être admissibles les systèmes de production des collectivités locales et des petits exploitants.
- La restauration des forêts offre d'immenses possibilités de lutter contre la dégradation généralisée des terres forestières et d'améliorer considérablement les stocks de carbone. Elle offre également des possibilités importantes d'adaptation. Une volonté politique et des engagements financiers sont nécessaires pour exploiter ces possibilités.

Le Directeur exécutif de l'OIBT a par ailleurs produit une communication sur «Le financement de la gestion durable des forêts et le changement climatique : L'expérience de l'OIBT » dans le cadre de la séance d'étude sur le financement de la forêt et les changements climatiques de la 3^{ème} Journée de la forêt.



Le directeur exécutif de l'OIBT, M. Emmanuel Ze Meka et Mme Wangari Maathai (lauréate du Nobel de la Paix 2004 et ambassadrice itinérante des « Forêts du Bassin du Congo »)



Le Directeur exécutif de l'OIBT, M. Emmanuel Ze Meka, faisant une communication lors de la rencontre OIBT sur la troisième journée de la Forêt en marge de la 15e CdP de la CCNUCC



L'ambassadeur japonais en Côte d'Ivoire visite un projet OIBT

Essais sur le terrain au Cameroun des lignes directrices OIBT-UICN pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité dans les forêts tropicales productrices de bois d'oeuvre



FINANCEMENT DE PROJETS, AVANT- PROJETS ET ACTIVITÉS

Le caractère unique de l'OIBT tient à la force de ses interventions sur le terrain par ses travaux de projets menés dans les pays membres. Dans le cadre du cycle des projets du printemps 2009, le montant total alloué au financement des projets, avant-projets et activités s'est élevé à 2 288 849 dollars E.-U. Les financements ont été octroyés par le Japon (996 339,00 \$), les États-Unis d'Amérique (408 520,00 \$), la France (69 400,00 \$) et 7 & i Holdings (organisme privé, Japon) (814 590,00 \$).

À la quarante-cinquième session tenue en novembre 2009, le montant total alloué au financement des projets, avant-projets et activités s'est élevé à 9 372 014,00 \$. Les financements ont été octroyés par le Japon (4 887 870,00 \$), la Suisse (1 506 700,00 \$), le Royaume-Uni (949 380,00 \$), les États-Unis d'Amérique (659 000,00 \$), la Norvège (\$ 100 000,00), la Finlande (64 064,00 \$), la République de Corée (\$ 50 000,00), la Suède (\$ 25 000,00) et l'association des importateurs japonais de bois débité (\$ 50 000,00). En outre, un montant total de 1 080 000,00 \$ a été alloué du compte subsidiaire B du Fonds du Partenariat de Bali, et du Fonds d'appui au programme du Compte spécial.

Contributions volontaires (US \$):

Reçu en 2009 dans le Compte Spécial et le Fonds du Partenariat de Bali

Gouvernement du Japon	5 884 317,00 \$
Gouvernement de la Norvège	3 863 957,00 \$
Gouvernement de la Suisse	2 000 000,00 \$
Gouvernement des États-Unis	1 050 000,00 \$
Gouvernement du Royaume-Uni	486 780,00 \$
Gouvernement de Belgique	97 037,00 \$
Gouvernement de la France	69 400,00 \$
Gouvernement de la Finlande	60 000,00 \$
Gouvernement de la République de Corée	52 993,00 \$
Gouvernement de la Suède	25 000,00 \$
Commission européenne	822 638,00 \$
Fonds commun pour les produits de base	15 000,00 \$
Privé (Japon)	299 196,00 \$
	<hr/>
	14 726 318,00 \$

Récapitulatif des financements de projets, avant-projets et activités engagés dans l'année 2009

	Projets		Avant-projets		Activités		Rallonge budgétaire de projets/act. en cours	Total		
	No.	Financement OIBT US\$	No.	Financement OIBT US\$	No.	Financement OIBT US\$	No.	Financement OIBT US\$	No.	Financement OIBT US\$
Information économique et info. sur le marché	1	33 520						350 000	1	383 520
Reboisement et gestion forestière	7	3 574 152	1	61 938				56 700	8	3 692 790
Industrie forestière	4	1 799 178						1 000 000	4	2 799 178
Conseil					10	2 686 595		2 098 780	10	4 785 375
TOTAL	12	5 406 850	1	61 938	10	2 686 595		3 505 480	23	11 660 863

Projets, avant-projets et autres activités approuvées, financés par l'Organisation

TRAVAUX	SITUATION	No.	Financement OIBT (US\$)
Projets	Achevés	389	201 874 095,81
	En cours	116	61 144 357,86
	Convention en instance	8	3 776 345,00
	Total partiel :	513	266 794 798,67
Avant-projets	Achevés	188	17 064 995,03
	En cours	16	1 015 957,00
	Convention en instance	2	146 443,00
	Total partiel :	206	18 227 395,03
Approuvés Activités (Note)	Achevés	200	34 419 129,37
	En cours	51	26 380 026,85
	Total partiel :	251	60 799 156,22
	TOTAL	970	345 821 349,92

Note:

Activités approuvées incluses dans les programmes thématiques de l'OIBT, dont le statut est le suivant :

	Budget (US\$)	Pledges (US\$)
Application des lois forestières, gouvernance et commerce (TFLET)	15 000 000	5 846 384
Réduction de la déforestation et de la dégradation des forêts et valorisation des services environnementaux des forêts tropicales (REDDES)	18 000 000	4 438 958
Gestion des forêts des collectivités et entreprises (CFME)	10 000 000	1 000 000
Transparence du commerce et du marché (TMT)	5 000 000	1 000 000
Développement et efficacité de l'industrie (IDE)	10 000 000	
	\$58 000 000	\$12 285 342

En 2009, l'OIBT, 7 & i Holdings et le Gouvernement de l'Indonésie ont lancé un partenariat destiné à assurer la conservation de 58 000 hectares de forêts tropicales du parc national Meru Betiri (MBNP) en Indonésie. Ce projet doit contribuer à la conservation du Parc national Meru Betiri avec un financement de 7 & i Holdings Ltd du Japon en vertu d'un partenariat public - privé pilote. Le projet est conçu pour réduire les émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts et renforcer les stocks de carbone des forêts grâce à une meilleure participation des populations à la conservation et à la gestion du MBNP en tant que partie intégrante de l'ensemble du territoire plus large où vivent ces populations.

Le MBNP est depuis longtemps exposé à la déforestation et à la dégradation croissantes de l'espace forestier par l'effet de l'exploitation forestière illégale et de l'empiétement de son espace. Le projet est spécifiquement conçu pour améliorer les moyens de subsistance des populations vivant à l'intérieur du MBNP et dans sa périphérie et pour élaborer un système de mesures crédibles, vérifiables et rapportables de surveillance des réductions d'émissions obtenues grâce à l'évitement de la déforestation et de la dégradation des forêts, et l'accroissement des stocks de carbone forestier dans le MBNP.



De gauche à droite, M. Hadi Pasaribu, conseiller principal du ministre indonésien des Forêts, M. Jusuf Anwar, ambassadeur de l'Indonésie au Japon, M. Emmanuel Ze Meka, Directeur exécutif de l'OIBT signent la convention de projet



Le fruit que tient cette fillette est un *astocarpus elasticus*
Crédit photo : Project OIBT PD 016/99 Rev. 2

Le projet OIBT PD 057/99 Rev.2(F) encourage l'adoption de bonnes pratiques d'aménagement forestier de la part des entreprises de la filière bois en Amazonie brésilienne
Crédit photo : Project OIBT PD057/99 Rev.2(F)



FINANCEMENT DES PROGRAMMES THEMATIQUES OIBT

Conformément à la Décision 10(XLIV) du CIBT et selon les profils de programmes thématiques approuvés, les versions préliminaires de documents de programmes thématiques (DPT) ont été élaborées en conformité avec les procédures et lignes directrices énoncées en annexe 2 de la Décision 9(XLIV), pour, d'une part, le programme thématique sur l'application des législations forestières, la gouvernance et le commerce (TFLET) et d'autre part, celui relatif à la réduction de la déforestation et de la dégradation des forêts et la valorisation des services environnementaux des forêts tropicales (REDDES).

Le Directeur exécutif a invité les pays membres à désigner les membres des Comités consultatifs des programmes thématiques (TPAC) dont la tâche consiste à aider à la mise en œuvre des programmes thématiques, à savoir : (i) la sélection des activités, projets et avant-projets à financer par le programme thématique, (ii) la surveillance et l'évaluation du déroulement du programme thématique, et (iii) l'identification de sources supplémentaires de contributions financières volontaires au programme thématique. Doivent siéger au TPAC trois représentants des Membres producteurs possédant des compétences reconnues dans le domaine du programme thématique ; au moins un représentant d'un Membre consommateur non bailleur de fonds et possédant des compétences reconnues dans le domaine du programme thématique ; et des experts représentant les bailleurs de fonds intéressés et des institutions collaboratrices, ainsi que

le Directeur exécutif ou son représentant désigné.

Les premières réunions des TPAC du REDDES et du TFLET ont eu lieu à Yokohama (Japon) les 30 et 31 mars 2009 et les 2 et 3 avril 2009, respectivement. Les versions préliminaires des documents descriptifs des Programmes thématiques ont été examinées en détail, révisées et adoptées. Les deux comités ont noté la nécessité d'une évaluation à mi-parcours, d'une évaluation des effets des programmes thématiques, d'un suivi et d'une évaluation régulière de chaque projet et enfin celle d'assurer un flux de financement régulier pour la mise en œuvre des programmes thématiques. Les documents de programmes thématiques adoptés, ainsi que des conseils pratiques pour la présentation des propositions, ont été distribués à tous les pays membres l'OIBT en avril 2009. Des rubriques consacrées à chaque programme thématique ont été créées à cette date sur la page d'accueil du site internet de l'OIBT.

Un « Protocole de suivi » est en cours d'élaboration, son rôle devant être d'encadrer le suivi et l'évaluation de chaque programme thématique et d'instaurer ainsi un cadre de planification, de surveillance et d'évaluation appelé à servir de système de référence principal dans la mesure des résultats et de la réussite du programme.

En 2009, deux appels à propositions ont été lancés pour le REDDES et le TFLET au cours des cycles de printemps et d'automne.

Cycle du printemps 2009

Les cycles REDDES et TFLET du printemps 2009 ont recueilli seize (16) propositions de neuf (9) pays membres. Douze (12) propositions sollicitant l'obtention d'un total de 4 709 938 dollars E.-U ont été reçues dans le cadre du programme REDDES tandis que quatre (4) propositions sollicitant un total de 588 348 dollars E.-U ont été reçues en vertu du programme TFLET.

Suite à l'examen préalable et de pré-évaluation des propositions par le secrétariat de l'OIBT et l'examen qu'en ont fait les experts à travers les comités consultatifs des Programmes thématiques respectifs, deux propositions ont été approuvées pour financement :

Projets approuvés dans le cycle REDDES du printemps 2009

Réf. projet	Pays soumissionnaire	Intitulé	Financement OIBT
RED-A 004/09 Rev.1 (F)	OIBT	Création d'un régime volontaire de commercialisation du carbone aux fins de promouvoir la gestion durable des forêts	97 180 \$

TFLET printemps 2009 du cycle de projets approuvés

Réf. projet	Pays soumissionnaire	Intitulé	OIBT financement
TFL-PPD 005/09 Rev.1 (F)	Thaïlande	Renforcement des capacités des populations locales de la province de Chaiyaphum à gérer les forêts communautaires	56 970 \$

Cycle de l'automne 2009

Les cycles REDDES et TFLET de l'automne 2009 ont vu une augmentation notable du nombre de propositions soumises. L'appel à propositions a recueilli trente-cinq (35) propositions de dix-huit (18) pays membres. Vingt-deux (22) propositions sollicitant un total de 9 735 760 dollars E.-U ont été reçues dans le cadre du REDDES tandis que treize propositions visant à obtenir un total de 6 045 988 dollars E.-U ont été reçues dans le cadre du TFLET.

À l'issue d'un tri et d'une évaluation préalables des propositions par le secrétariat de l'OIBT et l'examen par les experts dans le cadre des différents Comités consultatifs des programmes thématiques, quatorze (14) propositions ont été approuvées pour financement, soit neuf au titre du programme REDDES et cinq au titre du TFLET.

Projets approuvés dans le Cycle REDDES de l'automne 2009

Réf. projet	Pays soumissionnaire	Intitulé	Financement OIBT
RED-PD 018/09 Rev.1 (F)	Pérou	Gestion durable des forêts et exploitation des services des écosystèmes des les forêts gérées par la collectivité autochtone Ese'Eja à Infierno (Pérou)	356 519 \$
RED-SPD 020/09 Rev.1 (F)	Chine	Élaboration et mise en œuvre pilote d'un dispositif de rémunération des services environnementaux obtenus de forêts tropicales de production dégradées et secondarisées en Chine.	149 040 \$
RED-PD 007/09 Rev.2 (F)	Indonésie	Augmenter les stocks de carbone forestier en réduisant les émissions résultant du déboisement et de la dégradation grâce à des initiatives de gestion forestière durable en Indonésie	447 071 \$
RED-SPD 009/09 Rev.2 (F)	Indonésie	Promouvoir la création de partenariats devant réduire les émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts des tourbières tropicales dans le sud de Sumatra par le renforcement des activités de conservation et de restauration	149 493 \$
RED-PD 005/09 Rev.2 (F)	Guyana	Renforcement de la capacité du Guyana à gérer les ressources forestières et les services environnementaux au moyen de l'évaluation des ressources et du suivi de l'évolution de la déforestation et de la dégradation	400 680 \$
RED-A 023/09 Rev.1 (F)	RDC	Appui technique à l'élaboration d'un inventaire forestier national en République démocratique du Congo destiné à évaluer les stocks de carbone et leur évolution sur les terres forestières	476 820 \$
RED-PPD 006/09 Rev.2 (F)	Guatemala	Programme REDDES local de développement et de lutte contre le changement climatique au Guatemala: création de modèles sociaux de durabilité	82 080 \$

Project ID	Submitting Country	Title	ITTO Funding
RED-PD 026/09 Rev.1 (F)	Ghana	Réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts grâce à une gestion concertée avec les collectivités locales	658 716 \$
RED-PD 029/09 Rev.1 (F)	Brésil	Surveillance de la déforestation, de l'exploitation forestière et des changements d'utilisation des terres dans la forêt panamazonienne - PANAMAZON II	1 124 784 \$
Total cycle REDDES Automne 2009			3 845 203 \$

Projets approuvés dans le Cycle TFLET de l'automne 2009

Réf. projet	Pays soumissionnaire	Intitulé	Financement OIBT
TFL-SPD 007/09 Rev.1 (M)	Ghana	Strengthening the capacity of small-medium enterprises in Ghana to produce and trade in timber products from legal and sustainable sources	163 039 \$
TFL-PD 010/09 Rev.1 (M)	Indonésie	Strengthening the capacity of related stakeholders in Java on implementing new Indonesian TLAS	474 163 \$
TFL-PD 003/09 Rev.2 (M)	Cameroun	Improving governance and transparency of timber harvests and trade in Cameroon	365 526 \$
TFL-PD 014/09 Rev.1 (M)	Cameroun	Reduction of illegal logging through better governance of community forests in the Lom et Djerem Division, East region, Cameroon	302 562 \$
TFL-PPD 001/09 Rev.2 (M)	Colombie	Implementing and promoting sustainable forest management through formulation of an action plan for improved forest law enforcement and governance in Colombia	91 498 \$
Cycle TFLET automne 2009 TOTAL			1 396 788 \$

Un article sur le programme REDDES de l'OIBT a été publié dans le numéro 3 du bulletin de l'UN-REDD en octobre 2009 (http://www.un-redd.org/Newsletter3_ITTO_commentary/tabid/2037/language/en-US/Default.aspx)

La 45e Conseil international des bois tropicaux (CIBT), qui s'est tenu à Yokohama (Japon) du 9 au 14 novembre 2009, a annoncé un financement des programmes thématiques à hauteur de 3,5 millions de dollars E.-U, y

compris 2,0 millions de dollars en financement initial du lancement du programme sur la gestion des forêts des collectivités et leurs entreprises (CFME) et de celui relatif à la transparence du commerce et du marché (TMT). La somme de 575 000 dollars E.-U a été affectée au programme REDDES et 949 380 dollars E.-U au programme TFLET. Aucune annonce de contribution n'a été reçue à ce jour pour le programme thématique sur le développement et l'efficacité de l'industrie (programme IDE).

L'état de capitalisation des programmes thématiques OIBT est le suivant :

TP	TP Total envisaged	Funding pledged	Remaining Balance	Donors
REDDES	18 000 000 \$	4 438 958 \$	13 561 042 \$	Norvège, Japon, Suisse, États-Unis
TFLET	15 000 000 \$	5 846 384 \$	9 153 616 \$	Pays-Bas, Royaume-Uni (DFID), Japon, Suisse, États-Unis, Australie, Nouvelle-Zélande, Finlande, Norvège, République de Corée, Association des importateurs de bois d'œuvre au Japon
CFME	10 000 000 \$	1 000 000 \$	9 000 000 \$	Japon, États-Unis, Suisse, Norvège, Suède
TMT	5 000 000 \$	1 000 000 \$	4 000 000 \$	Suisse, États-Unis, Japon, Finlande
IDE	10 000 000 \$	\$	10 000 000 \$	

Des renseignements sur les programmes thématiques OIBT sont diffusés sur le site de l'OIBT www.itto.int



Mme Prudence Yombiyeni (Gabon) boursière de l'OIBT en formation de chercheur sur les « champignons décomposeurs du bois » à l'Université catholique de Louvain à Louvain (Belgique).

Boursier OIBT M. Michael Fofana (Libéria), lors d'un stage international sur le thème « élargissement de l'agroforesterie au cadre vivrier et au développement durable » au TREES de l'université des Philippines à Los Baños (Philippines)



BOURSES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE

L'OIBT offre des bourses par le Fonds Freezailah destinées à promouvoir le développement des ressources humaines et à renforcer les compétences professionnelles dans les pays membres en matière de foresterie tropicale et dans les disciplines connexes.

En Décembre 2009, le Programme, qui a commencé en 1989, a permis à plus de 1000 jeunes et de personnes en milieu de carrière de plus de 40 pays, employés de l'administration centrale, d'universités, d'instituts de recherche, de la société civile et du secteur privé, de poursuivre leur développement professionnel et d'améliorer leurs perspectives de carrière. Les bourses sont principalement octroyées aux ressortissants de pays producteurs membres de l'OIBT. Vingt-sept pour cent des bourses ont été décernées à des personnes originaires d'Afrique, 34 % à des ressortissants de pays de la région Asie-Pacifique et 24 % à des ressortissants de pays d'Amérique latine et des Caraïbes. D'autre part, 12 % des bourses ont été décernées à des ressortissants de pays consommateurs en développement, dont la Chine et le Népal, et 4 % à des ressortissants de pays consommateurs développés.



Boursiers OIBT, Alberto Carvajal Guerrero Cesar (Colombie) lors du 20e stage intensif international en aménagement diversifié des forêts tropicales au CATIE à Turrialba (Costa Rica)

Le montant total des bourses attribuées s'élève à environ 6,1 millions de dollars. Le programme soutient principalement des activités à court terme, comme la participation à des conférences internationales, des stages et voyages d'étude. Toutefois, il aide également les étudiants qui en sont bénéficiaires à préparer des manuels et des monographies et fournit des petites aides à des doctorants.

Le Programme de bourses de l'OIBT encourage le développement des capacités des femmes agents forestiers, et a ainsi octroyé un soutien financier à 281 étudiantes menant des études et travaux de recherche dans des domaines pertinents à ce programme, ce qui représente 25 % du nombre total des bourses attribuées.

En 2009, deux jurys de bourses se sont réunis sur plateforme électronique ; ils ont ainsi procédé à l'évaluation des dossiers de demandes de bourses et ont transmis au Conseil leurs recommandations de sélection. Dans la session de printemps, 23 bourses ont été approuvées et attribuées pour un montant total de 149 575 dollars E.-U. Dans la session d'automne, 22 bourses ont été approuvées et attribuées pour un montant total de 149 015 dollars E.-U.



M. Abraham Baffoe (Ghana), boursier de l'OIBT, visitant un chantier forestier dans l'ouest du Ghana

Bourses accordées au printemps 2009

Nom du boursier	Pays	Activité
M. Krishna Prasad Acharya	Népal	Participation au XIIIe Congrès forestier mondial à Buenos Aires (Argentine)
Victor Agyeman Kwame Dr.	Ghana	Publication d'un ouvrage « L'heure des comptes: une bibliographie commentée des dégâts forestiers et de la régénération opérés par l'exploitation forestière dans les forêts tropicales et les résultats de nouvelles recherches au Ghana »
M. Arunachalam Balasubramanian	Inde	Formation brève en laboratoire aux « Méthodes de quantification du piégeage du carbone dans les plantations de boisement » à l'Université de Guelph en Ontario (Canada)
M. Issaka Assoumanou	Togo	Programme de Masters en gestion participative des forêts tropicales à l'Ecole nationale des Eaux et Forêts de Ouagadougou (Burkina Faso)
Mme Angela Njoya Betieh	Libéria	Programme de Masters en surveillance des forêts et techniques d'évaluation dans les zones tropicales de l'Université des sciences forestières appliquées à Siegen (Allemagne)
M. Prasad Bhatta Jagadish	Népal	Programme de Masters en foresterie de l'Institut forestier de l'Université de Tribhuvan, à Pokhara (Népal)
Taksey Dobon Mytter M.	Papouasie-Nouvelle-Guinée	Suivi d'une formation en gestion environnementale au Collège Galilée de Mahalal (Israël)
M. Marra Dourma	Togo	Préparation d'un document technique sur le thème « Contribution à la gestion des forêts claires d' <i>Isoborlinia</i> spp. en zone écologique guinéenne du Togo : diversité, écologie, structure et extractivisme »
Mme Ernestine Etanghi Eyvette	Cameroun	Suivi d'une formation universitaire diplômante spécialisée en maîtrise du changement climatique en zones tropicales et sub-tropicales à l'Institut de recherche sur l'environnement, les forêts et le paysage de l'Université de Jena (Allemagne)
M. Anibal Alberto Jadan Guanin	Équateur	Participation au 21 ^e stage international de formation intensive en aménagement diversifié des forêts tropicales naturelles au CATIE à Turrialba (Costa Rica)
Mme Pabitra Jha	Népal	Programme Masters en gestion des aires protégées à l'université de Klagenfurt à Klagenfurt (Autriche)
M. Pal Mohinder	Inde	Participation à une formation internationale ayant pour thème « Changement climatique et désertification », organisé par l'OMM à Tel Aviv (Israël)
M. Pierre Ngangoumoun	Cameroun	Programme de Masters en télédétection et SIG au Centre régional africain des sciences et technologies de l'espace en langue française à Rabat (Maroc)
Mme Bobelé Florence Niamke	Côte d'Ivoire	Programme de doctorat sur le thème « Déterminants physiques et chimiques de la création du duramen et de la durabilité du bois de teck de Côte d'Ivoire » au CIRAD et à l'université de Montpellier (France)
M. Athuahene Yaw Nyako	Ghana	Formation de courte durée sur le thème « Changement climatique et développement » à l' <i>Overseas Development Group</i> de l'université d'East Anglia à Norwich (Royaume-Uni)
Mme Deepa Paudel	Népal	Rédaction d'un mémoire technique ayant pour thème « Impact des plantes invasives sur les essences tropicales à bois d'œuvre » à Institute of Forestry de l'université de Tribhuvan à Pokhara (Népal)
M. Edwin Franco Ponce Ramirez	Équateur	Participation au 21 ^e stage international de formation intensive en aménagement diversifié des forêts tropicales naturelles au CATIE à Turrialba (Costa Rica)
Dr. Elizabeth Mangaya-Ay Remedio	Philippines	Participation au XIIIe Congrès forestier mondial de Buenos Aires (Argentine)
M. Ashutosh Subhash	Inde	Formation de courte durée sur le thème « Changement climatique et développement » à l' <i>Overseas Development Group</i> de l'université d'East Anglia à Norwich (Royaume-Uni)
Mme Debabrata Swain	Inde	Participation à un stage sanctionné par un certificat sur le thème « Principes et applications de la télédétection et des SIG à quatre application de terrain à l' <i>International Institute for Geo-Information and Science and Earth Observation</i> (ITC) de Enschede (Pays-Bas)
M. Luis Trevejo Loayza	Pérou	Participation au 10 ^e stage international sur la valorisation économique et institutionnelle de la gestion des services environnementaux au CATIE de Turrialba (Costa Rica)
M. Felipe Veluk Gutierrez	Brésil	Programme Masters en gestion et conservation des forêts tropicales et de la diversité au CATIE de Turrialba (Costa Rica)
M. Shuirong Wu	Chine	Participation au 13 ^e Congrès forestier mondial, 2009 à Buenos Aires (Argentine)
Mme Kriti Acharya	Népal	Programme de maîtrise en gestion des ressources naturelles et du développement rural à l'Université de Tribhuvan, l'Institut forestier à Pokhara (Népal)

Name of Fellow	Country	Activity
M. Addo Abraham-Ansah Allotey	Ghana	Formation de courte durée dans l'élevage des reines d'abeilles et les techniques durables de récolte des produits de la ruche, de leur transformation et commercialisation dans l'intérêt de la foresterie durable et du développement communautaire à l'université d'agriculture Baraka à Molo (Kenya)
M. Charles Anin-Agyei	Ghana	Programme M.Phil dans le secteur forestier axé sur le changement climatique et la dynamique naturelle des forêts dans les massifs forestiers de hautes futaies ghanéennes à l'Université d'Aberdeen (Royaume-Uni)
M. Juan Vasquez Rommel Baluarte	Pérou	Formation à la modélisation de croissance de 15 essences commerciales dans les placettes-échantillons permanentes établies pour les essais sylvicoles dans les forêts tropicales inondées et alluvionnées de Loreto (Pérou)
Mme Maria Isabel Barros Amando	Brésil	Séminaire international sur la gestion des aires protégées à l'Université de Montana, Missoula, (États-Unis)
Mme Ana Maria Jimenez Briceño	Colombie	Master de recherche sur l'aménagement et les coefficients de croissance des richesses naturelles de la forêt sèche dans l'optique des changements climatiques à l'université del Tolima, à Tolima (Colombie)
M. Dhakall Maheshwar	Népal	Préparation d'un mémoire ayant pour thème « La gestion durable des forêts au Népal: analyse de la filière de commercialisation du bois des producteurs aux consommateurs »
M. Lillia Suyapa Doblado Amador	Honduras	Programme de maîtrise en gestion et conservation des forêts tropicales et de la biodiversité au CATIE à Turrialba (Costa Rica)
Edem Kodzo M. Ekpe	Ghana	Recherche de doctorat portant sur « Les activités vivrières d'appoint chez les populations riveraines des forêts et leurs incidences sur les attitudes à l'égard de la conservation des bois tropicaux dans le sud du Ghana » à l'Université du Centre de la Floride (États-Unis)
M. Haroun-al-Rashid Idiris Jaji	Philippines	Recherche sur le terrain dans le cadre d'un doctorat sur « Gestion des litiges et des ressources naturelles dans les bassins versants objets de litiges aux Philippines » à l'Université d'État de New York, Syracuse (États-Unis)
M. Yao Kouadio Roger	Côte d'Ivoire	Recherche de doctorat sur « Les facteurs de classification des petits mammifères dans la conservation et la valorisation du parc National du Banco en Côte d'Ivoire » à l'UFR Biosciences de l'Université de Cocody à Abidjan (Côte d'Ivoire)
M. Pradeep Kumar	Inde	Formation de courte durée sur la « Modélisation de la répartition des espèces à l'usage des biologistes de la conservation » au Centre pour la conservation de la biodiversité du Musée américain d'Histoire Naturelle, Arizona (États-Unis)
M. Aida Baja Lapis	Philippines	Publication du « Guide de terrain du rotin aux Philippines »
M. Manuel Garcia Sabino Mollinedo	Guatemala	Doctorat Programme en sciences forestières et en génie des ressources naturelles renouvelables à l'Université de Cordoue en Espagne et à l'université de Concepción au Chili
M. Michel Ndjondo	Gabon	Programme de maîtrise en agronomie et agro-alimentaire axée sur la gestion environnementale des forêts tropicales et des écosystèmes à Montpellier SupAgro, Institut des Régions Chaudes, Montpellier (France)
M. Régis Ngueregaye Aristide	République centrafricaine	Programme de maîtrise en gestion durable des ressources forestières à l'Université Polytechnique de Bobo Dioulasso au Burkina Faso
M. Ohn Lwin	Myanmar	Rédaction d'un mémoire sur « Le recueil et le partage des expériences de terrain en matière d'aménagement des plantations forestières au Myanmar »
Mme Sandra Acheampong Owusu	Ghana	Recherche M.Phil sur « Stock d'acajou d'Afrique – âge des arbres, anatomie des boutures feuillées dans différents substrats d'emportage » à l'Université Kwame Nkrumah des sciences et de la technologie, Kumasi (Ghana)
M. Guy Alain Tiam Tagne	Cameroun	Recherche de doctorat sur le thème « Végétation tropicale en altitude: diversité écologique et ressources naturelles renouvelables dans le massif du mont Oku » au Centre pour l'environnement et le développement de Yaoundé (Cameroun)
Mme Ulak Sunita	Népal	Recherche Masters sur le thème « Évaluation des effets des espèces végétales exotiques envahissantes sur la croissance et le développement des essences tropicales à bois d'œuvre » à l'Université de Tribhuvan, Institut forestier de Pokhara (Népal)
Mme Sin Yeng Wong	Malaisie	Visite d'étude botanique de la famille des aracées à l'herbarium de Kew, au Nationaal Herbarium des Pays-Bas, à l'Herbarium München Systematische Botanic, au Botanical Museum Berlin-Dahlem et au Bogor Herbarium
Mme Jummai Othniel Yila	Nigeria	Recherche de doctorat sur le thème « Changements institutionnels dans la gestion des forêts : analyse des structures d'utilisation des forêts, stratégies vivrières et degré de participation des utilisateurs de la forêt tropicale ombrophile dans le district de Boki dans l'État nigerian de Cross River » à AIT (Thaïlande)



Viste de terrain lors d'un atelier de formation OIBT sur les statistiques de la foresterie tropicale et du commerce du bois à Iquitos (Pérou)

Famille en canoë
Crédit photo : Fotonatural



MISSIONS DE DIAGNOSTIC OIBT

Mission de diagnostic au Cameroun

L'OIBT a mené une mission de diagnostic au Cameroun en septembre 2008 afin d'identifier les facteurs qui limitent le plus fortement la progression vers l'objectif 2000 de l'OIBT et la gestion durable des forêts dans ce pays. Le rapport de cette mission n'a toutefois été présenté au Conseil qu'en novembre 2009. La mission était dirigée par M. Kouami Kokou. Les autres membres de la mission étaient MM Karl-Hermann Schmincke, John T. Woods, Samuel Ebamane Nkoumba et John Palmer.

Parmi les contraintes identifiées par la mission on note les suivantes :

- Des droits d'usufruit foncier et des régimes de propriété fonciers donnant lieu à des litiges persistants qui ne sont pas propices à la sécurisation du domaine forestier ;
- Conflits d'intérêt entre les exploitants forestiers et les populations riveraines dans les zones forestières en exploitation ;
- Exploitation forestière illégale dans le domaine forestier non-permanent (domaine rural)
- Main-d'œuvre insuffisante pour l'exécution et le contrôle des activités d'exploitation forestière ou des plans d'aménagement forestier ;
- Un défaut de transparence dans les activités du ministère des Forêts et de la Faune ;
- Des mesures dissuasives insuffisantes contre le bûcheronnage illégal
- L'insuffisance des sanctions dissuasives contre les abattages clandestins, se traduisant par une généralisation des activités forestières illégales, en

particulier dans les « petits domaines » ; et

- Trafic d'influence et concussion, jusqu'aux plus hauts niveaux de l'administration forestière.

À ce jour, 24 pays membres ont bénéficié de ces missions de diagnostic de l'OIBT.

La mission a formulé un certain nombre de recommandations au gouvernement du Cameroun, dont les suivantes :

- développer une politique formelle et une stratégie associée visant la transformation plus poussée artisanale et industrielle des produits forestiers, pour plus de valeur ajoutée et de création d'emplois, tout en veillant à la possibilité de la forêt ;
- améliorer le mécanisme d'adjudication des ressources forestières, en concertation avec les parties prenantes, en vue d'accroître les revenus forestiers de l'Etat à travers des procédures empreintes de transparence ;
- harmoniser les taxes douanières pour minimiser les fraudes au niveau des douanes ;
- une partie des revenus issus des taxes perçues sur les produits forestiers doit être directement rétrocédée au MINFOF pour soutenir les efforts de gestion durable des forêts du Cameroun.
- fournir un cadre foncier sécurisé qui soit porteur de développement forestier tant dans les domaines forestiers permanents que non- permanents du Cameroun ;
- mettre à jour le plan de zonage des terres de 1992 et en élaborer des schémas directeurs d'aménagement du territoire subséquents ;
- élaborer une politique incitative pour le développement de petites et moyennes entreprises (PME) forestières au Cameroun.
- entreprendre des réformes internes profondes et adéquates de l'administration forestière camerounaise en vue d'améliorer l'efficacité de ses interventions dans le secteur forestier ;
- réorganiser la formation forestière dans les écoles et universités pour les besoins du MINFOF et d'autres partenaires du secteur forestier ;
- mettre à jour la politique forestière de 1993, le code forestier de 1994 et ses textes d'application en impliquant toutes les parties prenantes ;
- appliquer des dispositions légales aux détenteurs

de petits permis afin d'assister le secteur artisanal à sortir du cadre d'exploitation illégale et pour assurer un approvisionnement régulier du marché local ;

- investir les ristournes des taxes aux populations dans des projets de développement local plutôt que de les mettre à la disposition des autorités locales.



Le représentant du Japon, **M. Toshikatsu Aoyama**, a exprimé sa reconnaissance face aux efforts déployés par la mission technique, lesquels ont permis de mettre en lumière les questions essentielles que soulève la situation actuelle au Cameroun. **M. Hideaki Takai** du Japon s'est également félicité de l'engagement fort pris par le représentant du Cameroun en faveur d'une amélioration des pratiques de gestion forestière dans son pays.



Marché local du bois au Cameroun

GROUPES CONSULTATIFS REPRÉSENTANT LA PROFESSION DU BOIS ET LA SOCIÉTÉ CIVILE

Au cours de l'année 2009 le Groupe consultatif de la société civile (GCSC) créé par l'OIBT a été particulièrement actif. Le groupe a participé activement à la Conférence internationale sur la tenure forestière, la gouvernance et les entreprises, qui s'est tenue à Yaoundé, au Cameroun, du 25 au 29 mai 2009, à l'occasion de laquelle a été produite une déclaration des femmes africaines sur ces thèmes. Le GCSC a également élu son bureau directeur. Au 1er juillet 2009, la composition de ce bureau était la suivante :

Co-présidents

Chen Hin Keong, co-président pays producteurs et coordonnateur du GCSC

hkchen@pc.jaring.my

Augusta Molnar, co-président des pays consommateurs

amolnar@rightsandresources.org

Points focaux Asie

Yati Bun, FPCD (Papouasie-Nouvelle-Guinée)

yabun@datec.net.pg

Christine Wulandari, FKKM (Indonésie)

chs_wulandari@yahoo.co.uk

Points focaux Amérique latine

Alberto Chinchilla, ACICAFOC (Costa Rica)

achinchilla@acicafoc.org

Nouveau point focal à sélectionner

Points focaux Afrique

Cécile Ndjebet, Cameroun Ecologie (Cameroun)

cndjebet@yahoo.com

Francis Colee, Green Advocates (Liberia)

greenadvocatesadm@yahoo.com

Conseillers attirés

Andy White, RRI

awhite@rightsandresources.org

Cleto Ndikumagenge, UICN

cleto.ndikumagenge@iucn.org

Stewart Maginnis, UICN

Stewart.Maginnis@iucn.org

Mimbimi Parfait Esono, FSC

akung34@yaboo.fr

Yam Malla, RECOFTC

yam.malla@recoftc.org

Le groupe consultatif de la société civile a également organisé une rencontre en marge de la quarante-cinquième session du Conseil international des bois tropicaux pour présenter les résultats et les actions de suivi de la Conférence de Yaoundé sur le thème « évaluation des régimes fonciers des forêts tropicales, réformes et défis politiques ». A été plus particulièrement évoquée la nécessité de lever des fonds suffisants pour le nouveau programme thématique OIBT relatif à la gestion des forêts des collectivités et leurs entreprises (décision 10/LXIV), lequel est considéré par les membres du GCSC comme un excellent moyen de collaboration entre l'OIBT et les groupes de la société civile dans les pays membres producteurs.



Augusta Molnar, de l'organisation *Rights and Resources Initiative*, a fait état de l'importance croissante de la gestion forestière confiée aux collectivités et a souligné la nécessité de trouver des financements au Programme thématique OIBT sur la gestion des forêts des collectivités.



Cécile Ndjebet, du Réseau des femmes africaines pour les forêts communautaires, a mentionné le fait que les lois coutumières et nationales ne permettaient guère l'accès des femmes à la propriété foncière en Afrique.

Discussion annuelle OIBT 2009 sur le marché

La discussion annuelle de l'OIBT sur le marché de 2009 a eu lieu lors d'une séance conjointe des comités qui s'est tenue pendant la quarante-cinquième session du Conseil sur le thème « Le marché des bois tropicaux à la croisée des chemins : le point de vue des acheteurs ». Elle était organisée par le Groupe consultatif sur le commerce.

Des présentations ont été faites par cinq intervenants couvrant les perspectives des principaux marchés de consommation, à savoir le Royaume-Uni, l'Union européenne (UE), la Chine, l'Inde, le Japon et les États-Unis d'Amérique (USA). Alors que pratiquement tous les marchés établis ont été gravement touchés par la crise économique mondiale, les perspectives de reprise s'annoncent diverses entre ces marchés, avec l'Europe, l'Amérique du Nord et le Japon apparemment les plus sévèrement touchés. Il a été mentionné que

l'économie de la Chine avait été la moins touchée et qu'une poussée des investissements dans la capacité de transformation des produits ligneux, couplée à une croissance du marché interne favorable, offraient aux exportateurs les conditions nécessaires à un redressement. À l'opposé, l'Inde a connu une croissance continue des importations de produits ligneux en 2009 et la demande devrait continuer de croître de pair avec la croissance économique soutenue.

Les communications produites durant cette discussion ont fourni des indications précieuses sur les particularités des grands marchés, allant de l'évolution des besoins du marché de l'UE à la recherche de l'adoption des dernières technologies en Chine ; de la dépendance croissante de l'Inde à l'égard des importations de produits ligneux à la baisse continue de la consommation et des importations au Japon, en passant par la gravité de la situation aux États-Unis d'où est partie la crise économique mondiale.



M.Y. Ohashi, Secrétaire général de la *Japan Lumber Importers Association* a présenté un tableau des importations japonaises de bois et l'état du marché au Japon.



M. Stefan Willie du Groupe AKTRIN a présenté les caractéristiques des marchés américains du bois et des produits ligneux, en exposant les normes américaines et la certification des bois et produits ligneux. Il a mentionné que les importations américaines – dans les conjonctures économiques saines – étaient d'environ 350 000 m³ de bois de feuillus tropicaux, ce qui, en volume, représente 18 % de l'ensemble des importations de bois feuillus (et 23 % en valeur).



M. Wu Shegfu, de la *China National Forest Products Industry Association* a produit une communication sur le thème des bois tropicaux et de l'évolution du marché chinois.



Participants à la discussion annuelle sur le marché

M. Andy Pitmam de TRADA Technology (deuxième à partir de la droite) a fait un tour d'horizon des tendances et des facteurs qui portent la consommation de bois au Royaume-Uni et dans la grande Europe. Il a souligné les tendances que montre le secteur du BTP et l'exigence croissante « de sources d'approvisionnement responsables ». Il a indiqué que les matériaux concurrents du bois (dont l'acier le béton) en particulier dans le secteur du BTP, faisait une promotion active du caractère écologique de leurs produits. M. Pitman a conclu sa communication en donnant une vue d'ensemble informative de la concurrence croissante à laquelle sont confrontés les produits tropicaux de la part d'un éventail de produits nouveaux en bois « modifié » par procédés chimiques et physiques.

M. Ramkrishna Somaia de l'*Indian Timber Importers Association* (troisième à partir de la droite) a rapporté que les importations de bois avaient été en progression de 10 % environ par rapport à 2008 et que les exportations avaient progressé de 15 % environ. Il a indiqué que l'Inde importait tous les ans environ 16 millions de mètres-cubes de bois mais qu'il lui fallait quelque 85 millions de mètres cubes pour satisfaire sa demande.



Séchage et inspection du contreplaqué tropical
Crédit photo : Samling Corporation (Malaisie)

Transport de grumes sur barge en République du Congo
Crédit photo : CIB



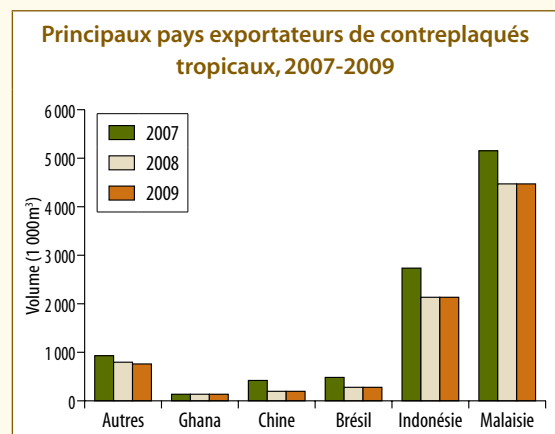
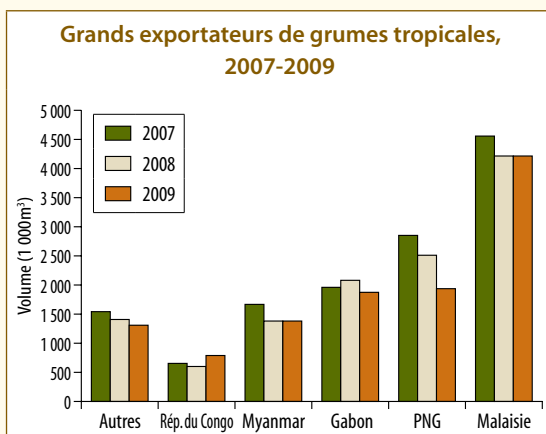
Examen annuel et évaluation de la situation mondiale des bois 2009

En 2009, le commerce des bois tropicaux a été sévèrement touché par la crise financière et économique mondiale avec la poursuite de la détérioration de la demande dans les principaux pays consommateurs - États-Unis, UE et Japon - et sous l'effet d'une intensification de la concurrence des bois résineux et matériaux autres que le bois. Les mises en chantier et les autres activités de BTP aux États-Unis et dans les pays de l'UE ont été en net recul, ce qui a freiné la demande de produits ligneux tropicaux. Bien que la conjoncture économique ait commencé à se stabiliser aux États-Unis, les mises en chantier sont demeurées à des niveaux relativement faibles cependant que dans les pays de l'UE la conjoncture économique est restée en

demi-teinte. Les perspectives d'une reprise de la demande de bois tropicaux dans les principaux pays consommateurs en 2010 restent incertaines.

Les exportations de grumes tropicales en provenance des pays producteurs de l'OIBT ont reculé en 2008 et 2009, la Malaisie continuant de dominer le commerce qui a été principalement tourné vers les pays asiatiques, soit la Chine, l'Inde, le Japon et la province chinoise de Taiwan. Les exportations de grumes tropicales de Papouasie-Nouvelle-Guinée ont suivi cette tendance et montrent un tassement en 2008 et 2009, cependant que la majeure partie de ces exportations étaient destinées à la Chine. Le Gabon a également été un important exportateur de grumes tropicales en 2009, alors que des restrictions importantes à l'exportation de grumes devaient être appliquées 2010. En République du Congo – autre pays exportateur majeur de grumes africaines – les exportations de grumes ont progressé en 2009 en raison des fermetures nombreuses d'unités de transformation du bois, provoquées par une chute de la demande et des prix pour les produits transformés sur les marchés d'exportation traditionnels. Les filières forêt-bois de nombreux pays producteurs africains membres de l'OIBT ont sollicité des plans de soutien de la part des gouvernements sous la forme de révisions à de leurs assujettissements à divers prélèvements fiscaux (sur la forêt, la valorisation industrielle et les exportations).

Alors que les exportations de contreplaqués tropicaux de Malaisie et l'Indonésie sont restées relativement stables en 2009, l'industrie chinoise du contreplaqué,



dont la production avait considérablement progressé jusqu'en 2007, s'est contractée de manière sensible en 2008 et 2009 en réaction à une plus grande rigueur des normes techniques régissant les performances environnementales et physiques des panneaux sur les marchés américain et européen. Les progrès techniques dans la fabrication du contreplaqué de résineux et la présence sur le marché de matériaux de substitution ont conduit à des pertes de parts de marché que les bois tropicaux occupaient sur les marchés traditionnels du panneau.

Les prix des produits primaires de bois tropicaux se sont effondrés en 2009 sous l'effet de la récession économique mondiale qui s'est fait sentir sur les grands marchés. Des réductions de la demande, plutôt qu'une contraction de l'offre, ont joué un rôle important dans la baisse des prix même si ceux-ci ont généralement montré une certaine stabilité en 2009, à des niveaux cependant relativement faibles.

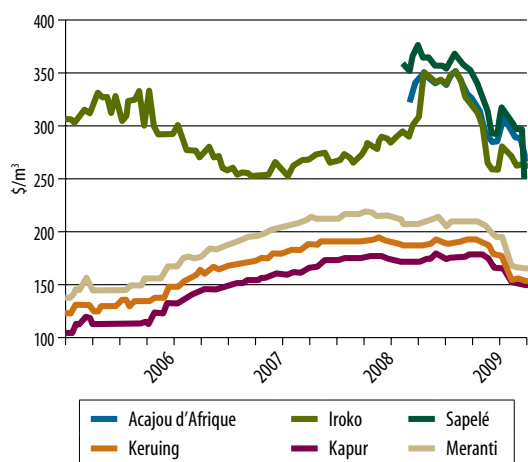
La croissance des importations de produits bois de transformation secondaire (SPWPs) a commencé à se ralentir en 2008¹ dans les pays de l'UE en raison des effets durables de la crise financière et économique mondiale. Aux États-Unis, premier pays importateur de PBTS au monde, les effets du ralentissement

Production et commerce de produits primaires de bois tropicaux, 2007-2009, total OIBT (en millions de m³)

	2007	2008	2009	% d'évolution 07-09
Grumes				
Production	141,8	141,0	140,0	-1,3
Importations	15,0	12,8	11,0	-26,0
Exportations	13,1	11,8	11,4	-13,0
Sciages				
Production	43,3	44,0	43,7	0,01
Importations	8,9	8,0	7,2	-19,0
Exportations	11,8	10,0	10,0	-15,3
Contreplaqués				
Production	19,9	18,4	18,4	-8,2
Importations	8,0	6,7	6,7	-16,2
Exportations	9,7	8,0	8,0	-17,5

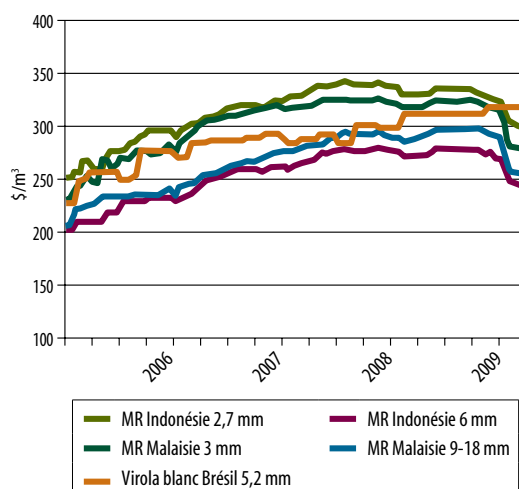
économique ont été plus des plus spectaculaires avec une baisse de la valeur des importations de PBTS accompagnant le fléchissement de l'activité logement et des dépenses de consommation. Le total des importations de PBTS dans le monde a atteint 92,5 milliards de dollars en 2008, et un peu plus en 2007 (1,2%), mais avec seulement un dixième du taux de croissance de l'année précédente. Les importations totales de PBTS chez les pays consommateurs de l'OIBT ont reculé en valeur pour la première fois depuis cinq ans, cette baisse ayant été de 1,5 milliards de dollars. Cependant, plus de 70% du commerce des PBTS a continué de se

Courbe des prix des grumes de feuillus tropicaux, 2005-2009



Note: Prix en dollars constants de 1990 par mètre cube (corrigés par l'indice des prix à la consommation du FMI pour les pays industrialisés). Les séries de données pour l'Afrique et l'acajou sapélé ne sont disponibles qu'à partir de janvier 2008.

Courbes des prix des contreplaqués de feuillus tropicaux, 2005-2009



Note: prix en dollars constants de 1990 par mètre cube (corrigés par l'indice des prix à la consommation du FMI pour les pays industrialisés).

pratiquer entre pays consommateurs de l'OIBT.

La Chine, qui domine les exportations mondiales de PBTS depuis 2003, représentaient 24 % des « exportations de consommateurs OIBT » en 2008. Toutefois, en raison de la faiblesse de la demande dans les principaux marchés, en particulier la baisse des importations de meubles en bois aux États-Unis, ainsi que la forte concurrence des autres producteurs, la croissance rapide des exportations chinoises de PBTS a ralenti en 2008 à moins de 2%, comparé à la moyenne croissance d'environ 20 % au cours des quelques dernières années. En revanche, le Vietnam - plus grand exportateur de PBTS tropicaux - a continué de connaître une croissance importante des exportations de PBTS en 2008, malgré la conjoncture économique défavorable des marchés d'exportation.

L'émergence d'initiatives politiques visant l'exploitation forestière illégale au moyen de diverses initiatives

FLEG aux niveaux international et national est considérée comme susceptible d'accroître le potentiel de compétitivité des produits ligneux d'origine légale d'actualité en bloquant l'accès au marché des produits moins chers d'extraction illégale et en améliorant la perception de la qualité écologique des produits proposés chez le consommateur. En 2009, il y a eu un débat important concernant les impacts sur le marché que certaines initiatives politiques telles que l'APV FLEGT étaient susceptibles d'avoir, de même que les principes encadrant les passations de marchés publics, l'amendement du Lacey Act aux États-Unis et le projet de législation de l'UE relatif à la « diligence raisonnable » ; les acteurs se demandant si ces dispositions allaient entraîner une application des lois tout en n'imposant pas de surcoûts inutiles aux exploitants opérant dans la légalité.

1 Les dernières données annuelles complètes pour les PLTS sont celles de l'année finissant en décembre 2008

BILAN FINANCIER

CRÉDITS ATTRIBUES OU ANNONCÉS PAR LES BAILLEURS DE FONDS AU COMPTE SPECIAL ET AU FONDS DU PARTENARIAT DE BALI (les financements des programmes thématiques sont indiqués séparément)

(En dollars US)

COMPTE SUBSIDIAIRES DES AVANT-PROJETS	2009	2008	2007
AUSTRALIE			17 500,00 \$
FINLANDE	30 000,00 \$	95 198,57 \$	20 000,00 \$
FRANCE	69 400,00 \$		
JAPON	428 533,00 \$	770 927,00 \$	340 947,00 \$
NLLE-ZÉLANDE		56 295,00 \$	
NORVÈGE	10 000,00 \$		56 538,00 \$
REP. de CORÉE	20 000,00 \$		20 000,00 \$
SUISSE	500 000,00 \$	420 000,00 \$	320 000,00 \$
ÉTATS-UNIS	35 000,00 \$	380 098,00 \$	100 000,00 \$
TOTAL:	1 092 933,00 \$	1 722 518,57 \$	874 985,00 \$

COMPTE SUBSIDIAIRE DES PROJETS :

AUSTRALIE			10 000,00 \$
BELGIQUE		118 000,00 \$	
FINLANDE			10 000,00 \$
FRANCE			65 000,00 \$
JAPON	4 454 740,00 \$	4 419 448,00 \$	6 482 755,00 \$
RÉP. de CORÉE	30 000,00 \$	30 000,00 \$	30 000,00 \$
NORVÈGE			82 000,00 \$
SUISSE	106 700,00 \$	706 040,00 \$	1 338 800,00 \$
ÉTATS-UNIS	507 520,00 \$	632 004,00 \$	650 000,00 \$
C.F.C.			480 511,00 \$
7&I Holdings	814 590,00 \$		
TOTAL:	5 913 550,00 \$	5 905 492,00 \$	9 149 066,00 \$

COMPTE SUBSIDIAIRE DES PROGRAMMES THÉMATIQUES :

	Totaux annoncés			
NORVÈGE	3 968 957,64 \$	90 000,00 \$	3 863 957,64 \$	15 000,00 \$
PAYS-BAS	3 000 000,00 \$			3 000 000,00 \$
JAPON	1 992 171,00 \$	1 000 936,00 \$	391 195,00 \$	600 040,00 \$
SUISSE	1 283 040,00 \$	900 000,00 \$	383 040,00 \$	
ROYAUME-UNI	949 380,00 \$	949 380,00 \$		
ÉTATS-UNIS	815 000,00 \$	525 000,00 \$	265 000,00 \$	25 000,00 \$
AUSTRALIE	85 000,00 \$		35 000,00 \$	50 000,00 \$
FINLANDE	69 263,00 \$	34 064,00 \$	20 000,00 \$	15 199,00 \$
NLLE-ZÉLANDE	37 530,00 \$			37 530,00 \$
SUÈDE	25 000,00 \$	25 000,00 \$		
RÉP. de CORÉE	10 000,00 \$		10 000,00 \$	
JLIA	50 000,00 \$			50 000,00 \$
TOTAL:	12 285 341,64 \$	3 524 380,00 \$	4 968 192,64 \$	3 792 769,00 \$

FONDS DU PARTENARIAT DE BALI : Non préaffectés

Fonds non préaffectés			
Intérêts acquis	413 005,32 \$	675 428,76 \$	1 157 038,92 \$
TOTAL:	413 005,32 \$	675 428,76 \$	1 157 038,92 \$

PROGRAMMES THÉMATIQUES

	Budget	Totaux annoncés			
TFLET	15 000 000,00 \$	5 846 384,00 \$	949 380,00 \$	1 104 235,00 \$	3 792 769,00 \$
REDDES	18 000 000,00 \$	4 438 957,64 \$	575 000,00 \$	3 863 957,64 \$	
CFME	10 000 000,00 \$	1 000 000,00 \$	1 000 000,00 \$		
TMT	5 000 000,00 \$	1 000 000,00 \$	1 000 000,00 \$		
IDE	10 000 000,00 \$				
	58 000 000,00 \$	12 285 341,64 \$	3 524 380,00 \$	4 968 192,64 \$	3 792 769,00 \$

BILAN CONSOLIDÉ AU TITRE DU 31 DÉCEMBRE 2009

(En dollars US)

ACTIF	2009	2008
Espèces et dépôts à terme	49 781 971	49 252 568
Arriérés de contributions	5 925 280	6 188 036
Sommes à recevoir du Japon	393 433	359 767
Charges payées d'avance	10 913	18 555
Avances consenties à des membres du personnel et autres créances y afférentes	820 248	331 328
Intérêts constitués sur dépôts à terme	44 194	43 112
Total de l'actif	56 976 039 \$	56 193 367 \$

PASSIF ET CONTRIBUTION

Sommes à payer aux membres du personnel et autres	14 544	14 723
Charges à payer	336 317	416 315
Cotisations reçues d'avance	225 023	102 040
Fonds non affecté	10 150 232	3 147 842
Réserve pour l'appui aux programmes	4 291 693	5 392 598
Provision pour charges – Avances non réglées	599 544	
Total du passif	15 617 353	9 073 518

FONDS DES MEMBRES

Compte administratif		
Réserve spéciale	1 500 000	1 500 000
Réserve constituée par les revenus d'intérêt	2 274 484	2 311 157
Excédent de revenus sur les dépenses	7 393 237	7 974 314
Compte des projets		
Fonds affectés à des projets spécifiques	34 335 410	40 400 647
Fonds d'affectation spéciale du Japon	0	26 369
Fonds non affectés	-4 961 468	-5 717 492
Excédent des projets achevés	817 023	624 855
	41 358 686	47 119 849
	56 976 039 \$	56 193 367 \$

DÉCLARATIONS CONSOLIDÉES DES RECETTES ET DES DÉPENSES POUR LES EXERCICES TERMINÉS LE 31 DÉCEMBRE

(En dollars US)

Chiffre d'affaires :	2009	2008
Contributions des pays membres	5 576 616	5 353 538
Remboursement par le Japon	897 354	841 817
Contributions volontaires	8 258 563	8 562 596
Correction au budget de l'exercice précédent	—	-109 520
Revenus d'intérêts	870 011	1 100 069
	15 602 544 \$	15 748 500 \$
Dépenses :		
Comptes administratifs		
Traitements et prestations	4 649 691	3 921 579
Frais d'installation	35 618	61 378
Voyages officiels	192 634	189 408
Sécurité sociale	752 496	648 284
Activités spéciales	107 297	121 593
Traitement de données	194 853	172 748
Autres frais	330 691	299 541
Réunions du Conseil	750 914	628 169
Perte de change nette	45 021	66 222
Radiation d'arriérés de contribution	—	38 626
Radiation pour versement anticipé	12 628	—
Provision pour versement anticipé non réglé	63 522	-364 143
	7 135 365	5 783 406
Comptes des projets		
Coûts des projets	14 176 255	16 843 580
Perte de change nette	11 437	—
Redressement exercice précédent	473 040	—
Provision pour versements anticipés non réglés	-249 575	—
Total	21 546 522	22 626 986
Excédent des revenus sur les dépenses	(5 943 978 \$)	(6 878 486 \$)
	-5 943 978	-6 878 486











APPENDICE 1

États membres et voix au 31 décembre 2009


MEMBRES PRODUCTEURS

No. of voix

Afrique

 Cameroun	27
 République centrafricaine	26
 Congo	26
 Côte d'Ivoire	26
 République démocratique du Congo	26
 Gabon	27
 Ghana	26
 Liberia	26
 Nigeria	26
 Togo	26

Asie et Pacifique

 Cambodge	16
 Fidji	14
 Inde	28
 Indonésie	90
 Malaisie	109
 Myanmar	44
 Papouasie-Nouvelle-Guinée	34
 Philippines	15
 Thaïlande	19
 Vanuatu	13

Amérique latine et Caraïbes

 Bolivie	25
 Brésil	145
 Colombie	24
 Équateur	15
 Guatemala	11
 Guyana	15
 Honduras	11
 Mexique	24
 Panama	12
 Pérou	29
 Suriname	14
 Trinité et Tobago	10
 Venezuela	21

Total: 1 000

PAYS CONSOMMATEURS

Nb. de voix

 Australie	16
 Canada	16
 Chine	229
 Égypte	16
 États-Unis d'Amérique	106

Communauté européenne

 Allemagne	20
 Autriche	11
 Belgique/  Luxembourg	16
 Danemark	13
 Espagne	30
 Finlande	10
 France	38
 Grèce	12
 Irlande	15
 Italie	32
 Pays-Bas	32
 Pologne	11
 Portugal	18
 Suède	11
 Royaume-Uni	32
 Japon	190
 Népal	10
 Nlle-Zélande	11
 Norvège	12
 République de Corée	82
 Suisse	11

Total: 1 000

APPENDICE 2

Publications OIBT 2009

Information générale

1. GI-6	Rapport annuel 2008
2. GI-7	Examen annuel 2008
3. GI-13	Manuel de formulation des projets TROISIÈME EDITION
4. GI-14	Manuel de suivi, examen, rapport et évaluation des projets
5. GI-15	Manuel des procédures d'opération normalisées
6. GI-16	Lignes directrices pour la sélection et l'emploi de consultants, les achats et les paiements de biens et services

Publications d'avant-projets

7. PPD 134/07 Rev.1(F)	Lignes directrices pour la restauration des mangroves et d'autres forêts littorales endommagées par les tsunamis et d'autres catastrophes naturelles en région Asie et Pacifique
------------------------	--

Publications de projets

8. PD 264/04 Rev. 3 (M,I)	CD PROTA 7(1):Timbers 1/Bois d'oeuvre 1
9. PD 270/04 Rev. 2 (F)	Actes du colloque sur l'aménagement de zone de production semencière de teck et de sélection arboricole
10. PD 389/05 Rev. 2 (F)	Mise en œuvre de la surveillance interne des résultats de la gestion forestière durable à l'échelon de l'unité forestière d'aménagement
11. PD 138/02 Rev. 2 (F)	Évaluation intégrale et stratégie de gestion durable des forêts secondaires dans la région forestière centrale du Pérou
12. PD 268/04 Rev. 3 (I)	Atelier international sur les innovations en foresterie tropicale et dans les entreprises de la filière des bois tropicaux (Innovations pour les bois tropicaux)
13. PD 270/04 Rev. 2 (F)	Conservation ex-situ et in-situ du teck (<i>Tectona grandis</i> L.F.) en appui à la gestion forestière durable
14. PD 251/03 Rev. 3 (F)	Évaluation des stocks commerciaux et de la stratégie de gestion durable de l'acajou d'Amérique (<i>Swietenia macrophylla</i>) au Pérou
15. PD 103/01 Rev. 4 (I)	Démonstration de techniques de valorisation de l'hévéa et promotion de la commercialisation du bois d'hévéa en Chine
16. PD 199/03 Rev. 3 (F)	(1) Conservation et gestion des ressources génétiques de la forêt – Situation dans sept pays d'Asie du Sud et d'Asie du Sud-Est (2) Conservation et gestion des ressources génétiques de la forêt – Ateliers sur sept pays d'Asie du Sud et d'Asie du Sud-Est
17. PD 192/03 Rev. 3 (M)	1. Rapport d'achèvement du projet 2. Système d'information complet (CIS) 3. Système d'information sur les ressources de l'hévéa (RRIS) 4. Système d'information sur les meubles en bois (WFIS)

- | | |
|--------------------------|--|
| 18. PD 295/04 Rev. 2 (M) | Création et maintient d'un marché des services environnementaux des forêts tropicales chinoises |
| 19. PD 415/06 Rev. 2 (M) | <ul style="list-style-type: none"> 1. Multimedia: Casos 2. Multimedia: Transformación de la Madera 3. Multimedia: Producción de la Madera 4. Commercialización de la Madera 5. Modulo <ul style="list-style-type: none"> Gestión y Planeación Estratégica de Proyectos Forestales Modulo Producción Forestal 6. Modulo <ul style="list-style-type: none"> Ingeniería del Aprovechamiento Modulo Mercadeo Estratégico 7. Modulo <ul style="list-style-type: none"> Mejoramiento Genético Forestal Modulo Procesos y Productos Forestales |
| 20. PD 286/04 rev. 1 (I) | Renforcement des capacités à promouvoir des techniques de valorisation industrielles rentables en Indonésie |
| 21. PD 228/03 Rev. 2 (F) | Surveillance et maîtrise des incendies de forêts reposant sur les Surveillance et maîtrise des incendies de forêts reposant sur les données de télédétection satellitaire en Chine |
| 22. PD 37/00 Rev. 1 (F) | "C&I India Update" |

Série technique OIBT

- | | |
|-------------|--|
| 23. TS – 32 | Dons de la forêt |
| 24. TS – 33 | Encourager les plantations forestières industrielles sous les Tropiques Rapport d'étude mondiale |

Série développement de politiques OIBT

- | | |
|------------|---|
| 25. PS- 17 | Lignes directrices OIBT-IUCN à la conservation et à l'utilisation durable de la biodiversité dans les forêts tropicales productrices de bois d'oeuvre |
|------------|---|

Mission Reports

- | | |
|-----------|---|
| 26. MR-25 | Mission d'appui au Gouvernement du Cameroun en vue d'atteindre l'Objectif 2000 de l'OIBT et l'aménagement forestier durable |
|-----------|---|

APPENDICE 3

Résumés des projets financés dans le cadre du cycle régulier des projets en 2009

Promouvoir les reboisements familiaux dans la zone tropicale du Sud-ouest de la Chine par le développement et la vulgarisation de techniques conçues pour la sylviculture familiale (Chine)

Numéro du projet	PD 501/08 Rev. 1 (F)
Pays du projet	Gouvernement de la République populaire de Chine
Budget	Total : US \$ 592 263 Contribution OIBT : US \$ 353 435 Les bailleurs de fonds : Japon : US \$ 353 435 Gouvernement de la Chine : US \$ 238 828
Soumis par	Le gouvernement de la République populaire de Chine
Les organismes d'exécution	Académie des forêts du Yunnan (YAF)
Financé à	Automne 2009 (45ème CIBT)

Résumé

In 2003, the Chinese Government commenced the collective forest land tenure reform to facilitate forest resource. En 2003, le gouvernement chinois a entamé la réforme des régimes fonciers collectifs visant à faciliter la restauration des ressources forestières et le développement de l'économie rurale en sécurisant les droits d'usufruit foncier des paysans sur les massifs forestiers ainsi que leurs droits de propriété sur ces terres. S'appuyant sur cette réforme, le système dit « de responsabilité contractuelle des foyers » a été repris et généralisé pour devenir l'un des principaux systèmes de gestion et d'aménagement des espaces forestiers. Les paysans se voient ainsi motivés à participer aux activités de reboisement et d'aménagement forestier dans la zone tropicale du sud-ouest de la Chine en tant qu'une des parties à qui est confiée la gestion forestière. Il apparaît clairement cependant que le manque de techniques adaptées au reboisement par les foyers ruraux est devenu un handicap majeur pour la restauration et la gestion des ressources forestières dans le sud-ouest de la Chine à l'issue de cette réforme des régimes fonciers des forêts des collectivités rurales.

Le projet vise à développer et à répandre les «Techniques de reboisement adaptées aux foyers ruraux» (HORT) comme moyen de favoriser le reboisement et le développement rural dans les régions tropicales montagneuses du sud-ouest de la Chine. Plus précisément, le dispositif HORT doit d'abord prendre forme dans le cadre d'une coopération étroite entre l'Institut de recherche forestière et les foyers ruraux concernés ; ce dispositif sera ensuite transmis aux ménages par la création et l'habilitation des réseaux d'intervenants sur le terrain chargés de la vulgarisation technique et des services d'information. Les bénéficiaires immédiats des futurs résultats du projet seront des ménages engagés dans le reboisement et la conduite de plantations. Ils bénéficieront avant tout de techniques applicables aux réalités locales ainsi que des informations utiles et des formations pratiques ciblées. Le projet aidera également la collectivité territoriale concernée à formuler des plans forestiers et à mettre en œuvre des activités de reboisement dans les zones rurales montagneuses.

Vers une pérennisation de la production de bois d'acajou indigène au Ghana : Phase II, affiner le parcours sylvicole et les formations pratiques destinées aux forestiers de la filière bois industrielle et aux collectivités paysannes (Ghana)

Numéro du projet	PD 528/08 Rev. 1 (F)	
Pays du projet	Gouvernement du Ghana	
budget	Total :	US \$ 775 114
	Contribution OIBT :	US \$ 465 264
	Les bailleurs de fonds :	
	Japon :	US \$ 445 264
	USA :	US \$ 20 000
	Gouvernement du Ghana en nature :	US \$ 147 150
	Michigan Technological University :	US \$ 101 500
	SAMARTEX en nature :	US \$ 61 200
Soumis par	Gouvernement du Ghana	
Les organismes d'exécution	Institut de recherche forestière du Ghana (FORIG)	
Financé à	Automne 2009 (45ème CIBT)	

Résumé

L'acajou (Meliaceae : Swietenidae) est une essence tropicale de bois précieux, mais la continuité de son offre est menacée par la surexploitation des réserves forestières naturelles et l'empêchement de sa culture en plantation par un parasite unique : une mite, *Hypsipyla robusta*, dont la larve s'attaque aux jeunes peuplements en tuant les tiges principales, provoquant bifurcations et branchements excessifs, ce qui, dans les cas extrêmes, contribue à la mortalité. Ce projet fera la démonstration d'une stratégie de gestion intégrée en matière d'installation de plantations comportant un certain nombre de lutte intégrée contre les ravageurs reposant sur une solide évaluation expérimentale. Cette deuxième phase consistera à affiner le parcours sylvicole devant optimiser la plantation dans les peuplements mélangés en vue de réduire les pertes économiques infligées par *Hypsipyla* ; elle favorisera la création de plantations supplémentaires industrielles et villageoises grâce à l'élaboration d'un « guide pratique » et une série d'ateliers de terrain pour les forestiers de la filière et les paysans des villages. Seront également mis à disposition des informations comparables sur la qualité du bois et les caractéristiques du bois d'acajou extrait des plantations comme de celui qui est récolté en forêt naturelle.

Les produits attendus de ce projet sont les suivants :

- Des méthodes pratiques de mise en production de masse de certains clones supérieurs tolérant à *Hypsipyla* (croissance de la tige verticale et linéaire) pour sept acajous autochtones du Ghana ;
- Trois hectares de nouveaux vergers de production de semences mis en place pour chaque espèce de *Khaya* et *Entandrophragma* et transformation en vergers semenciers d'environ 5 ha d'essais de provenances existants avec les 7 grands acajous indigènes dans les 4 grandes zones écologiques du Ghana;
- Notre « parcours sylvicole » perfectionné devant optimiser la plantation de peuplements mélangés dans les 4 grandes zones écologiques (y compris l'élagage, l'éclaircissage, des ombrières et l'utilisation des fourmis tisserandes comme agents de lutte biologique);
- Examen de la qualité du bois et les propriétés des débités de d'acajou indigène extrait de plantations à maturité qui ont subi des attaques d'*Hypsipyla* à un plus jeune âge;
- Détermination des impacts socio-économiques des plantations agroforestières intégrées d'acajou en mélange avec différentes cultures d'accompagnement ;
- Production d'un guide pratique « Comment conduire les plantations d'acajou ».

Favoriser la conservation d'un certain nombre d'essences arbustives actuellement menacées par la perturbation de leurs habitats et l'appauvrissement de leurs peuplements (Indonésie)

Numéro du projet	PD 539/09 Rev. 1 (F)	
Pays du projet	Gouvernement de l'Indonésie	
Budget	Total :	US \$ 189 943
	Contribution OIBT :	US \$ 149 710
	Les bailleurs de fonds :	
	Japon :	US \$ 149 710
	Gouvernement de l'Indonésie :	US \$ 40 233
Soumis par	Gouvernement de l'Indonésie	
Les organismes d'exécution	Centre de recherches forestières et conservation de la nature et le développement - FORDA, Ministère des Forêts	
Financé à	Automne 2009 (45ème CIBT)	

Résumé

L'objectif global de ce projet est de contribuer à la conservation des espèces menacées en favorisant la mise à jour des données biologiques et écologiques et les efforts de conservation dans le cadre de l'objectif 2010 du *Global Biodiversity Challenge*. Plus précisément, le projet vise à : (i) déterminer et observer l'état de vulnérabilité des essences forestières qui sont actuellement menacées par des perturbations diverses et (ii) entamer et promouvoir des actions de terrain en matière de conservation et protection de certaines espèces menacées. Les espèces à inclure dans les travaux du projet sont *Diospyros* spp, *Eusideroxylon zwageri*, *macrophyllus Gonystylus* spp *Michelia* et certains *Shorea* spp en accord avec les recommandations d'un atelier organisé par le Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature (WCMC) du PNUE à Kuala Lumpur en 2007.

Le projet doit être exécuté par le Centre de recherche et développement sur la forêt et la conservation de la nature de – FORDA, du Ministère des Forêts et ses principales activités comprennent l'examen de la situation actuelle des essences forestières dont l'habitat se trouve à présent menacé ; des ateliers nationaux d'examen de l'état de la conservation certaines espèces d'arbres forestiers, y compris leurs ressources génétiques, et la création de jardins conservatoires du patrimoine génétique de certaines essences.

Les produits attendus de ce projet sont les suivants : (i) mise à jour des données et informations sur l'état de conservation et de protection des essences considérées, (ii) informations sur le degré de diversité génétique et de vulnérabilité des essences menacées et (iii) création de jardins conservatoires des ressources génétiques (patrimoine génétique) en vue d'assurer la conservation des essences considérées et d'améliorer la capacité des acteurs locaux à cet égard.

Incitation des propriétaires forestiers coutumiers des plaines de la province du Centre de PNG à reboiser leurs prairies herbeuses en arbres précieux (Papouasie-Nouvelle-Guinée)

Numéro du projet	PD 552/09 Rev 1 (F)		
Pays du projet	Gouvernement de la PNG		
Budget	Total :		US \$ 828 576
	Contribution OIBT :		US \$ 644 814
	Bailleurs de fonds :		
	Japon :		US \$ 644 814
	Gouvernement de PNG :		US \$ 183 762
Soumis par	Gouvernement de la PNG		
Les organismes d'exécution	Administration forestières de Papouasie-Nouvelle-Guinée		
Financé à	Automne 2009 (45ème CIBT)		

Résumé

L'objectif de ce projet est de créer un cadre de reboisement modèle qui encourage les propriétaires fonciers coutumiers dans les plaines de la province du Centre à pratiquer sur leurs herbages l'arboriculture d'essences précieuses. Grâce au développement d'entreprises de reboisement qui doivent permettre l'instauration d'un ensemble de modèles d'entreprise et de systèmes de production de caractère adapté, l'exécution aboutie de ce projet procurera un élargissement durable des avantages sociaux, environnementaux et économiques dont seront bénéficiaires les propriétaires fonciers des plaines de la province du Centre.

À l'heure actuelle, les herbages sont nombreux et gagnent en superficie sur l'ensemble de la PNG. Les densités de population sont également en hausse et les niveaux de revenus sont généralement faibles. Fait important, ces herbages et les plaines herbacées sont bien reliés à la capitale nationale et aux capitales provinciales et de district. S'appuyant sur les conclusions de l'avant-projet (PPD 124/06 Rev.2 (F)) qui a permis de déterminer les principaux facteurs qui empêchent les propriétaires fonciers de s'adonner à l'arboriculture d'essences précieuses comme étant un faible degré de sensibilisation et un défaut de formation et de services d'accompagnement, le projet doit œuvrer en coopération avec les collectivités locales de la province du Centre, et sera dirigé et entretenu par l'Autorité forestière de PNG, cependant que des partenaires de la recherche-développement y joueront un rôle en tirant parti des politiques, programmes, les ressources et pratiques préexistants. Le teck (*Tectona grandis*) sera l'essence au cœur de ce projet, dont la culture et l'exploitation seront favorisées par une gamme de dispositifs commerciaux et de systèmes de production modèles.

Les produits attendus de ce projet sont les suivants :

- Un programme de sensibilisation sur le reboisement engagé et actif pour les propriétaires fonciers et les populations en général dans la province du Centre;
- Une formation commerciale et un programme de soutien engagés pour les petites entreprises de reboisement ;
- Une formation en agro-foresterie et un programme de soutien engagés pour les petites entreprises de reboisement ;
- Un système de distribution en exploitation pour les petites entreprises de reboisement.

Etat des lieux des mangroves touchées par le cyclone Nargis en vue de l'élaboration d'un aménagement intégré de l'écosystème de la mangrove dans le delta de l'Ayeyawady (Myanmar)

Numéro du projet	PPD 143/09 (F)	
Pays du projet	Gouvernement du Myanmar	
Budget	Total :	US \$ 61 938
	Contribution OIBT :	US \$ 61 938
	Les bailleurs de fonds :	
	Japon :	US \$ 41 938
	Corée :	US \$ 20 000
	Gouvernement du Myanmar :	6 212 000 kyats
Soumis par	Gouvernement du Myanmar	
Les organismes d'exécution	Institut de recherche forestière, Département des forêts	
Financé à	Automne 2009 (45ème CIBT)	

Résumé

Le cyclone tropical «Nargis» a lourdement frappé les régions méridionales du Myanmar, soit principalement les divisions de Yangon et d'Ayeyarwady les 2 et 3 mai 2008 causant de nombreuses pertes en vies humaines et d'énormes dégâts aux infrastructures, aux villages, aux plantations, aux forêts et perturbant l'offre alimentaire. Sur un total de 0,5 million d'ha de domaine forestier permanent (DFP), soit des réserves forestières et des aires protégées dans le delta de l'Ayeyarwady, environ 14 000 ha de forêts de mangroves et 21 000 hectares de plantations forestières ont été endommagés par le cyclone. Le cyclone Nargis a durement frappé le secteur forestier avec un impact direct sur les formations de mangroves et leurs écosystèmes. Le passage du cyclone s'est soldé par une perte d'habitats d'espèces aquatiques, une diminution de la production halieutique et agricole et de graves dégâts aux infrastructures. Cet événement climatique s'étant produit il y a un an environ, on ne dispose pas d'une somme complète d'informations qui offrirait un bilan exhaustif de toutes les activités effectuées par différentes institutions intervenantes. Compte tenu de cette situation, le ministère des Forêts a été prié de procéder à l'évaluation de l'impact environnemental du cyclone Nargis, et de mettre en œuvre des travaux de restauration et de réhabilitation ainsi que d'établir un plan directeur de l'aménagement des mangroves. Il est indispensable pour ce faire de procéder à une évaluation globale par le biais d'un débat transparent entre les parties prenantes et les institutions.

Doit être dressé dans le cadre de cet avant-projet un état des lieux de toutes les mesures de restauration entreprises par des organisations internationales, des ONG, des entreprises et des intervenants privés. Les activités prévues consistent à recueillir toutes les données et informations disponibles sur les politiques et les activités relevant de programmes qui ont été engagées par les institutions concernées. Les activités de l'avant-projet doivent être axées sur la formulation d'une proposition de projet à part entière, à laquelle doit aboutir une série de réunions de concertation des intervenants clés, ce projet étant lui-même appelé à faciliter la gestion intégrée des écosystèmes de mangrove dans le delta de l'Ayeyarwady.

Modèle durable pour la filière brésilienne de production de parquets en bois (Brésil)

Numéro du projet	PD 433/06 Rev. 3 (I)	
Pays du projet	Gouvernement du Brésil	
Budget	Total :	US \$ 821 787
	Contribution OIBT :	US \$ 516 927
	Les bailleurs de fonds :	
	Japon :	US \$ 466 927
	Suisse :	US \$ 50 000
	ANPM :	S \$ 304 860
Soumis par	Gouvernement du Brésil	
Les organismes d'exécution	Hardwood Flooring Association nationale (ANPM)	
Financé à	Automne 2009 (45ème CIBT)	

Résumé

Ce projet concerne l'ensemble de la filière industrielle des lattes de parquet, et comporte des activités entrant dans le cadre de la gestion forestière, de la fabrication et de la mise en œuvre finale de ces produits. Son objectif de développement est de contribuer à l'exploitation adéquate et durable des ressources forestières de la forêt tropicale brésilienne. Son objectif spécifique est d'accroître les rendements matière dans la filière de production de lattes de parquet en bois massif, de la forêt au produit final, d'intégrer l'extraction et l'exploitation des essences à bois d'œuvre commercial moins utilisées, d'améliorer les procédés de séchage et de fabrication, de valoriser et de rehausser la qualité des produits, de promouvoir le recyclage des résidus, et de produire des avantages sociaux aux employés de la filière.

Le projet sera exécuté en collaboration avec plusieurs institutions de recherche et universités brésiliennes. Les résultats attendus comprennent une exploitation forestière plus diversifiée; des améliorations au processus de fabrication, des chutes de sciage en moindre quantité, la fixation d'une norme de qualité pour les lattes de plancher et l'instauration d'un programme de certification de qualité pour les planchers de bois.

Exploitation industrielle et commercialisation de dix essences à bois d'oeuvre à potentiel marchand de forêts secondaires et forêts primaires rélictuelles (Pérou)

Numéro du projet	PD 512/08 Rev. 2 (I)
Pays du projet	Gouvernement du Pérou
Budget	Total : US \$ 691 992 Contribution OIBT : US \$ 398 517 Les bailleurs de fonds : Japon : US \$ 328 517 USA : US \$ 60 000 Corée : US \$ 10 000 AIDER / UNU : US \$ 293 475
Soumis par	Gouvernement du Pérou
Les organismes d'exécution	Association pour la recherche et de développement intégré (AIDER) en coopération avec l'Université nationale d'Ucayali (UNU) et l'Institut national des ressources naturelles (INRENA)
Financé à	Automne 2009 (45ème CIBT)

Résumé

Bien que les forêts secondaires et les forêts primaires résiduelles contiennent des arbres à bois d'oeuvre potentiellement commercialisables, ils ne sont guère utilisés et quand ils le sont, c'est sans référence à quelque critère de pérennité d'exploitation. Les raisons de cette situation sont l'absence d'études technologiques permettant de déterminer leurs utilisations potentielles, l'absence de procédés de valorisation industrielle secondaires qui permettrait d'optimiser leurs rendements-matière. C'est là la problématique centrale de ce projet.

Quant à l'objectif de développement de ce projet, il s'agira de contribuer à la gestion durable des forêts par la promotion des ressources ligneuses des forêts secondaires et des forêts primaires résiduelles, cette action étant conçue pour soulager la pression sur les forêts primaires en favorisant la réhabilitation et l'enrichissement des forêts secondaires. Pour parvenir à ce résultat, sont ciblés deux objectifs spécifiques :

- Effectuer des études techniques permettant de déterminer la pertinence des espèces de bois les plus fréquemment et abondamment présentes dans les forêts secondaires et les forêts primaires résiduelles d'Amazonie péruvienne, et
- Déterminer le potentiel de commercialisation et les créneaux commerciaux des essences des forêts secondaires et forêts primaires résiduelles, en fonction de leurs propriétés technologiques.

Les espèces pré-sélectionnées en fonction de critères d'abondance dans les forêts secondaires et les forêts primaires résiduelles sont : *atadijo Auca, Bolaina, Marupa, Pashaco, Huamanzamana, Peine de mono, Sangre de Grado, Hualaja, Topa, Ana Caspi, Mashonaste, Caimitillo, Almendro, et Capirona*. La sélection de l'espèce sera affinée en consultation avec les détenteurs de concession suivant des modalités participatives.

Les résultats attendus comprennent :

- Nouvelle essences à bois d'oeuvre aux propriétés techniques caractérisées ;
- Proposition de conditions adaptées aux transformations primaires ;
- Diversification des produits et étude de prototypes valorisés ;
- Plans d'action pour les produits du bois fabriqués à partir d'essences à bois d'oeuvre nouvelles extraites de forêts

secondaires et primaires résiduelles ; et

- Diffusion, formation et programme d'assistance technique à la gestion des entreprises forestières.

Les bénéficiaires cibles du projet sont les titulaires de concessions forestières et les industriels qui valorisent les matières premières de forêts primaires et secondaires.

Les résultats seront transférés aux producteurs agricoles, aux titulaires de concessions, aux fabricants de produits primaires et secondaires, aux étudiants de l'Université nationale d'Ucayali et à l'Institut supérieur de technologie de la Suisse, ainsi qu'à la communauté scientifique locale.

Renforcer les capacités de valorisation et d'efficience du secteur des transformations du bois au Guyana (Guyana)

Numéro du projet	PD 513/08 Rev. 1 (I)
Pays du projet	Gouvernement du Guyana
Budget	Total : US \$ 377 953 Contribution OIBT : US \$ 278 640 Les bailleurs de fonds : Japon : US \$ 234 640 USA : US \$ 44 000 Gouvernement du Guyana : US \$ 99 313
Soumis par	Gouvernement du Guyana
Les organismes d'exécution	La Commission des forêts du Guyana (GFC)
Financé à	Automne 2009 (45ème CIBT)

Résumé

La capacité du secteur à valoriser la matière pour en obtenir des produits de qualité doit être augmentée d'urgence et l'on constate la nécessité impérieuse d'accroître les rendements matière dans l'exploitation des ressources forestières tout en devant pérenniser cette exploitation. Le développement des capacités dans l'ensemble de la filière industrielle du secteur forestier doit inciter à une exploitation économiquement plus rentable et à une exploitation davantage pérennisable du capital forestier, en réduisant les gaspillages et les préjudices à l'environnement tout en maximisant le potentiel commercial des produits ligneux du Guyana. Dans le but de s'attaquer à au problème central des abattages illégaux, de l'inefficience et de la valorisation sous-optimales qui caractérise le secteur, une démarche pluridimensionnelle sera mise en œuvre pour répondre aux questions spécifiques que posent la politique forestière et le renforcement des capacités (notamment dans les domaines de l'équipement, celui des machines et de la compétence des populations locales à cet égard).

L'objectif de développement du projet est d'augmenter le volume et la qualité des produits forestiers grâce à une exploitation plus efficace des ressources forestières disponibles et sur un mode plus durable, afin de créer davantage d'emplois, d'augmenter les recettes en devises et de stimuler le développement national et celui des collectivités.

L'objectif spécifique est d'améliorer la capacité de la filière de transformation du bois grâce au développement d'un encadrement stratégique et au renforcement des capacités humaines.

Stratégies opérationnelles de promotion et l'exploitation rentable du bois d'hévéa de sources pérennes en Indonésie (Indonésie)

Numéro du projet	PD 523/08 Rev. 1 (I)
Pays du projet	Gouvernement de l'Indonésie
Budget	Total : US \$ 907 794 Contribution OIBT : US \$ 605 094 Les bailleurs de fonds : Japon : US \$ 535 094 JLIA : US \$ 50 000 République de Corée : US \$ 20 000 Gouvernement de l'Indonésie / ISWA : US \$ 302 700
Soumis par	Gouvernement de l'Indonésie
Les organismes d'exécution	Indonesian Sawmill and Woodworking Association (ISWA) en collaboration avec la Direction générale de gestion des produits forestiers (BPK)
Financé à	Automne 2009 (45ème CIBT)

Résumé

L'Indonésie est dotée de vastes ressources de bois d'hévéa. Environ 30,8 millions de mètres cubes de biomasse de bois d'hévéa, se composant de 13,5 millions de m3 de grumes de sciage et de 17,3 millions de m3 de petit bois sont chaque année potentiellement disponibles pour l'exploitation par la filière grâce au remplacement des hévéas âgés. À ce jour, seuls sont exploités 22 % des potentiels de grumes de sciage et une infime partie du petit bois disponible.

Ce projet vise à contribuer à résoudre le problème du déficit de bois auquel est confrontée la filière grâce à la promotion d'une exploitation rentable de la biomasse d'hévéa. L'objectif de développement est de contribuer à des solutions au problème d'approvisionnement en bois brut auquel est confrontée la filière forêt-bois nationale en exploitant les vastes en utilisant les vastes ressources de bois d'hévéa disponibles et provenant de sources durables.

L'objectif spécifique est de promouvoir l'utilisation du bois de caoutchouc provenant de sources durables.

Produit 1 : Intérêt accru pour l'exploitation du bois d'hévéa détenu par de grandes entreprises.

Produit 2 : Mesures en faveur de l'exploitation du bois provenant de plantations d'hévéa et capacités accrues à assurer cette exploitation.

Produit 3 : La politique du gouvernement qui régit l'exploitation des ressources du bois d'hévéa révisée et renforcée.

Produit 4 : Investissement accru dans l'exploitation du bois d'hévéa.

Produit 5 : Des techniques adaptées disponibles dans l'exploitation du bois d'hévéa provenant de petites plantations.

Les principaux bénéficiaires du projet sont les intervenants de la filière des producteurs et industriels de l'hévéa. Les bénéficiaires secondaires sont notamment les ministères (foresterie, agriculture, commerce, industrie), les administrations locales, des universités et des ONG locales.

Conservation des forêts tropicales en vue de réduire les émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts et valorisation des stocks de carbone dans le parc national indonésien de Meru Betiri

Numéro du projet	PD 519/08 Rev. 1 (F)
Pays du projet	Gouvernement de l'Indonésie
Budget	Total : US \$ 973 388 Contribution OIBT : US \$ 814 590 Gouvernement de l'Indonésie : US \$ 158 798
Soumis par	Gouvernement de l'Indonésie
Les organismes d'exécution	La recherche forestière et de l'Agence pour le développement (FORDA)
Financé à	Printemps 2009

Résumé

L'Indonésie est le pays ayant le deuxième plus grand couvert forestier tropical au monde. L'étendue totale des forêts protégées de ce pays, d'environ 23 millions d'hectares, comprend des parcs nationaux, des réserves naturelles et des forêts ouvertes aux loisirs. Le parc national Meru Betiri est situé dans la partie sud de Java-Est et occupe une superficie totale d'environ 58 000 hectares, qui est doté d'une riche diversité biologique comportant plusieurs écotypes aux formations végétales différentes, dont la végétation des hauts plateaux, celle des plaines et la végétation du littoral, des marais et la mangrove. Ce parc est néanmoins confronté à une menace grave de dégradation et de dévalorisation des fonctions de ses écosystèmes. Les principales causes de la menace (qui concerne la dégradation des forêts en particulier) sont l'extractivisme illicite et de l'empiètement de son périmètre. Les récoltes illégales de bois et de produits forestiers non ligneux dans l'enceinte du parc s'expliquent principalement par un défaut d'application des lois et par l'absence de sources de revenus pérennes. Cette situation, directement ou indirectement, contribue à la dégradation rapide et la déforestation du parc.

Ce projet vise à contribuer à la conservation des forêts tropicales pour réduire les émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts et renforcer les stocks de carbone des forêts grâce à la participation accrue des communautés à la conservation et à la gestion durable de Parc national Meru Betiri (MBNP) en tant que partie intégrante de l'ensemble du paysage dans lequel ils vivent. À cette fin, le projet prévoit notamment : (1) d'améliorer les moyens de subsistance des populations locales vivant à l'intérieur et sur la périphérie du MBNP en les associant aux efforts visant à endiguer la déforestation, la dégradation et la perte de biodiversité, et (2) de mettre au point un système crédible, mesurable, vérifiable et rapportable de surveillance de la réduction des émissions résultants du déboisement et de la dégradation des forêts et de renforcement des stocks de carbone forestier dans le MBNP. Les résultats attendus du projet comprennent : la participation des populations riveraines à l'amélioration de la gestion forestière conservatoire, des sources de revenus d'appoint et de remplacement qui augmentent les moyens de subsistance des populations riveraines du MBNP; le recul et le signalement de l'exploitation forestière illégale et de l'empiètement de l'espace forestier, la capacité à opérer les inventaires des ressources de base et d'assurer la comptabilisation du carbone augmentée de manière mesurable, rapportable et vérifiable; rapport sur les données d'état des lieux complètes et estimation de la réduction des émissions et enrichissement en carbone du parc national ; et système de surveillance de la réduction des émissions et de l'enrichissement des stocks de carbone instauré et validé.

Le projet cherche également à trouver des partenaires en vue de faciliter sa mise en œuvre par le biais de partenariats public-privé dans la conservation des forêts tropicales en vue de réduire les émissions résultant du déboisement et la dégradation des forêts (REDD). Les résultats du projet seront diffusés auprès des sociétés et les instances

internationales concernées en vue de partager les enseignements tirés de ce projet pilote ; et ils contribueront à la mise en œuvre du nouveau programme thématique OIBT sur la réduction de la déforestation de la dégradation des forêts et la valorisation des services environnementaux.

Demande et offre de produits ligneux tropicaux en Chine à l'horizon 2020

Numéro du projet	PD 480/07 Rev.2 (M)	
Pays du projet	Gouvernement de la RP de Chine	
Budget	Total :	US \$ 410 988
	Contribution OIBT :	US \$ 263 520
	Agence d'exécution :	US \$ 147 468
Soumis par	Gouvernement de la RP de Chine	
Les organismes d'exécution	L'Institut de la politique forestière et de l'information, Académie chinoise de foresterie (CAF)	
Financé à	Printemps 2009	

Résumé

Ce projet fait suite au projet OIBT PD 25/96 Rev.2 (M) « Consommation chinoise de produits forestiers et demande du marché international des produits forestiers tropicaux portant sur ces produits à l'horizon 2010 ». La Chine est aujourd'hui non seulement le premier importateur de grumes tropicales au monde, elle est aussi le plus grand centre de transformation du bois à l'échelle mondiale et un important exportateur de produits ligneux tropicaux. La Chine occupe une place de plus en plus importante dans la filière mondiale des transformations et de la commercialisation des produits ligneux tropicaux. Avec le rapide développement des filières de transformation du bois et celui des chantiers de logements, la demande chinoise de produits ligneux tropicaux est appelée à augmenter et cela ne saurait manquer d'influer sur le marché mondial du bois. Il est donc particulièrement important d'analyser et de projeter l'offre et la demande futures de produits ligneux tropicaux de la Chine. De ce projet doit émerger un tableau général de l'offre et de la demande chinoises de produits ligneux tropicaux à l'horizon 2020, à travers des études approfondies sur la capacité de production des unités de transformation des produits ligneux tropicaux et des utilisations finales des bois tropicaux importés ainsi que des préférences des consommateurs; seront également analysées les réglementations et politiques afférentes au commerce des produits bois. Ce projet vise à dégager des éléments d'informations fiables sur les marchés chinois des produits forestiers tropicaux, ces informations devant pouvoir servir de données de référence auprès des pays exportateurs de grumes tropicales dans l'élaboration de leurs stratégies commerciales, mais aussi auprès des responsables nationaux dans l'élaboration de leurs politiques touchant ce secteur; sa finalité ultime étant de promouvoir une coopération étroite entre producteurs et consommateurs OIBT et de contribuer au développement durable du marché mondial des produits ligneux tropicaux.

Production forestière et conservation durables avec la participation des populations dans la Réserve forestière de Chepigana en province panaméenne du Darien (Panama)

Numéro du projet	PD 482/07 Rev. 2 (F)
Pays du projet	Gouvernement du Panama
Budget	Total : US \$ 707 424 Contribution OIBT : US \$ 470 108 Gouvernement du Panama : US \$ 48 628 ANCON : US \$ 188 688
Soumis par	Gouvernement du Panama
Les organismes d'exécution	Association nationale pour la conservation de la nature (ANCON)
Financé à	Printemps 2009

Résumé

Ce projet doit promouvoir la gestion durable des ressources forestières dans la réserve forestière de Chepigana, dans le but de pérenniser les acquis sociaux, économiques et environnementaux dans une partie importante du corridor qui s'étend de la réserve naturelle de Punta Patiño au parc national du Darien.

La proposition prévoit la détermination du volume de la production durable de bois des forêts tropicales dans la réserve forestière de Chepigana, tandis que les actifs forestiers principaux seront conservés et la qualité de vie locale améliorée. Plus précisément, le projet vise à la production et la commercialisation de bois d'œuvre et de produits forestiers non ligneux de la réserve forestière de Chepigana dans le respect des impératifs écologiques, de viabilité sociale et économique, tout en augmentant simultanément la conservation des richesses de la forêt dans le couloir biologique des monts Bagré, qui fait partie intégrante de la réserve forestière de Chepigana.

Les principaux produits de ce projet sont l'élaboration d'un plan de gestion intégrée et d'autres outils de planification nécessaires à la réserve forestière Chepigana, des formations professionnelles dispensées à des habitants des localités riveraines en gestion forestière et administration de la réserve forestière Chepigana et sa zone tampon, et le renforcement de la gestion durable des ressources naturelles ainsi que l'aménagement durable du couloir biologique des monts Bagré et de sa zone tampon.

Projet de réhabilitation et d'aménagement participatifs des mangroves et des bassins versants de la zone côtière de la réserve de faune de Douala/Édea, Cameroun (en abrégé « projet mangroves Douala-Édea») (Cameroun)

Numéro du projet	PD 492/07 Rev.3 (F)
Pays du projet	Gouvernement du Cameroun
Budget	Total : US \$ 830.252 Contribution OIBT : US \$ 676.231 Cameroun (Cam-Eco) : US \$ 154.021
Soumis par	Gouvernement du Cameroun
Les organismes d'exécution	Cameroun Ecologie (Cam-Eco)
Financé à	Printemps 2009

Résumé

Le projet découle de la mise en œuvre de l'avant-projet PPD 130/06 Rev.1 (F) « Identification d'un projet pour la régénération et l'aménagement des forêts de mangroves autour de la Réserve de Douala/Edéa, Département de la Sanaga Maritime, Cameroun ». Les écosystèmes de mangrove dans la Réserve de Douala-Edéa sont soumis à de fortes extractions de la part des populations riveraines qui cherchent à récolter leur bois très recherché, mais aussi à cause d'autres utilisations inappropriées, notamment la pratique de l'essartage et des abattis-brûlis agricoles, la récolte de bois de chauffage et la production de charbon de bois, ainsi que la surexploitation des produits forestiers non ligneux.

L'objectif du projet est d'assurer la durabilité des ressources de la mangrove en vue d'améliorer les conditions de vie des collectivités avoisinantes. Il vise plus particulièrement à contribuer à la gestion durable des écosystèmes de mangroves autour de la Réserve de faune d'Edéa-Douala (RFDE) et ses bassins versants.

Les résultats attendus de ce projet sont les suivants : le régime de gestion participative de l'écosystème de la mangrove dans la zone du projet mis au point et l'amélioration du niveau de vie pour les populations riveraines grâce au développement d'une économie locale ayant un faible impact sur les écosystèmes de mangroves.

Grâce à un processus dynamique et participatif, et impliquant le renforcement des capacités de tous les intervenants, les populations riveraines de la RFDE, ainsi que celles situées dans les bassins versants adjacents, prendront part à l'élaboration d'un plan directeur d'aménagement des mangroves entourant la RFDE. En parallèle avec l'élaboration de ce plan directeur, un certain nombre d'activités génératrices de revenus pilote (AGR) seront développées par ces populations. Ces activités génératrices de revenus, causant un impact moindre sur les écosystèmes de mangroves, seront proposées afin de mieux impliquer les populations riveraines des forêts et susciter leur intérêt pour la conservation des écosystèmes de mangrove.

Résumés des projets financés par les programmes thématiques en 2009

Création d'un régime de commercialisation du carbone volontaire pour promouvoir la gestion durable des forêts

Numéro du projet	RED-A 004/09 Rev 1 (F)	
Pays du projet	Mondial	
Budget	Total :	US \$ 97 180
	Contributions OIBT :	US \$ 97 180
Soumis par	Secrétariat de l'OIBT	
Les organismes d'exécution	Secrétariat de l'OIBT	
Financé à	Cycle du printemps 2009 REDDES	

L'activité permettra d'effectuer une étude de faisabilité en vue de la création d'un mécanisme au sein de l'OIBT destiné à recueillir des fonds du secteur privé et d'autres contributeurs potentiels, en vue de financer des dispositifs volontaires de compensation du carbone forestier, ce mécanisme devant comporter notamment des projets REDD et PSE. Les activités doivent aussi conduire à la conception et à une stratégie de mise en œuvre du dispositif proposé.

Renforcement des capacités des populations locales de la province de Chaiyaphum à gérer les forêts des collectivités

Numéro du projet	TFL-PPD 005/09 Rev 1 (F)	
Pays du projet	Thaïlande	
Budget	Total :	US \$ 78 678
	Contributions OIBT :	US \$ 56 970
	Gouvernement de la Thaïlande :	US \$ 21 708
Soumis par	Gouvernement de la Thaïlande	
Les organismes d'exécution	Bureau de la gestion des forêts communautaires du Département royal des forêts de Thaïlande	
Financé à	Cycle du printemps 2009 TFLET	

Cet avant-projet doit permettre d'élaborer une proposition de projet visant à renforcer l'application des lois forestières et la gouvernance et le renforcement des capacités des communautés à utiliser leurs forêts pour la réduction de la pauvreté dans la province de Chaiyaphum. Afin d'assurer une conception adéquate du projet, l'avant-projet permettra de recueillir des renseignements de base nécessaires sur la foresterie communautaire et de définir des stratégies claires sur la façon de résoudre les problèmes qui empêchent un bon développement de la foresterie villageoise. L'objectif de développement de l'avant-projet est de contribuer au développement durable des populations rurales de la province de Chaiyaphum par la promotion de l'application des lois, la bonne gouvernance et la gestion et l'utilisation durables des forêts communautaires. L'objectif spécifique est de développer une proposition de projet complète visant à renforcer la capacité des collectivités de la province de Chaiyaphum à gérer durablement leurs forêts.

Surveillance de la déforestation, de l'exploitation forestière et des changements d'utilisation des terres dans la forêt panamazonienne - PANAMAZON II

Numéro du projet	RED-PD 029/09 Rev. 1 (F)	
Pays du projet	Brésil, Bolivie, Colombie, Équateur, Guyana, Pérou, Suriname, Venezuela	
Budget	Total :	US \$ 8 052 851
	Contribution OIBT :	US \$ 1 124 784
	ACTO :	US \$ 356 854
	Les pays membres ACTO :	US \$ 1 808 000
	Fundo Amazonie :	US \$ 4 763 213
Soumis par	Gouvernement du Brésil	
Les organismes d'exécution	Coopération Organisation du Traité de l'Amazonie (ACTO)	
Financé à	Cycle d'automne 2009 REDDES	

Le projet portera sur des contraintes qui limitent l'utilisation de l'indicateur de couvert forestier par la mise en place de systèmes nationaux de surveillance comme élément clé d'un renforcement de la bonne gouvernance en Amazonie. Afin de faciliter l'interaction entre les pays et une action intégrée dans les zones frontalières, le projet renforcera le dialogue et les plates-formes de coordination relevant de l'Organisation du Traité de coopération amazonienne (ACTO). Le projet se décompose en trois volets :

Coordination des processus participatifs pour le développement de systèmes nationaux de surveillance du couvert forestier ;

Mise en œuvre des systèmes nationaux de surveillance du couvert forestier ;

Renforcement des plates-formes de dialogue et de coordination régionales existantes sur la gestion forestière, en mettant l'accent sur la surveillance du couvert forestier avec la possibilité d'inclure d'autres critères et indicateurs de gestion durable des forêts.

Ces systèmes permettront l'utilisation de la plateforme technologique mise au point par le gouvernement du Brésil et la méthodologie déjà adoptée par ce pays sera mise à l'étude en vue de l'application des systèmes nationaux. En outre, le projet contribuera à l'amélioration des connaissances dans le secteur dans l'optique d'un partage des nouvelles technologies, d'une hiérarchisation des lignes d'action en faveur d'une coopération régionale et d'un partage des expériences en matière d'application des lois forestières.

Réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts grâce à une gestion concertée avec les collectivités locales

Numéro du projet	RED-PD 026/09 Rev. 1 (F)	
Pays du projet	Ghana	
Budget	Total :	US \$ 760 408
	Contribution OIBT :	US \$ 658 716
	Gouvernement du Ghana :	US \$ 101 692
Soumis par	Gouvernement du Ghana	
Les organismes d'exécution	Institut de recherche forestière du Ghana (FORIG)	
Financé à	Cycle d'automne 2009 REDDES	

Le projet vise à contribuer à la gestion durable et à la conservation de l'aire protégée d'Ankasa afin d'améliorer la fourniture de services environnementaux et de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES). La zone de conservation d'Ankasa intègre le parc national Nini-Suhien et la Réserve des ressources d'Ankasa ; elle est considérée comme constituant l'écosystème forestier du Ghana le plus diversifié biologiquement. Le projet vise plus particulièrement à développer et à mettre en œuvre une bonne gouvernance et un système de gestion participatif de l'aire protégée d'Ankasa, de déterminer la valeur financière des services environnementaux ainsi que les méthodes de mesure, les rapports d'évaluation et les modalités de vérification (MARV) du carbone forestier. Le projet sera participatif et va donc s'appuyer sur une implication des populations au plus haut niveau et s'attachera au renforcement de leurs capacités

Programme REDDES local de développement et de lutte contre le changement climatique au Guatemala : création de modèles sociaux de durabilité

Numéro du projet	RED-PPD 006/09 Rev. 2 (F)	
Pays du projet	Guatemala	
Budget	Total :	US \$ 177 660
	Contribution OIBT :	US \$ 82 080
	Calmecac :	US \$ 95 580
Soumis par	Gouvernement du Guatemala	
Les organismes d'exécution	Fundación para el desarrollo integral del Hombre Y SU entorno (calmecac) (Fondation pour le développement intégral de l'humanité et son environnement)	
Financé à	Cycle d'automne 2009 REDDES	

En vue de freiner le déboisement et la dégradation des forêts, l'INAB et le Calmecac cherchent à développer la gestion durable des forêts et mettre en place des mécanismes financiers tirés de la gestion et de la conservation des ressources et des services environnementaux dans 16 municipalités des départements de Huehuetenago et Quiché, tout en procurant un mécanisme d'adaptation au changement climatique. C'est ainsi que ce projet vise à consolider les informations et les accords avec les populations riveraines sur la gestion des ressources naturelles, tout en générant des données quantitatives et qualitatives sur les ressources forestières et les potentiels services environnementaux dans la région. Étant donné l'importance de la participation des acteurs sociaux locaux et la nécessité de les sensibiliser à l'importance des forêts et des impacts du changement climatique sur la mise en œuvre d'un projet REDD, la mise en place d'un réseau d'acteurs locaux est également envisagée en vue de créer une dynamiques sociale tournée vers

la réduction de la pauvreté et de la précarité. Cet avant-projet crée des liens et des dynamiques sociales entre les différents secteurs en se fondant sur de nouveaux modèles de gestion participative des ressources naturelles et le partage des avantages au niveau local.

Appui technique à l'élaboration d'un inventaire forestier national en République démocratique du Congo destiné à évaluer les stocks de carbone et leur évolution sur les terres forestières

Numéro du projet	RED-A 023/09 Rev. 1 (F)	
Pays du projet	République démocratique du Congo (RDC)	
Budget	Total :	US \$ 510 220
	Contribution OIBT :	US \$ 476 820
	Gouvernement de la RDC :	US \$ 33 400
Soumis par	Gouvernement de la RDC	
Les organismes d'exécution	Direction de l'inventaire et de l'aménagement des forêts (DIAF)	
Financé à	Cycle d'automne 2009 REDDES	

L'activité interviendra en appui au Programme ONU-REDD en RDC et doit compléter les travaux de la FAO dans ce domaine en faisant en sorte que la capacité technique et logistique existe en RDC pour mener à bien cette activité.

L'objectif de cette activité est de jeter les bases solides nécessaires pour soutenir un bilan carbone sur les terres forestières nationales de la RDC en fournissant aux institutions nationales :

- Un personnel qualifié devant procéder aux mesures de terrain et gérer les informations produites ;
- Les équipements de bureau (par exemple, de laboratoire avec des ordinateurs et imprimantes) et les équipements nécessaires aux interventions de terrain.

Les principaux bénéficiaires de l'activité sont le gouvernement de la RDC et plus particulièrement la Direction de l'inventaire forestier et de l'aménagement des forêts (DIAF) et la Direction du développement durable (DDD) travaillant au sein du ministère de l'Environnement, du Tourisme et de la Conservation de la Nature (MECNT) et l'Université de Kisangani (UNIKIS).

À terme, les trois institutions devront avoir développé une relation de travail productive. La DIAF disposera d'un personnel qualifié pour effectuer des mesures sur le terrain et la DDD sera dotée d'un personnel qualifié pour gérer l'information produite par sa Division des services de l'environnement et son Bureau de gestion des stocks de carbone. L'UNIKIS aura développé une expertise dans la formation du personnel pour la mesure des quantités de carbone au sol.

Renforcement de la capacité du Guyana à gérer les ressources forestières et les services environnementaux au moyen de l'évaluation des ressources et du suivi de l'évolution de la déforestation et de la dégradation

Numéro du projet	RED-PD 005/09 Rev. 2 (F)	
Pays du projet	Guyane	
Budget	Total :	US \$ 540 880
	Contribution OIBT :	US \$ 400 680
	GFC :	US \$ 140 200
Soumis par	Gouvernement de la Guyane	
Les organismes d'exécution	La Commission des forêts pour la Guyane (GFC)	
Financé à	Cycle d'automne 2009 REDDES	

Ce projet vise à traiter deux principaux domaines : la conduite, à échelle pilote, d'une évaluation des ressources forestières et des services environnementaux, y compris l'achèvement d'une étude de faisabilité visant les systèmes de rémunération des services environnementaux, et d'autre part, fournir un appui à la gestion durable des forêts et à l'utilisation des ressources au niveau des collectivités en vue de préserver les ressources forestières et de lutter contre la déforestation et la dégradation. Le résultat du projet sera le renforcement de la capacité du Guyana à gérer les ressources forestières et les services environnementaux au moyen de l'évaluation des ressources et de la surveillance de l'évolution que montrent la déforestation et la dégradation. Cela doit permettre un renforcement considérable de la planification et de la gestion de ces ressources, de même sur seront accrues la maîtrise de la déforestation et de la dégradation des forêts. En outre, le travail de renforcement des capacités pourrait se traduire par une meilleure gestion des ressources forestières et environnementales par les populations ciblées et une application plus stricte des pratiques de gestion durable des forêts. Les avantages immédiats qui doivent en découler seront principalement une plus grande aptitude de l'échelon national et de celui des collectivités à gérer la forêt et les services environnementaux au Guyana.

Promouvoir la création de partenariats devant réduire les émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts des tourbières tropicales dans le sud de Sumatra par le renforcement des activités de conservation et de restauration

Numéro du projet	RED-SPD 009/09 Rev. 2 (F)	
Pays du projet	Indonésie	
Budget	Total :	US \$ 181 287
	Contribution OIBT :	US \$ 149 493
	Gouvernement de l'Indonésie :	US \$ 31 794
Soumis par	Gouvernement de l'Indonésie	
Les organismes d'exécution	Centre régional de recherche de Sumatra du Sud	
Financé à	Cycle d'automne 2009 REDDES	

Le projet est destiné à améliorer la gestion durable et la conservation des forêts de tourbières tropicales en vue de réduire les émissions et d'accroître la fixation de carbone grâce à la participation des parties prenantes et des communautés locales à la conservation et à la réhabilitation des forêts de tourbières dégradées dans le sud de Sumatra. Il fait partie de la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD-Indonésie) dans

le cas particulier des forêts de tourbière. Ce projet doit traiter deux principales problématiques :

- Résoudre le conflit d'intérêt entre les autorités dans la gestion des forêts de tourbière ; et
- Réduire les émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts grâce à la promotion de la conservation et la restauration de l'écosystème des forêts de tourbière.

Cinq options stratégiques seront envisagées pour les interventions de gestion spécifiques aux tourbières, dans le cadre du REDD d'Indonésie (Forum indonésien sur le changement climatique Alliance-FIAC, Rapport récapitulatif 2008), à savoir (1) produire des règlements relatifs aux nappes phréatiques et restaurer celles-ci, (2) prévenir les incendies de tourbières (3), mettre en place une coordination et instaurer la cohérence entre les différentes branches de l'administration et les secteurs professionnels en vue de maîtriser les impacts transfrontaliers des incendies en contrôlant leurs sources et leur propagation, (4) réglementer la conversion des tourbières et réviser puis renforcer les règles d'aménagement des stations de plantation sur tourbière existantes, (5) Mettre en œuvre des remboursements fonciers, dans la mesure du possible, afin de conserver les forêts et tourbières précieuses pour leur forte rétention de carbone, tout en affectant des terres de remplacement aux nouvelles plantations.

L'intervention du projet donnera la priorité à la troisième option et à la quatrième option dans les interventions d'aménagement stratégique en recourant à la sensibilisation, au développement des capacités et à la coordination, et, grâce à des plantations, il mettra en œuvre sur le terrain le rétablissement des fonctions des écosystèmes dans les tourbières dégradées. Seront utilisées dans cette restauration de l'écosystème les espèces indigènes identifiées précédemment.

Augmenter les stocks de carbone forestier en réduisant les émissions résultant du déboisement et de la dégradation grâce à des initiatives de gestion forestière durable en Indonésie

Numéro du projet	RED-PD 007/09 Rev. 2 (F)	
Pays du projet	Indonésie	
Budget	Total :	US \$ 539 616
	Contribution OIBT :	US \$ 447 071
	Gouvernement de l'Indonésie :	US \$ 92 545
Soumis par	Gouvernement de l'Indonésie	
Les organismes d'exécution	Direction des forêts de la planification du développement de l'utilisation des forêts, Direction générale de la production forestière et le développement	
Financé à	Cycle d'automne 2009 REDDES	

Le projet permettra de promouvoir la GDF comme voie d'action importante dans l'atténuation du changement climatique axée sur les forêts, en réduisant les émissions issues de la forêt tropicale. En première priorité il s'attachera au lancement des processus multi-acteurs pour le développement d'une stratégie nationale visant à maintenir et à accroître les stocks de carbone forestier grâce à la mise en œuvre de la gestion durable des forêts. Les résultats attendus de ce projet sont : (1) des informations sur les forêts les bilans du carbone dans les forêts aménagées, le piégeage du CO₂, et les produits écologiques; (2) soutien aux infrastructures et au mécanisme consistant à produire des incitations supplémentaires à la mise en œuvre de la gestion durable des forêts comme option importante dans la réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts qui ont été évaluées; (3) des activités de sensibilisation destinées à favoriser la connaissance dans le public et chez les parties prenantes concernées des

initiatives de gestion durable des forêts qui permettent d'accroître les stocks de carbone forestier, le piégeage du carbone et son stockage dans des produits écologiques en vue de réduire les GES et le CO2.

Après l'achèvement du projet il est prévu que la stratégie soit institutionnalisée. L'exécution réussie du projet doit produire une prise de conscience chez les populations locales et les autres acteurs de la nécessité de participer à la gestion des terres forestières sur un mode durable. Les collectivités territoriales et locales et le secteur privé se verront octroyer des incitations à l'effort en cours de mise en œuvre de la conservation et de l'aménagement des forêts dans la réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts.

Élaboration et mise en œuvre pilote d'un dispositif de rémunération des services environnementaux obtenus de forêts tropicales de production dégradées et secondarisées en Chine.

Numéro du projet	RED-SPD 020/09 Rev. 1 (F)	
Pays du projet	République populaire de Chine	
Budget	Total :	US \$ 203 040
	Contribution OIBT :	US \$ 149 040
	Gouvernement de la Chine :	US \$ 54,000
Soumis par	Gouvernement du Pérou	
Les organismes d'exécution	Asociación para la Investigación y Desarrollo Integral (AIDER) (Association pour la recherche et de développement intégré)	
Financé à	Cycle d'automne 2009 REDDES	

Le projet vise à réduire la déforestation et la dégradation des forêts, à valoriser les services environnementaux et à améliorer les moyens de subsistance qui dépendent des forêts dans les régions tropicales de Chine. Le comté autonome de Lingshui Li dans la province insulaire de Hainan a été choisi comme station du projet et un village forestier typique sera choisi dans la zone pilote. Le projet permettra d'élaborer un rapport d'évaluation sur les services environnementaux issus de forêts tropicales de production dégradées et secondaires dans la zone sélectionnée. Un système de rémunération des services environnementaux des forêts tropicales de production dégradées et secondaires dans les zones pilote reposant sur une participation des parties prenantes sera discuté, réexaminé, optimisé et mis en œuvre. Des suggestions d'orientation relatives au système de rémunération des services environnementaux seront produites et soumises aux collectivités territoriales.

Gestion durable des forêts et exploitation des services des écosystèmes des les forêts gérées par la collectivité autochtone Ese'Eja à Infierno (Pérou)

Numéro du projet	RED-PD 018/09 Rev. 1 (F)	
Pays du projet	Pérou	
Budget	Total :	US \$ 523 319
	Contribution OIBT :	US \$ 356 519
	AIDER :	US \$ 166 800
Soumis par	Gouvernement du Pérou	
Les organismes d'exécution	Asociación para la Investigación y Desarrollo Integral (AIDER) (Association pour la recherche et de développement intégré)	
Financé à	Cycle d'automne 2009 REDDES	

Le projet vise à renforcer la gestion des forêts sur lesquelles les collectivités ont acquis les droits d'usufruit, de manière à pénétrer les marchés émergents des services de l'écosystème et donc générer des revenus supplémentaires pour permettre aux populations concernées d'obtenir des ressources pour la gestion adéquate de leur territoire et de la concession d'écotourisme. Il sera mis en œuvre dans la communauté autochtone de Ese'Eja Infierno où une concession forestière a été accordée par le gouvernement péruvien à la communauté à des fins d'écotourisme dans les zones situées dans la région de Madre de Dios (Pérou), dans la zone tampon de l'Assemblée nationale Tambopata (RNTAMB) et le parc national Bahuaje Sonene (PNBS). Les capacités des populations concernées à préparer et à appliquer des accords approuvés par tous les membres de la communauté pour l'utilisation des ressources forestières et des services de la forêt seront développées, créant ainsi la base du développement d'un projet de réduction des émissions résultant du déboisement et la dégradation (REDD). Reconnaisant que des droits bien définis d'usufruit et de commercialisation sont une condition essentielle de l'accès à ces marchés, le projet facilitera la formalisation des droits au commerce des services écosystémiques et la résolution des conflits fonciers existant dans la zone de concession. Ces objectifs seront atteints avec l'appui du gouvernement péruvien, qui permettra à la communauté de progresser vers le développement durable.

Augmenter les stocks de carbone forestier en réduisant les émissions résultant du déboisement et de la dégradation grâce à des initiatives de gestion forestière durable en Indonésie

Numéro du projet	TFL-SPD 007/09 Rev. 1 (M)	
Pays du projet	Ghana	
Budget	Total :	US \$ 180 704
	Contribution OIBT :	US \$ 163 039
	Gouvernement du Ghana :	US \$ 17 665
Soumis par	Gouvernement du Ghana	
Les organismes d'exécution	Wood Association Cluster Kumasi (KWC)	
Financé à	Cycle d'automne 2009 TFLET	

Le projet portera sur la faible capacité des petites et moyennes entreprises forestières (PMEF) à satisfaire aux exigences de la loi et à la gouvernance en matière forestière au Ghana. L'objectif principal est de renforcer la capacité des PMEF à produire et à commercialiser le bois de provenance licite par l'élaboration et la mise en œuvre du système de contrôle interne du bois (IWCS), compatible avec les exigences légales du commerce du bois et sa pérennité. À la fin

du projet, les PMEUF apporteront la preuve qu'elles connaissent les diverses normes de traçabilité de la filière et de suivi du bois en documentant et en mettant en œuvre les procédures à respecter et en contrôlant le respect des exigences légales en matière de commerce du bois qui permet un nombre appréciable d'entre elles d'entamer les démarches devant conduire à la certification de traçabilité. Les activités et méthodes comprennent l'enseignement de formations aux PMEUF sélectionnées à opérer des relevés et à les emmagasiner correctement, à gérer les informations et à utiliser et appliquer les IWCS, l'octroi d'une assistance aux PMEUF dans la mise en place de leur propre IWCS et leur mise en relation avec les institutions appelées à intervenir dans l'audit des PMEUF souhaitant obtenir la certification. Afin d'assurer la viabilité du projet, les PME seront encouragées à adhérer à la Kumasi Wood Cluster Association (KWC) ou à constituer un réseau ou une association similaire d'encouragement et de promotion du commerce du bois d'extraction légale.

Renforcer les capacités des parties prenantes à Java à mettre en œuvre les nouveaux TLAS indonésiens

Numéro du projet	TFL-PD 010/09 Rev. 1 (M)	
Pays du projet	Indonésie	
Budget	Total :	US \$ 555,163
	Contribution OIBT :	US \$ 474 163
	Gouvernement de l'Indonésie :	US \$ 81 000
Soumis par	Gouvernement de l'Indonésie	
Les organismes d'exécution	Direction générale du Secrétariat de la production forestière	
Financé à	Cycle d'automne 2009 TFLET	

Le Système de vérification de la légalité du bois (Sistim Verifikasi Legalitas Kayu - SVLK) a été mis au point pour fournir une assurance juridique sur les produits du bois en provenance d'Indonésie. En Juin 2009, le Ministère indonésien des forêts a promulgué un arrêté ministériel sur la gestion durable des forêts et la vérification de la légalité du bois sous couvert du décret ministériel n° P.38/Menhut-II/2009 portant sur la norme et les lignes directrices de l'évaluation et les résultats de la gestion durable des forêts de production et la vérification de la légalité du bois qui s'applique aux forêts domaniales et privées. En outre, en ce qui concerne la norme, une ligne directrice de l'évaluation est prévue dans le cadre d'un décret du directeur général de la gestion des forêts de production n° P.6/VI-Set/2009. La mise en œuvre effective de la réglementation exige le renforcement des capacités des acteurs concernés et celle des organisations, s'agissant en particulier des collectivités propriétaires de leurs forêts. Le projet sera axé sur la diffusion d'informations relatives à la nouvelle norme TLAS auprès des collectivités et des acteurs concernés par le biais de ces ateliers. Il apportera son appui à la mise en place des institutions de contrôle indépendant des TLAS pour les ressources en bois provenant de forêts communautaires et des plantations forestières communautaires ; il conduira une série d'activités de formation destinées à présenter et à mettre en œuvre la norme aux détenteurs de permis de forêts communautaires et de plantations forestières communautaires ainsi qu'aux agents des collectivités territoriales et aux représentants des petites et moyennes entreprises de la filière forêt-bois.

Améliorer la gouvernance et la transparence des récoltes et du commerce du bois au Cameroun

Numéro du projet	TFL-PD 003/09 Rev. 2 (M)	
Pays du projet	Cameroun	
Budget	Total :	US \$ 418 626
	Contribution OIBT :	US \$ 365 526
	Traffic international :	US \$ 53,100
Soumis par	Gouvernement du Cameroun	
Les organismes d'exécution	Traffic international	
Financé à	Cycle d'automne 2009 TFLET	

Le projet vise à contribuer à l'amélioration de la gouvernance et à accroître la transparence des récoltes et de la commercialisation du bois au Cameroun et à l'international par le renforcement des processus nationaux de lutte contre l'exploitation forestière illégale et le trafic de bois au Cameroun afin de contribuer à la transparence du commerce du bois au Cameroun, cela en vue d'apporter des solutions aux problèmes de l'exploitation du bois menée sur un mode non durable, à la faiblesse de la force publique en matière forestière et au trafic de bois dont le pays est le théâtre.

Réduction de l'exploitation forestière illégale par une meilleure gouvernance des forêts communautaires dans la division de Djerem et Lom, région de l'Est Cameroun

Numéro du projet	TFL-PD 014/09 Rev. 1 (M)	
Pays du projet	Cameroun	
Budget	Total :	US \$ 355 062
	Contribution OIBT :	US \$ 302 562
	Gouvernement du Cameroun :	US \$ 52 500
Soumis par	Gouvernement du Cameroun	
Les organismes d'exécution	Département des forêts, Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF)	
Financé à	Cycle d'automne 2009 TFLET	

Ce projet vise à réduire l'exploitation illégale et la pauvreté dans la Division de Lom et Djerem par une meilleure gouvernance et le développement de la foresterie villageoise et sociale. Les objectifs spécifiques comprennent le fait de satisfaire dans une mesure suffisante la demande de bois dans le nord et les pays voisins grâce à une meilleure organisation des marchés du bois et en favorisant la création et la mise en œuvre des titres de bois d'origine légale, en combattant la pauvreté des populations grâce à la bonne gouvernance dans la gestion collective des forêts et le développement de micro projets dans la Division Lom et Djerem. Les résultats attendus sont les suivants :

- 1) Aider six (6) collectivités à obtenir et à aménager des forêts de collectivités ;
- 2) Sensibiliser les communes de Lom et Djerem à la création de forêts communales ;
- 3) Approvisionner les marchés du Nord en chutes de scierie ;
- 4) Mieux faire connaître et diffuser la filière de commercialisation du bois de Lom et Djerem dans les régions du Nord ;
- 5) Mettre en place un système de suivi du bois de la forêt communautaire de Koundi ;
- 6) Renforcer les capacités des membres de la communauté Koundi à accroître et mieux gérer les revenus de leurs forêts, et

- 7) Sensibiliser tous les acteurs sur le commerce du bois de provenance légale, et
- 8) Installer une Unité de coordination fonctionnelle.

Mise en œuvre et promotion d'une gestion durable des forêts grâce à la formulation d'un plan d'action pour une meilleure application des réglementations forestières et la gouvernance en Colombie

Numéro du projet	TFL-PPD 001/09 Rev. 2 (M)	
Pays du projet	Colombie	
Budget	Total :	US \$ 122 598
	Contribution OIBT :	US \$ 91 498
	Gouvernement de la Colombie :	US \$ 31 100
Soumis par	Gouvernement de la Colombie	
Les organismes d'exécution	Asociación de Corporaciones Autónomas Regionales y de Desarrollo Sostenible (ASOCARS) Association des sociétés régionales autonomes et le développement durable	
Financé à	Cycle d'automne 2009 TFLET	

L'avant-projet permettra d'élaborer une proposition de projet complète en vue de spécifier et d'intégrer les problèmes liés à l'exploitation forestière illégale, ainsi que les faiblesses de la législation forestière et celles dont souffre la capacité de gestion des forêts des institutions concernées, cela en vue de faciliter la formulation d'un futur plan d'action stratégique consistant à améliorer l'application des lois forestières et la gouvernance forestière en Colombie.

L'avant-projet vise spécifiquement à assurer l'analyse et l'évaluation des politiques, programmes, la capacité managériale et la législation forestière nationale et leur compatibilité avec les politiques et programmes sectoriels et les normes des secteurs agricole et minier, à travers un processus participatif avec les acteurs concernés. Il doit ressortir de cet avant-projet une proposition de projet solidement élaborée en coopération avec le secteur forestier.



Pérenniser les forêts tropicales



L'Organisation internationale des bois tropicaux
International Organizations Center, 5th Floor, Pacifico-Yokohama,
1-1-1, Minato-Mirai, Nishi-Ku, Yokohama, 220-0012, Japan
Téléphone: +81-45-223-1110 Télécopie: +81-45-223-1111
Courriel: itto@itto.int Web: www.itto.int
© OIBT 2010